LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 4 MARS 2000 www.lesoleil.com

ÉCRANS

UN AMÉRICAIN EN **AMOUR** AVEC LE QUÉBEC PAGE G1

PRIMEURS

OASIS

APRÈS LE CHAOS PAGE D1

RÉFORME MUNICIPALE

Le glas sonne pour la CUQ

La Communauté métropolitaine de Québec verra le jour en janvier

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, est arrivée à Québec en fin de journée hier pour rencontrer les membres du comité aviseur. Ces derniers, à l'exception du maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, étaient plutôt méfiants face au projet de la ministre Harel.

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ MONTRÉAL — La Communauté urbaine de Québec sera démantelée le 1er janvier prochain. Elle fera place à la nouvelle Communauté métropolitaine de Québec, qui rayonnera sur un territoire englobant la Rive-Nord et la Rive-Sud.

Après des années de discussions et des mois de labeur, la ministre Louise Harel a finalement présenté, hier, son plan de réorganisation municipale.

Le plan ouvre la porte à des fusions

Il se concrétisera par le dépôt ce printemps de projets de loi qui créeront trois nouvelles communautés métropolitaines. L'une à Québec, l'autre à Montréal et la troisième dans l'Outaouais.

Le plan ouvre également la porte à des fusions. Il prend en compte la proposition « Deux villes, deux rives » du maire L'Allier.

« On passe à l'action », a déclaré Louise Harel quelques heures après avoir obtenu le feu vert du conseil des ministres et du caucus des députés de son parti.

La nouvelle Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) regroupera les 680 000 habitants de la Région métropolitaine de recensement.

Elle sera nantie de pouvoirs de planification et de coordination dans les domaines suivants : aménagement du territoire, transport en commun, gestion des déchets, promotion économique internationale et logement social.

Elle devra aussi se préoccuper de toutes les activités et équipements ayant une vocation régionale, autrement dit de fiscalité d'agglomération.

La nouvelle structure sera composée de maires désignés. Le gouvernement a déjà prévu que celui de Québec, Jean-Paul L'Allier, et sa vis-à-vis de Sainte-Foy, Andrée Boucher, y siégeront.

Jean Garon, de Lévis, fera également partie du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, ainsi que les maires de Beauport et de Charlesbourg. Six autres élus locaux les rejoindront puisqu'il est prévu qu'ils seront 11 à siéger autour de la table.

Louise Harel a confirmé que la CMQ n'aura aucun pouvoir de taxation directe. Comme ses cousines de Montréal et de l'Outaouais, elle sera financée par des quotes-parts des villes

Voir CUQ en A 2 ➤

AUTRES TEXTES
- **Plutôt méfiants** Page A 3
- **Pas d'unanimité sur la Rive-Sud** Page A 3
- **La carte de la Communauté métropolitaine de Québec** Page A 3

« Le train part »

«Nos valises sont faites», affirme le maire L'Allier

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

QUÉBEC — L'annonce du plan de réorganisation municipale de la ministre des Affaires municipales Louise Harel arrive comme un soulagement pour le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. « La nouvelle, pour moi, aujourd'hui, c'est que le train part enfin. De notre côté, nos valises sont faites », a fait savoir le maire, qui n'a pas mis de temps à réagir.

Jean-Paul L'Allier se disait particulièrement heureux qu'un échéancier serré ait été établi par la ministre. « On n'a plus le choix. Soit on s'organise, soit on se fait organiser », a-t-il laissé entendre, soutenant que le plan était tout à fait réalisable d'ici janvier 2001. « La réunification de l'Allemagne s'est faite en moins de temps. »

Préférant attendre d'en savoir plus, Jean-Paul L'Allier n'a pas voulu com-

Voir L'ALLIER en A 2

ACCUSÉS DE VOLS

Bittner-Lamy et Doyon demeurent membres du Rouge et Or de natation

JEAN-FRANÇOIS TARDIF
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Service des activités sportives de l'Université Laval et le club de natation Rouge et Or ont annoncé, hier, qu'ils ne prendraient aucune sanction contre deux de ses nageurs accusés de vols qualifiés.

Le 22 février, sur le campus de l'Université Laval, Martin Bittner-Lamy (20 ans) et Hugo Doyon (21 ans) auraient menacé avec une hache deux étudiants dans le but de leur voler des effets personnels et de l'argent. Ils ont été arrêtés le soir même par la police de Sainte-Foy.

« C'est à la suite d'une discussion entre les trois entraîneurs du club de natation Rouge et Or et la direction du SAS que la décision a été rendue, a expliqué Élaine Harvey, responsable des programmes d'excellence à l'UL. Celle-ci a été prise pour le bien de l'université et celui des deux jeunes concernés.

« Bien entendu, cette décision n'excuse d'aucune façon les gestes reprochés mais il n'est pas possible, non plus, de présumer de la conclusion de la procédure judiciaire en cours. Le Service des activités sportives a également la conviction que les athlètes ne doivent pas être laissés pour compte durant la période qu'ils traverseront jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu. La direction du SAS croit que l'environnement offert par le club de natation, l'engagement de nos deux nageurs à poursuivre leurs objectifs de performance ainsi que le support de leurs coéquipiers et

Voir ROUGE en A 2

Pinochet reprend vie

AP

Sourire aux lèvres, **marchant sans grandes difficultés apparentes pour son âge, 84 ans, le général Augusto Pinochet a surpris plus d'un observateur à son arrivée à Santiago, après 16 mois de résidence surveillée en Grande-Bretagne. Les détails en page A 27.**

Bush peut compter sur... Jean Poutine

OTTAWA (PC) — S'il est élu à la présidence des États-Unis, le candidat à l'investiture républicaine George W. Bush devra suivre un cours de sciences politiques canadiennes 101. Et rencontrer le premier ministre Jean Chrétien.

Dans son édition de cette semaine, l'émission satirique *This Hour Has 22 Minutes*, sur CBC, a présenté une courte entrevue de l'humoriste Rick Mercer avec M. Bush fils, alors que le gouverneur du Texas était de passage dans l'État du Michigan pour les primaires.

En tendant son micro aux couleurs de l'émission, Rick Mercer a lancé à George W. Bush que « le premier ministre canadien, Jean Poutine », appuyait sa candidature à la présidence des États-Unis. M. Bush s'est dit très honoré de recevoir l'appui du premier ministre du Canada, sans jamais comprendre la blague.

Selon le réalisateur de l'émission, Geoff D'Eon, personne dans l'entourage de M. Bush n'a aperçu davantage la chausse-trappe.

M. D'Eon a également été inondé d'appels de médias américains, mais aucune réplique officielle n'a été pré-

Voir POUTINE en A 2 ➤

QUESTIONS D'ARGENT

Passion Internet

Avec son moteur de recherche, Francité.com s'attaque à la francophonie.

PAGE B 1

LA MÉTÉO

Maximum 2, minimum -4

Ciel variable. Demain également. Détails en **page A 15**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, N° 65
FLORIDE, 2,35 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75$ PLUS TAXES
1,50$ PLUS TAXES
SAMEDI
6 27657 00076 6

Mont-Sainte-Anne
Spectacle de Caillou aujourd'hui

LES RETOURNES

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 16
Contexte ..... 17 à 19
Opinions 20
Le Québec et le Canada ..... 21 à 26
Le Monde ..... 27 et 28

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 14
Bourses ..... 6 à 8
Décès ..... 11 à 13

CAHIER C SPORTS
Maurice Dumas 1
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements. 7

CAHIER D
Primeurs ..... 1 à 16
Votre agenda 15

CAHIER E
Carrières et professions ..... 1 à 10

CAHIER F
Habitat/ Déco ..... 1 à 9
Annonces classées ..... 10 à 32
Mot fléché 19
Horoscope 19
Méga grille ..... 26 et 27

CAHIER G
Écrans ..... 1 à 12
Agenda cinéma 11

CAHIER H
Partir ..... 1 à 8

CAHIER I
Bonne Table ..... 1 à 12

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 12

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Québec, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

C'ÉTAIT HIER

1989 — Le leader du NPD, Ed Broadbent, annonce sa démission.

1988 — En France, 22 personnes sont tuées lorsqu'un avion français heurte des fils électriques à haute-tension et s'écrase près de Paris.

1985 — Une explosion détruit l'étage supérieur de la mosquée de Marraké, fief de la « résistance nationale » dans le Sud du Liban occupé par Israël : 12 morts, 25 blessés.

1981 — Réunis à Moscou, dirigeants soviétiques et polonais jugent que l'agitation sociale en Pologne présente une menace pour l'ensemble de la communauté socialiste.

1977 — Tremblement de terre à Bucarest et dans d'autres villes roumaines : le bilan se chiffrera à plus de 1500 morts.

1974 — Formation d'un gouvernement travailliste par Harold Wilson, en Grande-Bretagne.

1971 — Le premier ministre canadien Pierre Trudeau épouse Margaret Sinclair. — Une tempête laisse 47 centimètres de neige sur Montréal.

L'ALLIER
Structures

Suite de la Une

menter la création de la Communauté métropolitaine de Québec.

« Apparemment, il ne s'agit pas d'une structure administrative supplémentaire, ce qui me rend heureux. On ne veut pas d'une nouvelle structure. On a déjà les communautés urbaines, les MRC, etc. Il faut diminuer le nombre de structures. La Communauté métropolitaine vient remplacer la CUQ. C'est déjà une bonne nouvelle », a-t-il dit.

Selon le maire, le plan de la ministre laisse planer une zone d'ombre quant à la représentativité des petites municipalités. « Il faudra voir. L'important, c'est que ça se fasse selon nos objectifs, c'est-à-dire que les citoyens y trouvent leur compte et que ceux qui sont trop taxés voient leurs comptes de taxes baisser. »

Le plan laisse une zone d'ombre sur la place des petites municipalités

Malgré la question planante de la réforme de la fiscalité, le maire de Québec demeure somme toute positif. « Le gouvernement dit qu'il est prêt à bouger et à bouger rapidement ? Nous, on est prêts. Même s'il n'y a qu'une véritable réforme fiscale qui pourrait nous permettre d'améliorer notre capacité de créer de la richesse. »

Jean-Paul L'Allier ne s'oppose par ailleurs pas à une augmentation des responsabilités pour les municipalités. « Je suis d'accord si le gouvernement rétrocède ces responsabilités avec une fiscalité appropriée. »

Quant à savoir si un consensus sera possible dans la région, le maire de Québec compte sur la bonne volonté de ses confrères de la région.

« J'espère que si ça se présente, on s'entendra. De cette façon, le vêtement sera fait sur mesure. »

Le plan avancé par la ministre Harel ouvre toute grande la porte au concept de « Deux villes, deux rives » défendue par le maire de Québec. « C'est sur la table plus que jamais. Je n'ai pas "discarté" cette option. La seule que j'ai "discartée", c'est le statu quo. Notre défi, c'est de trouver des propositions concrètes. Je n'ai pas de fixation sur les moyens. Si quelqu'un trouve mieux, je ne suis pas fermé. »

Les conseillers indépendants à la mairie de Québec ont par ailleurs manifesté leur déception, hier, devant le plan présenté par la ministre Harel.

Selon Caroline Dion, Martin Forgues et François Picard, la création de la Communauté métropolitaine de Québec, qui vient remplacer et élargir la CUQ en lui adjoignant la rive sud « n'augure rien de bon ».

« Nous avions déjà de la difficulté avec la CUQ, rien ne laisse présager que les choses vont s'améliorer avec une nouvelle structure dont les pouvoirs et les responsabilités restent encore à définir », ont-ils fait savoir par voie de communiqué.

Les conseillers indépendants estiment que le gouvernement tente d'acheter du temps afin de « trouver le consensus qu'il cherche à créer depuis plus d'un an ». Pour eux, il ne s'agit que d'un retour à la case départ.

CUQ
La table est mise

Suite de la Une

membres. « La taxation directe aurait supposé une élection au suffrage universel », un « scénario qui a beaucoup été discrédité dans les médias au cours des derniers mois », a constaté la ministre.

Pour Lucien Bouchard, la table est mise pour une réorganisation municipale en profondeur. « Je pense qu'au terme d'un processus qui sera rapide et efficace, on va aboutir à des changements extrêmement importants dans l'aménagement du territoire au Québec », a-t-il affirmé à l'issue d'un caucus de deux jours de son parti à Montréal.

En plus de la création des trois conseils métropolitains, Louise Harel a annoncé la mise sur pied de « comités aviseurs ». Ceux-ci pourraient chambouler encore bien des choses.

Celui de la capitale sera piloté par Jean-Louis Lapointe, un haut fonctionnaire qui a produit un rapport sur l'avenir de la Ville de Québec il y a 15 ans. Plusieurs maires siégeront sur ce comité qui devra accoucher de recommandations sur la fiscalité d'agglomération et les fusions.

« S'il n'y a pas d'accord entre les maires, je soumettrai mes recommandations et le gouvernement tranchera », a confié Jean-Louis Lapointe.

Le comité aviseur a jusqu'à la fin juin pour faire ses recommandations au gouvernement sur le partage des coûts des équipements régionaux. Et jusqu'en novembre pour recommander les fusions qu'il juge souhaitables ou encore le regroupement des services municipaux qu'il estime nécessaire.

C'est par cette porte que les multiples corps de police desservant la grande région de la capitale pourraient un jour ne plus faire qu'un. C'est aussi par cette porte que le gouvernement pourrait forcer des fusions.

« Rien n'est exclu », a insisté Louise Harel en ajoutant que la concurrence entre les villes était « stérile » et n'avait plus sa raison d'être.

RÉFORME MUNICIPALE

Dates à retenir

- **3 mars 2000:** annonce de la création de trois communautés métropolitaines pour remplacer les communautés urbaines de Montréal, Québec et de l'Outaouais.
- **Entre la mi-mars et la mi-avril:** publication d'un livre blanc portant sur l'ensemble de la réorganisation municipale et dépôt des projets de loi requis.
- **Juin 2000:** adoption des projets de loi.
- **Octobre 2000:** les comités aviseurs déposent leurs rapports sur les regroupements des municipalités dans les trois Communautés métropolitaines.
- **1er janvier 2001:** entrée en vigueur définitive de la réorganisation municipale.
- **Janvier 2001:** réduction de moitié des paiements de péréquation aux municipalités qui ont refusé de se regrouper.
- **Janvier 2002:** abolition de la péréquation aux municipalités qui ont refusé de se regrouper.

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Autour d'elle, on croit que la future CMQ ne pourra jamais fonctionner avec les 43 municipalités qui sont actuellement sur son territoire. Le gouvernement devra nécessairement procéder à des fusions, dit-on.

En plus des projets de loi qu'elle déposera, Louise Harel présentera d'ici la mi-avril un livre blanc qui donnera l'heure juste sur les outils dont elle se dotera pour gagner la partie. On y apprendra ainsi qu'elle coupera dès janvier 2002 la péréquation qu'elle verse aux municipalités qui refuseront de monter dans le train des fusions, si c'est la voie que Québec privilégie.

C'est également le mois prochain que la ministre dévoilera ses orientations à l'égard des autres agglomérations urbaines comme Rimouski ou Chicoutimi.

Les trois MRC de la future CMQ, celles des Chutes-de-la-Chaudière, de la Côte-de-Beaupré et de la Jacques-Cartier, ne seront pas abolies, mais leur mandat sera redéfini.

ROUGE
Une chance

Suite de la Une

de leurs entraîneurs ne pourront que leur être salutaires. »

Entraîneur en chef du club de natation Rouge et Or, Michel Bérubé a été clair : la décision de garder Bittner-Lamy et Doyon au sein de son équipe n'a pas été facile à prendre. Mais la réaction des autres nageurs qui, après s'être réunis à huis clos, ont décidé unanimement d'appuyer leurs coéquipiers lui a apporté beaucoup de réconfort.

Les nageurs ont décidé d'appuyer leurs coéquipiers

« Quand tu vois quelqu'un couler dans le sable mouvant et qu'il te tend les deux bras, tu as deux choix, a indiqué Bérubé : le regarder s'enfoncer ou lui tendre une perche. Nous avons opté pour la deuxième solution. »

BONNE ATTITUDE

Selon Yvan Breault, les deux athlètes méritaient qu'on leur donne une chance. Non seulement ils ont toujours démontré une attitude exemplaire lors des entraînements et mais de plus, ils se sont distingués par leur implication au sein du Rouge et Or. Doyon, pour sa part, a énormément travaillé dans la création et la mise en réseau du site web de l'équipe.

C'est le personnel du SAS, les entraîneurs de l'équipe de natation, les familles des deux athlètes de même que tous les autres intervenants qui pourraient être mêlés au dossier qui conviendront de l'encadrement à assurer aux jeunes accusés de même que les conditions qu'ils devront respecter. En retour, Bittner-Lamy, un spécialiste du 200 m QNI, et Doyon, qui excelle dans les 50, 100 et 200 m brasse, pourront continuer à défendre les couleurs du Rouge et Or aux niveaux universitaire et civil tout en respectant les obligations qu'ils ont envers la justice. Leur présence au sein de l'équipe lavalloise pourrait être réévaluée au terme de leur procès.

BUSH
Couvert par le «Wall Street Journal»

Suite de la Une

sentée par l'équipe de la campagne à l'investiture républicaine de George Bush fils.

Cette farce a été couverte notamment par le *Wall Street Journal* et le journal télévisé de CBS. Le réalisateur D'Eon ajoute que les gens qui l'appelaient lui demandaient: « Qui êtes-vous ? Qu'est-ce que cette émission ? Et puis, qu'est-ce que de la poutine ? »

Le réalisateur faisait alors référence au mets populaire québécois et non au patronyme du président par intérim de la Russie, Vladimir Poutine.

L'an dernier, la culture politique de George W. Bush avait été mise à rude épreuve par un journaliste d'une station de télévision de Boston. Le candidat au poste le plus important du monde avait alors été incapable de nommer les dirigeants du Pakistan, de l'Inde, de Taïwan ou de la Tchétchénie.

L'an dernier, la culture politique de George W. Bush avait été mise à rude épreuve

Dans d'autres circonstances, l'aspirant à la Maison-Blanche a aussi semblé confus à propos de certaines nationalités, appelant entre autres les Kosovars des Kosovariens et les Grecs des « Grecians » (en anglais).

Dans l'émission satirique de la CBC, le comédien Mike Mercer s'acharne à démontrer que les Américains connaissent peu de choses sur les affaires canadiennes. Micro en main, il peut ainsi dire à des Américains dans la rue les pires insanités sur le Canada sans que personne ne fronce les sourcils.

Pour les mêmes raisons, Geoff D'Eon est certain que cette blague ne nuira en aucune façon aux chances de George W. Bush dans la course à l'élection présidentielle de cette année. « C'est ridicule. Nous savons par expérience que les Américains n'ont rien à faire de ce que les Canadiens pensent ou disent », conclut-il.

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

RÉACTIONS À LA RÉFORME HAREL

Plutôt méfiants

Des maires se disent sous-représentés

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — La ministre des Affaires municipales aura fort à faire pour rassurer les maires de la Communauté urbaine de Québec et des MRC de la Rive-Nord et de la Rive-Sud.

Ils s'y sentent sous-représentés et les plus riches craignent de passer à la caisse faute de réforme fiscale ! À l'exception du maire L'Allier, les membres du comité aviseur étaient plutôt méfiants hier soir, lors de leur rencontre avec la ministre Louise Harel au Château Bonne Entente.

Jean-Paul L'Allier

Dirigé par le mandataire de la ministre, Jean-Louis Lapointe, le comité comprend les maires de Québec et Lévis, le représentant des villes moyennes et des petites villes de la CUQ et d'une MRC de la Rive-Nord et de la Rive-Sud. Jean-Paul L'Allier, Jean Garon, Jacques Langlois, Denis Giguère, Christian Jobin, Michel Giroux et Jean-Guy Cloutier étaient présents.

« On devra choisir entre notre MRC et celle de la Jacques-Cartier. Il faudrait que tout le monde ait sa place. Nous, sur la Côte-de-Beaupré, on se voit mal dans une communauté métropolitaine. Boischatel, d'accord, mais L'Ange-Gardien, Château-Richer... », dit Jean-Guy Cloutier.

« Je ne sais pas ce qu'il va nous rester comme MRC si on perd l'aménagement du territoire », ajoute Michel Giroux de Lac-Beauport.

Le comité aviseur étudiera aussi la proposition L'Allier d'une seule ville ou d'autres projets de fusion et ça inquiète les maires ! Le financement et la définition des activités régionales ou suprarégionales, tels les équipements de type Colisée, devront faire l'objet de recommandation mais c'est plutôt une pomme de discorde actuellement entre les maires, faute d'une source de financement autre que l'impôt foncier.

« Un écran de fumée pour camoufler des décisions déjà prises. Le discours de la ville-centre sera dominant. Il va falloir que quelqu'un parle pour les populations les plus taxées. Nous les villes de l'ouest, nous ne sommes pas représentées », déplore la mairesse de Sainte-Foy.

Quant aux nouveaux pouvoirs de la Communauté métropolitaine (promotion économique internationale, logement social, services et équipements supramunicipaux) qui s'ajouteront à l'aménagement, au transport en commun et à la gestion des déchets, Mme Boucher ne veut pas que ce soit sa quote-part de taxes foncières qui paie pour ça.

« Pourquoi pas un retour sur la taxe de vente ? Il y en a qui rêvent de piger dans l'héritage du voisin. Il y a une limite à faire supporter ces efforts par les petits propriétaires. Deux voisins peuvent avoir des bungalows identiques sauf que un couple de personnes âgées n'a pas les revenus de jeunes professionnels », observe-t-elle, surtout soulagée d'éviter l'intégration des services de police et incendie.

Émile Loranger craint de ne pas siéger sur la CMQ alors qu'il était l'un des 13 maires de la CUQ. Car sur ses 11 conseillers, un seul représentera les petites villes pendant que les maires de Québec, Beauport, Charlesbourg, Sainte-Foy et Lévis y siégeront, les cinq autres étant répartis selon la population.

« On ne pourra pas tous s'exprimer. C'est une porte ouverte aux fusions ! Si je ne suis pas là, comment est-ce que je justifie les factures reçues ? C'est de la déresponsabilisation. On partagera le compte de taxes de tout le monde », dit le maire de l'Ancienne-Lorette.

Louise Harel

« Décevant. La ministre a procédé à l'envers. On a demandé une réforme fiscale, elle fait une réforme de structures. D'accord pour la Communauté métropolitaine, la formule est intéressante, mais où est la fiscalité d'agglomération, l'argent pour faire ça. J'ai peur que ce soit une autre facture pour les citoyens », dit Ralph Mercier de Charlesbourg, porte-parole des villes de banlieue et représentant de l'UMQ. Il souhaitait des amendements au code du travail pour faciliter les regroupements de service, les fusions. Il craint que tout ça ne soit qu'une diversion pour faire oublier « les 841 millions $ » !

« Les maires de la CUQ sont en beau m... », résume leur président, Jacques Langlois.

« Le logement social, c'est à négocier avec le pacte fiscal. Va-t-on avoir encore la facture de 356 millions $ et hériter de l'habitation sociale en plus ? Le transport en commun Rive-Nord, Rive-Sud ? OK si le gouvernement met de l'argent comme à Montréal, pas si on se retrouve avec la facture. Le développement économique, l'environnement, l'aménagement du territoire ? On n'a pas de problème avec ça, on le fait déjà. Tout n'est pas négatif », dit M. Langlois.

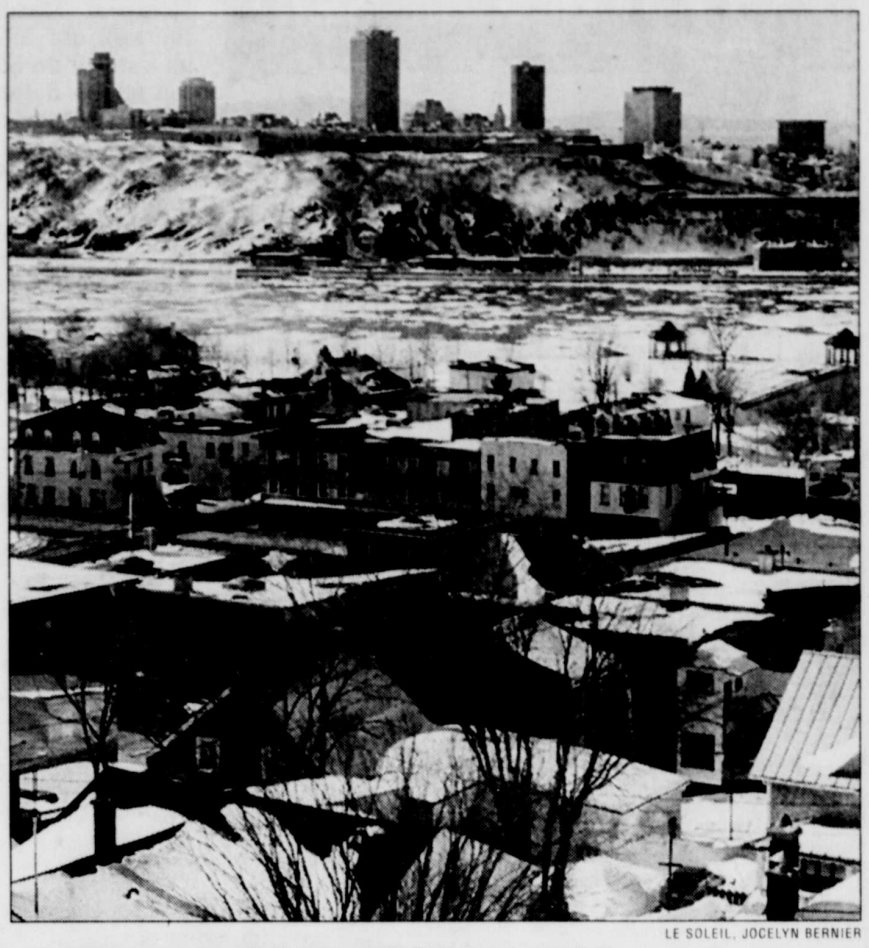
LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Point de vue de Lévis sur la capitale.

EN BREF

Ferme opposition de l'UMQ et de la FMQ

Selon l'Union des municipalités du Québec, la formule de Mme Harel constitue le premier pas vers l'implantation d'une « fiscalité d'agglomération », visant à faire porter sur les villes de banlieue les coûts des services offerts dans les grandes villes. « L'introduction de la fiscalité d'agglomération et de nouvelles responsabilités à des structures supralocales sans pacte fiscal entraînera une augmentation de l'effort fiscal dans la majorité des villes faisant partie des trois régions métropolitaines de recensement (RMR) visées », a déclaré hier le président de l'UMQ, Mario Laframboise. « Par conséquent, nous recommandons à nos membres de ne pas participer, aux discussions avec la ministre des Affaires municipales sur cette réforme. Également opposée à la réforme proposée, la Fédération des municipalités québécoise craint que le gouvernement ne l'impose bientôt par une loi. « Cette réforme aura trop de conséquences sur l'avenir des citoyens de nombreuses municipalités pour qu'elle soit imposée au rouleau compresseur », commentait hier le vice-président de la FMQ, Jean-Guy Poirier. La FQM partage l'avis de nombreux maires des couronnes nord et sud de la grande région de Montréal, qui estiment que les conseils métropolitains « freineront le développement de leur municipalité, qu'ils coûteront inutilement cher aux contribuables ».

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

Pas d'unanimité sur la Rive-Sud

Un échéancier réalisable, dit Garon

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — Le maire de Lévis, Jean Garon, estime que l'échéancier de la réforme municipale annoncée hier par le ministre Louise Harel est réalisable.

« Avec un tel échéancier d'ici la fin de l'année, ça montre que le gouvernement est prêt à bouger rapidement », a-t-il laissé entendre.

Quant au contenu de la réforme, le maire qui fera partie du comité aviseur concernant les regroupements de municipalités dans la région métropolitaine de Québec a réservé ses commentaires. Il s'est toutefois opposé à la multiplication des structures municipales tout en disant que la situation actuelle faisait beaucoup de mécontents.

Par le passé, M. Garon s'est montré favorable à une étude sur une fusion de toutes les villes de la Rive-Sud. À cet égard, il a rappelé que le rapport Bédard sur la fiscalité municipalité avait suggéré le regroupement des municipalités de la Rive-Sud en une seule.

Pour sa part, le préfet de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière et maire de Saint-Étienne, Christian Jobin, s'est dit ravi de faire partie du comité aviseur de la région de Québec. Quant à la réforme de la ministre Harel, il préfère attendre d'en voir le contenu en détail avant de commenter.

L'an dernier, M. Jobin s'est prononcé en faveur du regroupement des huit municipalités de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière en une seule ville de 75 000 habitants. Par la même occasion, il s'est opposé à la mise en place d'une seule ville sur la Rive-Sud, souhaitant plutôt la constitution d'une ville dans chaque MRC.

MÉCONTENT

De son côté, le maire de Saint-Romuald, Jean-Luc Daigle, n'a pas caché son mécontentement à la suite de la conférence de presse de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole. À son avis, les changements proposés risquent de se traduire par une hausse du compte de taxes si le gouvernement maintient sa facture de 356 millions $ aux municipalités qui avait eté imposée pour éliminer le déficit.

« Je m'interroge sur le caractère démocratique du Conseil métropolitain de Québec. Seulement 11 élus vont y siéger. Plusieurs villes n'y seront pas. Pourtant le Conseil pourra décider de dépenses et imposer des quotes-parts aux municipalités de la région », a-t-il expliqué.

LÉVIS

COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Il périt en sauvant ses maîtres

Grâce à leur chien qui a eu le réflexe de les réveiller, deux Lévisiens ont la vie saine et sauve hier. Leur maison du 6, rue Villeneuve flambait déjà lorsque le pitou les a tirés du lit vers 1 h dans la nuit de jeudi à hier. Ils n'auront malheureusement pas la chance de le remercier, car leur fidèle compagnon a péri dans le brasier. Plus de 30 pompiers ont travaillé d'arrache-pied pour maîtriser l'incendie. La résidence unifamiliale est considérée perte totale. En tout, les pompiers estiment les dommages à 100 000 $. Pour l'instant, les circonstances de l'incendie sont encore inconnues des policiers, mais l'enquête suit son cours. **L.-J.P**

Inspection systématique

Les inspecteurs de la SAAQ se donnent la fin de semaine pour passer au peigne fin les 30 autocars de la compagnie Sherbus dans le garage de Montréal. Mardi, les contrôleurs routiers ont intercepté à Québec un autocar de Sherbus qui présentait quatre défectuosités majeures et sept mineures. Jeudi soir, les contrôleurs se sont rendus au garage de Sherbrooke et ont fait remiser un autobus qui avait une défectuosité majeure, soit un bris de l'essieu arrière. «On va aussi surveiller sur la route tous les véhicules de cette compagnie, pour être certains qu'on n'en échappe pas», assure le sergent René Thibodeau du contrôle routier de la SAAQ. I.M.

Une bien triste plaisanterie

Le jeu de la strangulation a bien failli faire une autre victime, hier, à Val-Bélair. Un mineur qui «voulait faire une plaisanterie» en se pendant dans la maison de ses parents, a été amené d'urgence à l'hôpital hier, vers 17 h. Sa vie est hors de danger. L'an dernier, deux garçons de 11 et 14 ans, respectivement de Joliette et D'Alembert en Abitibi, ont perdu la vie dans les mêmes circonstances. **L.-J.P.**

LAC-SAINT-CHARLES

Déconcertant mensonge

Dimanche dernier, une jeune femme de 18 ans, habitant à Lac-Saint-Charles, est allée voir les policiers pour leur raconter qu'elle avait été victime d'un rocambolesque enlèvement, suivi d'une agression sexuelle, alors qu'elle circulait à pied sur la rue Jacques Bédard. Hier, elle est allée confesser qu'elle avait inventé l'histoire de toutes pièces pour camoufler une relation extra-conjugale. Pas très contents d'avoir mené une enquête sur un méfait qui n'a jamais eu lieu, les policiers de la Haute-Saint-Charles soumettront bientôt une dénonciation de méfait public au procureur de la Couronne. L.-J.P.

SŒURS DE LA CHARITÉ

Des dégâts pour plus de 2 millions $

Isabelle Mathieu
Le Soleil

BEAUPORT — Pendant que les religieuses réintégraient tranquillement la Maison généralice de Beauport, assureurs, experts en sinistres et nettoyeurs arpentaient l'immense couvent. Le bilan se fait de plus en plus lourd: les dégâts pourraient dépasser les deux millions $.

La plupart des 400 sœurs de la Charité de Québec évacuées jeudi soir ont pu regagner leurs chambres en fin d'après-midi hier après avoir passé la nuit et la journée à Robert-Giffard, à l'hôpital Saint-Sacrement et dans une dizaine de couvents de la région.

Les religieuses ont pu être réintégrées dans leur Maison généralice après que les responsables se soient assurés que les ascenseurs et tout l'équipement de sécurité fonctionnaient adéquatement.

«Ça s'est très bien passé, se réjouit sœur Rolande Jacques, porte-parole de la congrégation. Toutes les religieuses nous ont dit qu'elles avaient été très bien traitées.»

Sr Rolande Jacques

Après que les pompiers de Québec eurent étouffé les dernières flammes, les spécialistes en nettoyage ont fait leur entrée dans la chapelle de la rue Le Pelletier.

Ils ont tout d'abord pompé une grosse quantité d'eau, ramassé les débris puis installé une centaine de séchoirs.

Les experts en sinistres et représentants des assureurs interrogés par les médias tenaient tous le même discours: les dégâts laissés par l'eau et le feu dans la chapelle sont impressionnants.

Il était d'ailleurs possible de voir le jour à travers le toit de la chapelle.

Il ne serait donc pas étonnant que la facture de nettoyage et de restauration de la chapelle dépasse deux millions $.

NOUVELLES LAMPES

Selon l'enquêteur Jean Lépine du commissariat aux incendies, les flammes ont pris naissance dans l'espace situé entre le plafond et le toit de la chapelle, là où sont installés les systèmes électriques, la ventilation et tous les fils alimentant les nouvelles lampes installées ces derniers jours.

«Les premières flammes ont été aperçues dans un trou de lampe», indique l'enquêteur Lépine.

Ce sont d'ailleurs des employés en électricité qui ont avisé les pompiers, avant même que le système d'alarme de la Maison ne se déclenche.

Des rénovations ont été entreprises en janvier dans l'immense chapelle de 600 places. «Le plâtre tombait, ça devenait dangereux, explique sœur Rolande Jacques. Tant qu'à faire les réparations, on s'était dit qu'on allait faire revoir l'électricité.»

Heureusement, toutes les statues de la chapelle avaient été recouvertes en raison des rénovations. Elles ne devraient pas trop avoir souffert de l'incendie.

«On a de grosses inquiétudes pour notre orgue, confie toutefois Sr Jacques. Et on n'a pas encore été voir dans notre petit musée... peut-être qu'on va avoir des surprises...»

Les religieuses croyaient pouvoir suivre la messe dans leur chapelle rafraîchie pour Pâques. Elles devront vraisemblablement continuer à prier dans la chapelle temporaire encore plusieurs semaines.

La Saturn LS1 2000
À partir de 254 $/mois
Bail de 36 mois, comptant 2950 $. PDSF : 23 650 $

La nouvelle intermédiaire LS1 2000

	Saturn LS1	Accord LX	Camry CE
Modèle	ZJU19-1SD	CG564YE	BG22KP-B
Moteur	2,2L DACT	2,3L SACT	2,2L DACT
Transmission automatique	Oui	Oui	Oui
Lève-glaces et miroirs électriques	Oui (avec miroirs chauffants)	Oui (avec miroirs chauffants)	Oui
Panneaux de polymère résistant aux chocs et à la rouille	Oui	Non	Non
Filtre à pollen	Oui	Oui	Non
Radio	AM/FM stéréo avec lecteur CD et 8 haut-parleurs	AM/FM stéréo cassette et 4 haut-parleurs	AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs
Régulateur de vitesse	Oui (avec contrôle sur le volant)	Oui (avec contrôle sur le volant)	Oui
Verrouillage électrique	Oui (avec télécommande)	Oui	Oui
Système antivol	Oui (avec déclenchement d'alarme)	Oui	Non
Assistance routière	Oui	Non	Oui
Garantie de remboursement de 30 jours	Oui	Non	Non

Vous trouvez nos voitures excitantes.
Ce n'est rien à côté de nos mensualités.

La Saturn SL1 2000
À partir de 216 $/mois
Bail de 36 mois, comptant 2000 $. PDSF : 17 403 $
Boîte automatique, air climatisé et radio AM/FM stéréo avec CD inclus

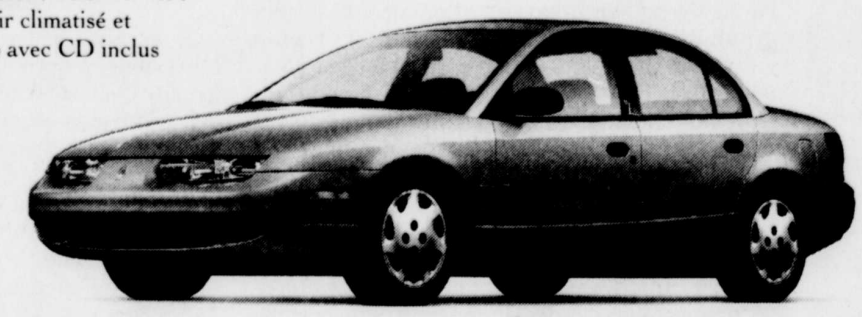

Notre populaire compacte SL1 2000

J.D. POWER AWARD SATISFACTION

Meilleure satisfaction globale de la clientèle parmi tous les fournisseurs de services.

Comme la famille Saturn s'agrandit sans cesse, il est normal que nos nouvelles voitures prennent de l'expansion. C'est que les familles d'aujourd'hui ont des besoins grandissants, c'est bien connu. Qu'à cela ne tienne, notre nouvelle série-L offre même un plus gros moteur : un V6 optionnel développant 182 chevaux-vapeur. Elle repose sur les mêmes principes privilégiés depuis toujours par Saturn : les panneaux en polymère résistant aux chocs et à la rouille, la carrosserie caisson modifiée en acier et, bien sûr, notre fameuse garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km. Besoin de preuves? Passez chez votre détaillant Saturn pour en faire l'essai... de préférence avant d'aller faire votre épicerie. Les mensualités indiquées pour les modèles LS1 et SL1 2000 comprennent le transport, la taxe d'accise et la préparation à la route. L'immatriculation, les taxes et les assurances ne sont pas incluses. Un dépôt de garantie remboursable de 400 $ et de 300 $ ainsi qu'un versement initial vous seront demandés. Ces mensualités sont basées sur un contrat de location de 36 mois; 60 000 km vous sont alloués et chaque kilomètre supplémentaire ne coûte que 12 cents. Les taux de location de Saturn de 2,4 % et 3,9 % respectivement pour la LS1 et SL1 sont sujets à l'approbation de crédit. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

SATURN

Pour faire tout autrement
www.saturncanada.com 1 888 4SATURN

J.D. Power and Associates 1999 Canadian Customer Commitment Study[SM] : étude menée parmi 9218 consommateurs. www.jdpower.com

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

BOWRING
Bowring, Place Laurier
Vente de déménagement
rabais jusqu'à 75%
651-9876

normandin

Depuis sa fondation en 1969, **Restaurant Normandin** a maintenu un rythme de croissance qui lui a permis de se hisser au rang de chef de file de la restauration au Québec. Comptant dans ses rangs 29 restaurants et plus de 1500 employés, Restaurant Normandin est à la recherche, pour son centre administratif, d'une personne performante et dynamique pour compléter l'équipe de son service des ressources humaines à titre de :

TECHNICIEN(NE) RESSOURCES HUMAINES

Sous la responsabilité de la directrice des ressources humaines et travaillant en étroite collaboration avec vos collègues du service des ressources humaines, vous êtes appelé à réaliser différents mandats en recrutement et en relations de travail. Vous réalisez également certains travaux administratifs dans la gestion des dossiers de la santé et de la sécurité au travail et de l'assurance collective. Vous contribuez aussi à la réalisation des objectifs de notre service qui dessert l'ensemble des divisions de notre entreprise.

Nous rechechons une personne qui correspond au profil suivant :

- vous possédez un diplôme d'études collégiales en techniques administratives option personnel ou toute autre formation jugée équivalente ;
- vous possédez un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente ;
- vous possédez une connaissance des logiciels WordPerfect 6.1 et Lotus ;
- vous possédez les aptitudes et caractéristiques personnelles requises.

Si ce nouveau défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre curriculum vitæ **avant le 15 mars 2000** en mentionnant le numéro de concours 201R à l'attention de :

Restaurant Normandin
Service des ressources humaines
2335, boul. Bastien
Québec (Québec) G2B 1B3
Télécopie : (418) 842-8916
Courriel : nbrie@globetrotter.net

IS-1466812

Quand la courtepointe s'effiloche...

Faudrait confier le travail à une couturière. Oui, il n'y a qu'une couturière capable de rafistoler la courtepointe de la région. Une couverture piquée, c'est fabriqué de pointes folles. Or, quand on observe le découpage des municipalités de la région de Québec, qu'est-ce qu'on voit? Un assemblage invraisemblable de gros villages où les moutons se tiennent en pelotons serrés....« Bê... Bê...Bê ! Mon compte de taxes est moins gros que le tien ! Bê...bê...bê ! »

Prenez le cas de Vanier. N'est-ce pas ridicule? Voilà une enclave absurde enserrée de toutes parts par Québec. Il y avait, lors du recensement de 1976, 11 379 citoyens sur ce petit territoire de 4,68 kilomètres carrés. Observez les contours de Sillery sur la carte : voilà une ville coincée entre Sainte-Foy et Québec, grimpée sur ses talons hauts, le cul acculé au fleuve, dont la population dépasse à peine 12 000, mais qui entretient un service de police et qui pète plus haut que le trou. Et L'Ancienne-Lorette, avec ses 16 000 habitants? Et Loretteville, qui n'en compte pas plus de 14 000? Et Sainte-Foy au flanc percé par un bizarre aiguillon nommé Cap-Rouge. Et Saint-Émile dont on ne sait trop si c'est un appendice du Lac-Saint-Charles ou un viscère accroché au bas-ventre de Charlesbourg.

Mais il y a encore plus rigolo. Saviez-vous que l'une des 15 municipalités qui composent la Communauté urbaine de Québec, officiellement inscrite au répertoire du Québec ne compte que 370 résidants et n'occupe qu'une surface de 0,06 kilomètre carré? C'est la paroisse Notre-Dame-des-Anges, autrement nommée l'Hôpital-Général de Québec. Étrange, ne trouvez-vous pas?

Oui, la courtepointe de la Communauté urbaine, c'est une incongruité. Et au milieu de cette couverture étriquée, voilà Québec, une capitale phagocytée, que les banlieusards parasitent le jour, avant de retourner ronfler dans leur dortoir.

Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

On pourrait aussi explorer la Rive-Sud. Prenez juste le cas de Breakeyville : une paroisse de 3702 habitants sur une parcelle de territoire de 9,5 kilomètres carrés, qui s'offre à chaque élection municipale, un conseil de sept membres (qui mènent leurs petites chicanes). Une municipalité tout ce qu'il y a de plus patenté, qui compte à son emploi un inspecteur municipal et de la voirie qui cumule plusieurs responsabilités... y compris celle de la destruction des mauvaises herbes. Oui, c'est écrit dans le répertoire des municipalités du Québec.

Mais la région de Québec n'a pas le monopole du ridicule. Car après des échecs répétés, alors que s'enclenche le projet de « Réorganisation municipale » de la ministre Louise Harel, il y a encore et toujours au Québec, quelque 1375 municipalités dont 250 comptent moins de 500 habitants. Ça en fait ça messieurs dames, des guéguerres de clochers. Ça en fait des structures, des comités, de la réunionnite et de la bureaucratie pour une population d'un peu plus de 7 millions dispersée sur un immense territoire.

Devant cette absurde courtepointe, il ne faut pas s'étonner que la région de la capitale craque aux entournures. Et qu'elle ait aussi peu de poids dans la guerre des tuques qui l'oppose de tout temps à Montréal. Il ne faut pas s'étonner que la voix tonitruante de Montréal enterre celle de Québec...de plus en plus aigrelette.

Oui, quand je regarde la carte toute rapiécée de la région de Québec, je me dis qu'il y a longtemps qu'une couturière aurait pu mettre les ciseaux dans les pointes folles, y éliminer les coutures qui s'effilochent, les fausses poches... au risque de déglonfler quelques baudruches.

Mais la réaction fort mitigée des maires de la région confrontés hier à la perspective d'une communauté métropolitaine élargie en dit long : l'esprit de clocher est bien enraciné. Tout comme l'incapacité de construire une solidarité régionale. Il ne faudrait pas s'étonner que sous le nouvel édredon, les maires aux égo démesurés, continuent de tirer la couverte de leur bord en donnant des coups de pieds sur les tibias de leur voisin.

VIVEMENT, UN ÉPICIER

Faudrait appeler un épicier à la rescousse. Un petit commerçant avisé, pourrait sûrement aider le ministre des Finances du Québec à se démêler dans sa comptabilité La crédibilité de Bernard Landry a pris une débarque quand a été révélée cette semaine sa maladroite astuce : 840 millions $ destinés à la santé, bien à l'abri dans un compte à Toronto.

C'est un peu comme si une mère de famille nourrissait ses enfants de Kraft Dinner pendant des mois pour leur offrir de plus gros cadeaux à Noël. Et qu'elle s'offusquait parce que les petits crétins boudent son menu.

Manœuvre comptable bizarre? Peut-être. Mais le gouvernement a quand même versé des crédits considérables dans le réseau de la santé. On ne peut le nier. Tous ces millions injectés dans les hôpitaux, ne sont pas tombés du ciel. Mais l'image de notre modeste ministre — pas vaniteux pour un sou — en sort terriblement amochée. Quand il a voulu fournir des explications, son nez s'est mis à allonger, comme celui de *Pinocchio*.

Les ministres responsables des Finances et de la Santé ont besoin de se ressourcer. Les politiciens qui se sont illustrés lors des *Parlementeries*, (vous vous souvenez de leurs débats burlesques?) devraient reprendre du service. Je suis sûre que Mario Jean, alors ministre des Dépôts et des Retraits et Dominique Lévesque, ministre des Maladies et des Corridors, pourraient prendre la relève de Bernard Landry et de Pauline Marois.

AU SECOURS MONSIEUR NET !

Mais du côté d'Ottawa, on n'a pas non plus le monopole de la limpidité. Il n'y a qu'un athlète de la propreté, un homme vigoureux, capable de tirer Jean Chrétien et sa bande de l'oste boueux dans lequel ils pataugent depuis des semaines. J'ai nommé monsieur Net. Quand on veut passer à toute vapeur un projet de loi sur la clarté, en bâillonnant toute opposition, faudrait commencer par être un peu transparent. Non?

Le golf des Rivières devra attendre

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Même si la Ville de Québec a dépensé 700 000 $ pour construire 2 tunnels à l'intersection des boulevards Chauveau et Saint-Jacques en 1998, il y a bien peu de chances que le golf Parcours des Rivières se réalise cette année, et cela malgré la préséance demandée pour que l'audition soit entendue par la Cour supérieure au mois de mai.

Le projet de golf du promoteur montréalais Jean-Luc Sauvé est moribond devant son incapacité à répondre aux exigences financières de la Ville de Québec mais il n'est pas prêt à se désister même si trois autres promoteurs seraient intéressés à prendre la relève si jamais il abandonnait le projet de 4,5 millions $.

« Il y a deux raisons pourquoi nous avons déposé une requête pour faire annuler le bail emphytéotique : l'absence d'un cautionnement acceptable par la Ville et son incapacité à livrer le projet à temps, soit octobre 2000 », explique Me Denis Boutin, directeur du contentieux à la Ville de Québec. En défense, le promoteur prétend qu'il a encore le temps de commencer ses travaux au printemps, mais voilà plus d'un an qu'il se montre incapable de fournir à la Ville les garanties exigées.

En fait, les travaux devaient débuter l'été dernier par la construction d'un golf de 18 trous et de 40 maisons. À terme, 550 habitations auraient été érigées dans le pourtour de deux golfs, un 18 trous conventionnel et un 9 trous de type exécutif. Le projet est situé dans le secteur délimité par le prolongement éventuel de l'autoroute Du Vallon et le boulevard Saint-Jacques, au nord du boulevard Chauveau et au sud de Johnny-Parent. Le conseiller indépendant de Lebourgneuf François Picard s'oppose demande que la Ville de Québec abandonne tout simplement le projet.

DORMEZ-VOUS BIEN?
√ Vous éprouvez des *difficultés de sommeil* depuis plus de 6 mois?
√ Vous avez entre *30 et 50 ans?*
√ Vous n'utilisez **aucun somnifère** régulièrement?
Une étude sur le traitement de l'insomnie est en cours à l'Université Laval. Vous pourriez recevoir ***gratuitement*** une évaluation complète de votre sommeil ainsi qu'un traitement pour l'insomnie.
Composez le
656-2131, poste 6978 (Annie Vallières)
1466695

OPÉRATION GRAND MÉNAGE chez MEUBLES BARNABÉ
VOIR PAGE I-12
Dos de section Bonne Table
1466443

L'Hippodrome de Québec, tout l'monde y gagne!
CHEVAUX RESTO LOTERIE VIDÉO
SPECTACLES DE COURSES
En piste à Québec
dimanche 18h30 et jeudi 19h
Interpistes
sur écrans géants, par satellite
tous les jours dès 13h
Réservations: 525-8268
DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU FORFAIT Cavallo
du jeudi au dimanche
comprenant: Programme de courses (valeur 2$) en prime 2$ d'argent de pari
Marbré de cailles et ris de veau au caramel épicé
Ragoût d'escargots et champignons dans son choux aux fines herbes et gruyère
Marguerite d'endive et mesclun au vinaigre de citron
Fumante de la soupière ou Consommé de boeuf au porto
Fiori au lapin et chanterelles
Paëlla de Valence (thon, moules, palourdes, crevettes, pétoncles)
Entrecôte de boeuf grillé au fondant de raifort et cinq poivres
21,95 $ (taxes et service en sus)
Les délices du maître pâtissier
Thé, café ou tisane
CASINO LOTERIE VIDÉO
Le plus grand salon à Québec avec 100 appareils
OUVERT 7 JOURS SUR 7
10h à 3h a.m.
HIPPODROME DE QUÉBEC
Entrée et stationnement gratuits
1466595

JACQUES LEMIEUX LUNETTERIE
a du nouveau...
M. Guy Valentine opticien s'est joint depuis peu à notre équipe, nous vous invitons donc à venir le rencontrer.
Examens de la vue sur place par un ophtalmologiste, maintenant disponibles
Pour rendez-vous, composez le
(418) 686-0308
1628, chemin Sainte-Foy, Québec
1466251

10 ans déjà
École de diction et de communication orale
DÉBUT DES COURS
18 mars (samedi) ou
20 mars (en soirée)
VOUS APPRENDREZ À:
- Vous exprimer clairement d'une façon ordonnée;
- Maîtriser votre trac;
- Respirer, poser et projeter votre voix;
- Être naturel, crédible et convaincant;
- Acquérir plus d'aisance, d'assurance et de confiance;
- Améliorer votre langage non verbal;
- Faire des présentations;
- Perfectionner votre diction (articulation, prononciation, débit, pauses, intonation, messages téléphoniques...)
Dernière semaine pour vous inscrire
JEAN MARTIN, professeur
Formateur agréé, Emploi-Québec
POUR LES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX, L'ÉCOLE EST INSCRITE AU RAP
POUR INFORMATION:
Marie-Laurence Nadeau
653-1127
samedi de 9h à 16h
en semaine de 9h à 19h
2667, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (à proximité de l'Hôpital Laval)
1464298

Lamarche crée l'accoutumance
106,3 fm québec
première chaîne
Radio-Canada
réalisation : Gilles Hamel
Toute l'information
Du lundi au vendredi
15h à 17h30
ad1466444

Cinéma, football et guérilla

Il y a deux sports nationaux en Colombie: le football et... la guérilla. Si le réalisateur Sergio Cabrera en traite sur un ton bon enfant dans *Golpe De Estadio*, le sujet est éminemment sérieux dans son pays. De passage pour le week-end au festival Images du Nouveau Monde, Cabrera explique que son long métrage, son cinquième, n'est pas pris à la légère par ses compatriotes, qui ont été plus d'un million à le voir en salles.

« Chez vous, c'est vu comme une comédie, mais le film parle de choses très douloureuses pour le peuple colombien, comme la guerre, le kidnapping, la répression. J'ai pris le sport comme prétexte pour démontrer que pour faire la paix, le premier besoin demeure la dignification de l'ennemi », explique le cinéaste de 50 ans, dont c'est la première visite au Québec.

Golpe De Estadio, traduit par *Putsch au stade*, campe son action dans la jungle colombienne, au moment où l'équipe nationale tente de se qualifier pour la Coupe du monde. Les soldats des deux camps suspendront les hostilités, le temps de remettre en état le seul poste de télévision disponible et assister à une victoire écrasante de leur pays contre les Argentins.

Le parcours personnel et professionnel de Cabrera est pour le moins atypique. Né à Medellin, il a étudié en Chine jusqu'au moment de la Révolution culturelle. À l'âge de 18 ans, il prend le maquis avec la guérilla colombienne.

Quatre ans plus tard, il étudie le cinéma à Paris et Londres, avant de revenir dans son pays où il réussira, entre deux tournages, à se faire élire au Parlement.

Comme tout cinéaste engagé, Cabrera souhaite que ses films fassent œuvre utile auprès de son peuple, ce qui semble avoir été le cas avec *Golpe De Estadio*, sorti deux ans avant les négociations de paix entre le gouvernement d'Andres Pastrana et la guérilla colombienne.

« Le film a peut-être contribué à préparer les gens à être plus tolérants, plus positifs », avance le cinéaste. Son film a toutefois été mal reçu par la droite, qui lui a reproché d'avoir montré une « guérilla humaine avec des rêves. »

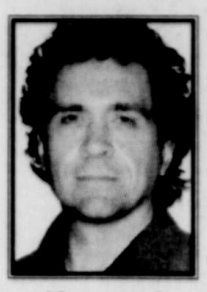

Normand Provencher
NProvencher@lesoleil.com

IMAGES DU NOUVEAU MONDE

Pas facile de tourner en Colombie. L'an dernier, explique Pastrana, il s'est fait six longs métrages, malgré une aide gouvernementale insignifiante.

En conséquence, les réalisateurs doivent se tourner vers les producteurs étrangers. Cabrera, lui, a reçu l'appui de l'Espagne et de l'Italie pour financer son film, tourné avec un budget de 2 millions $. Faute d'équipements, il lui a fallu se rendre en Europe pour faire la post-production.

HÉGÉMONIE AMÉRICAINE

Son film a tenu l'affiche trois mois, dans une quarantaine de salles de Bogota, un exploit lorsqu'on considère la mainmise du cinéma américain en Colombie sur la quasi-totalité des écrans. Une situation qui horripile Cabrera. « C'est absolument honteux. Les Américains bafouent le droit de la libre expression des autres peuples et celui de découvrir un cinéma différent. Comme si vous entriez dans une librairie et qu'il n'y avait que des livres américains. Le monopole des États-Unis étouffe et écrase les autres cultures, en plus, c'est de la concurrence déloyale avec l'habitude qu'ils ont de faire du dumping, d'inonder le marché de leurs films. »

Golpe De Estadio est à l'affiche d'Images du Nouveau Monde aujourd'hui à Place Charest (16 h 30) et demain (14 h 30), en version originale espagnole avec sous-titres français.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Sergio Cabrera, réalisateur colombien de « Golpe De Estadio ».

Justice pour tous

Petite séance en cour municipale

Marc Lestage
Le Soleil

■ QUÉBEC — Vous aimez le théâtre amateur, les petites intrigues et la nature humaine vous fascinent. Alors, vous êtes mûrs pour une petite séance de cour municipale.

C'est facilement accessible et captivant. En plus ça ne coûte rien.

Pas nécessaire de s'y connaître en procédure judiciaire pour apprécier. Si vous arrivez au moins 15 minutes à l'avance, un constable municipal s'occupera de votre formation.

— Attendez qu'on vous appelle.

— Parlez seulement lorsque le juge vous interroge.

— Fermez vos pagettes et cellulaires.

— Évitez de mâcher de la gomme.

« Silence !, Debout ! »

Panne d'essence, délit de fuite, billet d'infraction

Ce soir-là Richard Garon est venu expliquer au juge Paulin Cloutier que c'est à cause d'une panne d'essence qu'il s'est retrouvé dans un espace de stationnement interdit, sur le terrain du Club Price.

L'agent de stationnement Gilles Brochu est appelé à témoigner.

— Avez-vous remarqué que mes clignotants d'urgence fonctionnaient, avant de me donner un billet d'infraction ?

— Oui, mais tous les gens font ça, lorsqu'ils veulent se stationner illégalement.

— Avez-vous remarqué que mon coffre et que le capot de la voiture étaient ouverts ?

— Non, je ne me souviens pas.

Par la suite, Richard Garon a déposé un reçu d'essence et il a obtenu la permission de s'expliquer.

« Je suis tombé en panne d'essence. Je suis rentré dans le magasin pour téléphoner à mon fils. Tant qu'à y être, je suis resté à l'intérieur pour faire quelques courses. » La cause a été renvoyée. Le monsieur était bien content !

AFFAIRE CRIMINELLE

Ne croyez pas que la cour municipale n'entend que des histoires de « billets de stationnement ».

C'est de moins en moins vrai depuis que le Québec a refilé aux cours des municipalités l'administration des plaintes de nature criminelle qui peuvent être réglées « par déclaration sommaire de culpabilité ».

Ainsi, dans la seconde cause, Julien Poulin était soupçonné d'avoir commis un délit de fuite à l'intersection des rues de Vinci et Auclair, à Sainte-Foy, par un beau samedi soir d'été...

Sur les lieux de l'accrochage on a retrouvé un miroir de Honda Civic rouge. Dans les jours suivants, M. Poulin a été vu à plusieurs reprises circulant dans le secteur au volant de sa Honda Civic rouge endommagée et à laquelle il manquait précisément un miroir... Il a eu moins de chance.

Reconnaissons que ça n'était pas une cause facile. Surtout sans l'aide d'un avocat.

clearnet
scp MC
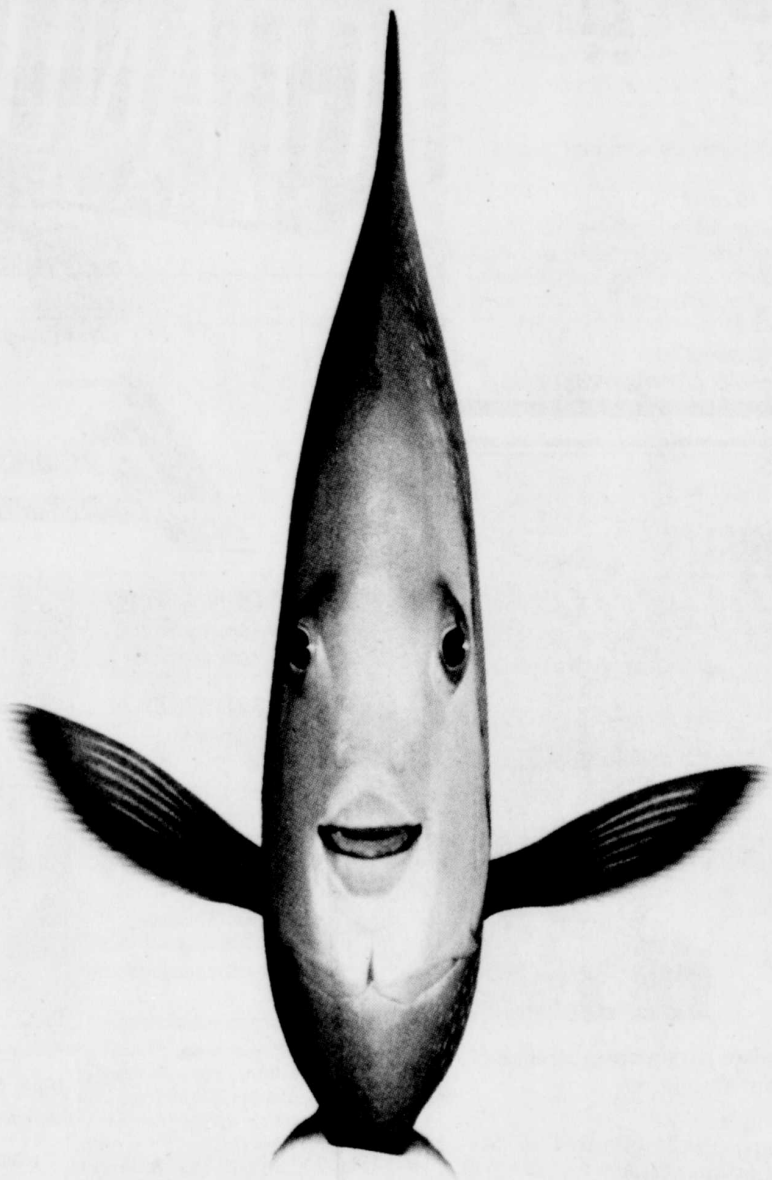

téléphone Qualcomm seulement
25 $
Mince alors !
Mince alors, le téléphone de ville numérique Qualcomm ultra-mince de Clearnet est offert à seulement 25 $, pour un temps limité. C'est le même bas prix que notre forfait mensuel le plus économique à 25 $. Seulement 25 $ pour un téléphone avec toute la qualité de la technologie Clearnet et 25 $ pour un forfait complet comprenant 200 minutes par mois, l'afficheur, la messagerie vocale et l'appel en attente sans frais additionnels. Passez vite voir ce téléphone ultra-performant à petit prix chez votre marchand Clearnet ou faites le www.clearnet.com ou encore le 1 888 CLEARNET, et renseignez-vous sur notre offre d'appels illimités la fin de semaine. Le futur est simple.

© 2000 Clearnet PCS Inc. MC Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc.
Faites vos achats en ligne au www.clearnet.com
BOUTIQUES clearNET
Les Galeries de la Capitale
Place Laurier
Centre du Rasoir. | LA CABINE TÉLÉPHONIQUE | Distributel | Maison Sony. | CENTRE HI-FI | Compu Structure | Dumoulin Région métropolitaine | Bureau en gros | FUTURE SHOP | BLOCKBUSTER

AFFAIRE GABRIEL LESSARD CONTRE Dr FERNAND LABRIE

Le Collège des médecins a le champ libre

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

QUÉBEC — Le Comité de discipline du Collège des médecins a désormais le champ libre pour entreprendre l'étude de la plainte pour négligence et conflit d'intérêts portée contre le Dr Fernand Labrie dans l'affaire Gabriel Lessard. Dans une décision manuscrite de quatre paragraphes, le juge Joseph R. Nuss refuse au directeur du Centre de recherche du CHUL la permission d'en appeler du jugement du juge Maurice Laramée autorisant le Collège à procéder avec la plainte.

Rappelant que l'autorisation d'appeler d'un jugement qui refuse la demande d'un sursis n'est accordée que dans des circonstances exceptionnelles, la Cour d'appel juge que les moyens que l'appelant (le Dr Labrie) désire invoquer peuvent être soumis directement au Comité de discipline.

«Ça ne change pas grand-chose. Le tribunal nous dit de faire valoir nos moyens de défense devant le Comité de discipline, on va le faire», a déclaré le procureur du Dr Labrie, Me André Morisset, en réaction à la décision de la Cour d'appel.

Dans son jugement rendu le 2 février 2000, le juge Laramée arrivait à la conclusion que paralyser le processus disciplinaire mis en place par le législateur pour la protection du public causerait plus d'inconvénients qu'un risque de condamnation auquel on peut remédier et rejetait, en conséquence, la demande de suspension de l'instance disciplinaire.

Personne au Collège des médecins n'était en mesure, hier, de préciser la date de reprise des audiences.

JUGEMENT RIOUX

Sur un sujet connexe, l'Université Laval a réagi négativement, hier, au jugement du juge Claude Rioux, publié jeudi dans nos pages, qui déclarait qu'un programme de recherche ne faisait pas partie de la gamme de services offerts par un hôpital dans le cadre de sa mission institutionnelle.

«Ce jugement remet en question de façon fondamentale toute l'organisation de la recherche médicale et il appelle une réflexion sur l'exécution des programmes de recherche dans les centres affiliés à un établissement universitaire et sur le cadre légal et réglementaire en vigueur», déclare dans un communiqué le recteur François Tavenas.

«Pour l'Université Laval, cette affirmation ne correspond pas à la réalité, ajoute-t-il. Tout comme les autres centres hospitaliers universitaires, le CHUQ a, en plus de sa mission hospitalière, la responsabilité, suivant la loi, de gérer le Centre de recherche.»

Quant à la qualité d'«usagers» niée aux participants à un programme de recherche qui n'auraient pas le droit de porter plainte contre un médecin chercheur, le recteur observe qu'il serait très étonné que les participants à des programmes de recherche demeurent sans protection.

Me Michel Barakatt

Si le jugement Rioux devait être maintenu, François Tavenas annonce que l'Université Laval entreprendra les démarches nécessaires pour que les participants aux programmes de recherche soient adéquatement protégés.

De son côté, le Dr Fernand Labrie, dans une longue lettre de trois pages au SOLEIL, regrette que l'article du journal du 2 mai laisse croire que les sujets qui acceptent de faire partie d'un projet de recherche clinique ne bénéficient pas d'une protection égale à celle dont jouiraient les patients de l'établissement. «À l'intérieur des centres hospitaliers universitaires et de leurs centres de recherche, ce sont les comités d'éthique qui assument pleinement le contrôle et l'évaluation continue des programmes de recherche et ces comités d'éthique se rapportent directement au conseil d'administration», écrit-il.

Le Dr Labrie ajoute que les sujets qui participent à un programme de recherche sont assurés de recevoir les meilleurs soins possible dans l'état actuel de la science médicale. «Un sujet qui participe à un programme de recherche est donc dans une situation privilégiée», affirme-t-il.

Quant au procureur de la famille Lessard, Me Michel Barakatt, il a tenu à exprimer son désaccord avec le juge Rioux qui semble hésiter sur la nature des actes posés par des médecins dans le cadre d'un programme de recherche.

«À mon avis, les médecins ou cliniciens du Centre de dépistage précoce du cancer de la prostate du CHUL posent clairement et sans équivoque des actes médicaux quand ils effectuent des touchers rectaux, examinent des patients et les interrogent sur leurs symptômes», soutient-il.

www.lesoleil.com

RESTAURANT L'OPÉRA
Succulents Fruits de mer
Salon bar L'Opéra
10 appareils
LOTERIE VIDÉO

Menu du jour à partir de 6,95$
Copieux déjeuners fruités

• Excellent combiné filet mignon de l'Ouest et crevettes.
• Entrecôte New-York.
3265, chemin Sainte-Foy
(angle Duplessis) 654-0019
1466680

Plus de 150 modèles de blousons cuir et suède

Cuir Rive-Sud
12 ans déjà
7777, boul. de la Rive-Sud, Lévis, Galeries du Vieux-Fort
833-8083
Ouvert du lundi au samedi
1465956

POUR TOUJOURS TOYOTA C'EST CHARLESBOURG

Toyota Echo 2000
2 ou 4 portes seulement
199$* /mois
Toyota Corolla 2000
2,8% 48 mois
4,8% 60 mois

Faites l'expérience de la qualité chez
TOYOTA CHARLESBOURG
6070, boulevard du Jardin, Charlesbourg
623-9843
www.ctoyota.com
Service des pièces et atelier de réparation ouverts du lundi au jeudi, de 8h à 21h, et le vendredi, de 8h à 17h30
1466841

Les jours de la Mariée

Pierre Robitaille
Un événement incontournable...
du 5 au 12 mars
Chez Pierre Robitaille, pas de listes de cadeaux déjà toutes prêtes; nous prendrons le temps de partager avec vous ce moment si important: le choix d'objets de décoration, vaisselle et linge de table qui meubleront votre nouvel univers.
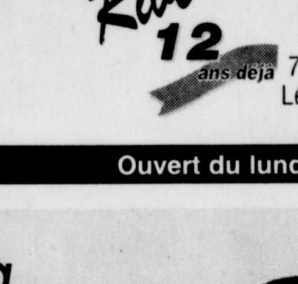

CONCOURS DE LA MARIÉE
À gagner, une fin de semaine pour 2, à l'Auberge Larochelle, La Malbaie.
Détails en magasin.

La boutique
Pierre Robitaille
Place Ste-Foy 653-7260
Conseil d'experts • Service personnalisé • Emballage et livraison gratuits
1461380

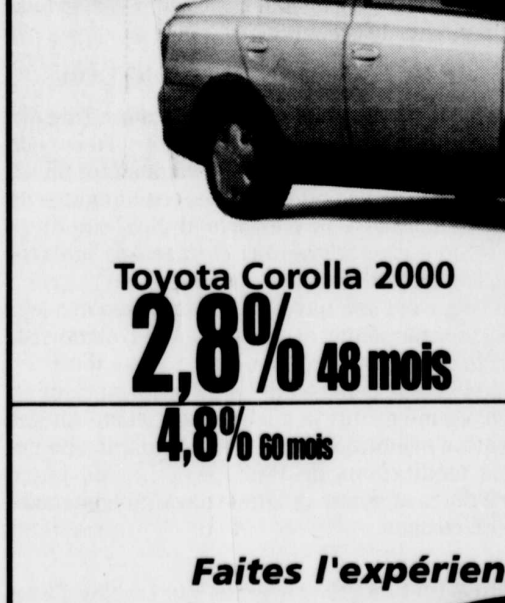
FORFAITS RELÂCHE
ACCÈS 100% DU 6 AU 10 MARS en journée et en soirée
Jeunes 7 à 13 ans 50$
Étudiant 14 à 25 ans 60$
Adultes 80$
toutes taxes incluses
Le service de transport Big-R-Bus sera disponible à tous les jours du 4 au 12 mars.
LE RELAIS
CENTRE DE SKI LAC-BEAUPORT
849-1851
ag1465540

CRITIQUE

Les cosmonautes de l'intime

«La face cachée de la lune», un Lepage émouvant et provocant

JEAN ST-HILAIRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Robert Lepage nous a habitués aux détours, si bien qu'on ne tombe pas des nues à l'entendre et à le voir nous parler de lui par les voies incommensurables du cosmos, comme il le fait au Trident dans *La face cachée de la lune*, son tout nouveau spectacle solo.

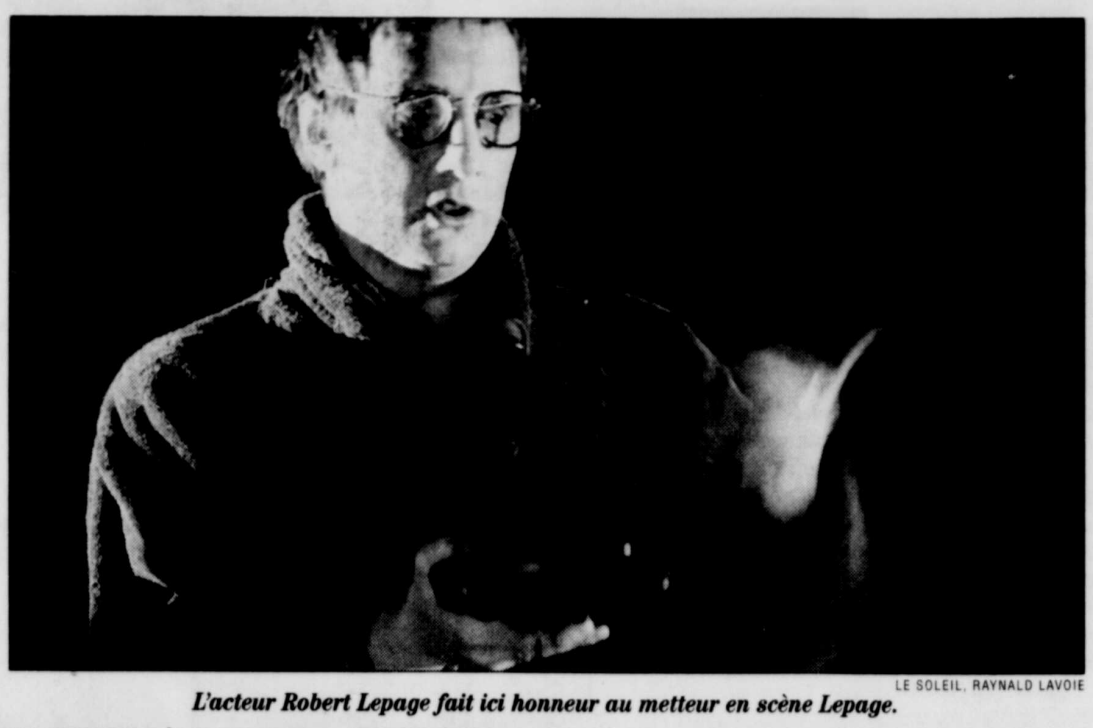

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

L'acteur Robert Lepage fait ici honneur au metteur en scène Lepage.

L'indice du plaisir théâtral devrait atteindre son sommet, ces jours prochains, à la salle Octave-Crémazie. Légitimement. L'œuvre traîne encore ses petites longueurs, quelques scènes au motif plus ou moins bien cerné, mais elle est d'ores et déjà émouvante et provocante. L'artiste y conduit une stimulante réflexion sur la place de l'homme dans l'univers. Pour ce faire, il se pose au centre de toute chose : son cosmos n'est pas tant un objet de conquête, un nouveau territoire à posséder que la maison de l'homme, cet animal rêveur. Conséquemment, son spectacle s'ordonne du point de vue de l'artiste-cosmonaute désireux de clarifier son rapport au monde, à la création, au vedettariat, au quotidien affectif, au passé et à l'avenir.

FRÈRES «INCOMPATIBLES»

La pièce procède de l'archétype de frères ennemis (encore qu'ici, il soit plus sage de parler d'incompatibilité). Après leur père, il y a quelques années, ils viennent de perdre leur mère. S'ensuit une douloureuse remise en question, chez l'aîné surtout, un professeur de philosophie au chômage, rêveur secret, excentrique et un soupçon dysfonctionnel. En apparence, son cadet, annonceur météo à la télé, s'en tire mieux. Il mène justement une vie fondée sur les apparences et le pragmatisme égocentrique. Lepage met leur affrontement en miroir de la course effrénée qu'Américains et Soviétiques se sont livrée pour la conquête de la Lune. Le titre de la pièce renvoie à la fois à l'hémisphère lunaire privilégié par le programme soviétique d'exploration et aux irrésolutions et secrets enfouis de son passé que l'aîné apprendra à amadouer. En ce sens, le spectacle a valeur de célébration du pouvoir autoguérisseur de la vie.

Le pont entre le quotidien intime et le cosmique repose sur un artifice d'intrigue assez ingénieux. L'aîné participe à un concours consistant à formuler un message à l'attention d'hypothétiques extraterrestres, message qui sera codé et expédié par sonde interplanétaire. Il tourne à cette fin, à la vidéo, des scènes de son environnement quotidien commentées en termes tantôt purement descriptifs, tantôt pensifs. Que sont ces messages sinon une puissante métaphore des aléas de la création et de la part de solitude (souvent écrasante) qu'ils impliquent.

Onirique, nostalgique, mordante, sa pièce balaie un large spectre

Lepage imite Lepage dans ce spectacle, faut-il s'en surprendre ? Il ramène des procédés qu'on lui connaît bien : l'appel du double par jeu de miroirs, l'entremise dramatique du hasard. Il revient aussi avec son dispositif scénique «caméra». Son spectacle est très filmique : travail champ-contrechamp, modification incessante du cadrage, variations amusantes sur le thème du hublot. Et puis, au strict plan dramatique, il en étreint large. Souvent avec virtuosité. Onirique, nostalgique et mordante, sa pièce balaie un large spectre d'émotions. Certaines ruptures de ton sont géniales. Relevons celle, lumineuse, où les deux frères discutent à mots chagrinés et agacés — au téléphone, car Lepage assume tout le texte — du partage du maigre héritage de la mère quand se pose le problème de la garde de son poisson rouge... Subito, on passe du mélodrame à l'humour burlesque.

Une nouvelle fois, il fait ample démonstration d'associations virtuoses d'idées et d'images, de transitions contrastées, d'ellipses visuelles. À nouveau, il fait la preuve de son talent rare à connecter le privé au public, à marier pudeur et narcissisme, à dégager l'universel de l'intime. Pour piment, il ne perd rien de son ironie. Les médias prennent quelques fléchettes. De même que le programme spatial américain, trop télégénique à son goût... Il y a motif à rouspétance ici. Une stratégie yankee fondée sur les relations publiques par opposition à un programme soviétique qui l'aurait été d'abord sur la foi dans le progrès de l'humanité, voilà qui est schématiser. Mais il faut dire qu'il fait véhiculer cette vue par ce rêveur de Philippe, dont il ne cache pas le penchant à se voir en victime, et en cela, en ami naturel des Alexei Leonov et autres perdants de la course à la Lune.

UNE PIÈCE QUI COMMANDE LE DÉTOUR

La face cachée de la lune commande le détour. Elle approfondit notre regard sur l'artiste singulier qui l'a conçue tout en nous démasquant dans nos démissions face au rêve et au merveilleux. Sa légende de frères cosmonautes de l'intime infini en deuil de leur cordon ombilical constitue une touchante invitation à grandir. Et dans son ludisme illusionniste, son questionnement amoureux de la grammaire du théâtre, c'est une navette qui nous emporte loin dans notre cosmos personnel et notre désir de transformation magique de nos jours.

Ajoutons que l'acteur Lepage fait honneur au metteur en scène Lepage. De même que la musique de Laurie Anderson, d'inspiration orientale (tiens, tiens...) quand elle accompagne les méditations de Philippe, et en un autre temps, toute à notre angoisse indéfinie devant l'immensité vertigineuse du cosmos.

LA FACE CACHÉE DE LA LUNE, ***conception, mise en scène et interprétation de Robert Lepage.*** *Assistance à l'écriture d'Adam Nashman, collaboration artistique et idée originale de Peder Bjurman. Assistance à la mise en scène de Pierre-Philippe Guay. Musique de Laurie Anderson, costumes de Marie-Chantale Vaillancourt, marionnettes de Pierre Robitaille et Sylvie Courbron, assistance à la scénographie de Marie-Claude Pelletier, assistance aux éclairages de Bernard White et manipulations de Marco Poulin. Voix des animateurs : Bertrand Alain et Lorraine Côté. Production d'Ex Machina coproduite par le Trident, le Festival international de marionnettes Henson, de New York ; Harbourfront Centre, de Toronto et Cultural Industries Ltd., de Londres, vue jeudi, à la salle Octave-Crémazie.*

SUNFIRE de Pontiac.
Le sport vous ouvre ses portes.

Avec son look sportif, la nouvelle Sunfire 4 portes est de loin la plus excitante de sa catégorie.

Options de paiement	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 $	286 $
1 350 $	248 $
2 401 $	218 $

218 $/mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

1,9 %
à l'achat ou à la location***

18 598 $
à l'achat**

La nouvelle SUNFIRE ENSEMBLE VALEUR 2000

À ce prix, la nouvelle Sunfire vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000.

• Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Climatiseur • Roues de 15 po • Verrouillage électrique des portes • Télédéverrouillage des portes • Régulateur de vitesse • Système antiblocage aux 4 roues • Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs • Dispositif antivol PASSLockII • Moteur 4 cyl. 2,2 L de 115 HP • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Siège arrière à dossier rabattable • Assistance routière

PONTIAC

La Sunfire. La passion de conduire.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
Bleue

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 350 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 9 921,60 $. **À l'achat, préparation incluse, transport (710 $) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ***Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Exemple de financement de 15 000 $ à 1,9 % : 48 versements de 324,77 $, coût en intérêts de 588,97 $, coût total de 15 588,96 $. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ††Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com/*

PONTIAC BUICK GMC GM

CONFÉRENCES

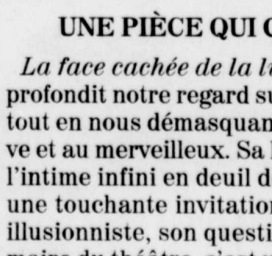

Yvon Dallaire
Psychologue-sexologue

Une série de quatre conférences à ne pas manquer. Pour couples ou personnes seules.

Les mercredis de 19h30 à 22h
Seulement 40$ pour les quatre conférences ou 15$ (25$ par couple) par conférence.

La femme a besoin d'amour, L'homme a besoin de sexe. Est-ce si vrai?	8 mars
L'infidélité, le couple peut-il y survivre?	15 mars
L'andropause ou la vie cachée des hommes (Ce que toute femme et tout homme devraient savoir à ce sujet)	22 mars
La sexualité après 40 ans (Les moins de 40 ans peuvent aussi bénéficier de cette conférence)	29 mars

Une production Option Santé
Collège Notre-Dame de Bellevue
1605, chemin Sainte-Foy, Québec

Yvon Dallaire est l'auteur de
S'aimer longtemps?, *Chéri, parle-moi* et de *Pour que le sexe ne meure pas*

(418) 687-0245

1466850

EXPOSITION TISSOT AU MUSÉE DU QUÉBEC

Le cap des 100 000 visiteurs

PIERRE-PAUL NOREAU
Le Soleil

QUÉBEC — Le Musée du Québec devrait atteindre le cap des 100 000 visiteurs avec son exposition *Tissot. Les Beautés de la vie moderne*. Pour le blitz final, la direction de l'institution va d'ailleurs ouvrir ses portes un peu plus tôt afin de satisfaire la demande accrue pour la dernière semaine de cette présentation.

«Ça tourne actuellement autour des 70 000 visiteurs. Au rythme de 2000 personnes par jour pour les dix derniers jours, nous devrions finir à 100 000», évaluait jeudi soir Marc Delaunay, directeur de l'Administration et des Communications au Musée du Québec. Selon lui, le Musée s'achemine ainsi vers sa deuxième meilleure année après celle de Rodin, puisque jamais auparavant une exposition n'avait réussi à susciter un achalandage aussi important pendant l'hiver. «Après Rodin, les gens du milieu des affaires nous avaient demandé de présenter une grosse exposition pendant la saison froide afin de drainer des visiteurs chez nous. Je pense que nous avons très bien relevé le défi.»

Dans le passé, d'autres expositions comme *Les Impressionnistes* et *Jean-Paul Lemieux* ont attiré jusqu'à 150 000 amateurs d'art au Musée du Québec, soit davantage que ne le feront les élégantes jeunes femmes peintes par Tissot. Il s'agissait toutefois de présentations faites au cours de la belle saison, alors que la région de Québec grouille de son plein de touristes.

M. Delaunay rappelle de plus que le coût important défrayé pour amener les oeuvres du plus britannique des peintres français avait forcé l'institution à hausser temporairement le coût du billet d'entrée, «ce qui nous avait valu certaines critiques». Mais, encore là, ça n'a pas empêché le Musée de faire un «hit», conclut-il.

Jusqu'au dernier jour de l'exposition, soit le dimanche 12 mars, l'institution ouvre donc ses portes à 9h tous les matins, sauf lundi alors que le musée est fermé. Les visites se terminent à 17h45 tous les jours, sauf le mercredi où l'institution est ouverte en soirée jusqu'à 20h45. Le service des communications précise que *Tissot* est à son meilleur tôt en matinée ou en fin de journée, alors que l'achalandage est un peu moindre.

COLLABORATION MUSÉE DU QUÉBEC

Le Musée du Québec suggère de visiter l'exposition tôt le matin alors que l'achalandage est moins important.

ÉQUIPE COUSTEAU

Rien ne bouge au sujet de l'enquête

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Six mois se sont écoulés depuis le dépôt du rapport d'enquête sur le comportement des membres de l'équipage de *l'Alcyone* qui avaient effectué, l'automne dernier, un tournage plutôt remarqué sur les baleines dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent.

La rapport de Pêches et Océans Canada a été déposé, en octobre 1999, à la suite de plaintes qui lui avaient été adressées le 15 septembre de la même année. Des compléments d'enquête ont été demandés à quelques reprises depuis le dépôt du rapport.

«Ce n'est pas une cause si facile qu'on le pense», a expliqué hier Diane Stooke, porte-parole du bureau de Solliciteur général, à Ottawa. Plusieurs facteurs auraient milité en faveur de ce délai dont les nombreuses causes à l'étude, à Ottawa, depuis le début de l'automne 1999. La mobilisation du contentieux fédéral dans le jugement Marshall aurait aussi contribué à ralentir le processus d'analyse. On ne sait pas non plus quand la décision sera rendue dans ce dossier.

Les pénalités encourues pour des infractions à la réglementation fédérale dans ce domaine peuvent atteindre 100 000 $.

Lors des événements du début de l'automne, *l'Alcyone* était détenteur d'un permis spécial l'autorisant à s'approcher des baleines. Normalement, il est obligatoire de se tenir à 200 mètres de ces mammifères marins qui séjournent dans le Saint-Laurent pour s'y nourrir.

Un battage médiatique mondial avait suivi cette affaire amenant au Canada la présidente de la société Cousteau, Mme Francine Cousteau, qui avait réitéré sa pleine confiance en l'équipage.

La
THALASSOTHÉRAPIE
à PASPÉBIAC
C'EST UNE VACANCE SANS ÉGAL...
Si, si : la mer, le charme douillet de ce très beau manoir, le choix de loisirs, la qualité de la table, les sourires et attentions de tous et chacun, et en prime, des traitements qui vous revigorent comme une dynamo!
Le chef de file des vacances énergisantes qui, en plus, respecte votre rythme et vos goûts:
L'AUBERGE DU PARC
1 800 463-0890
www.aubergeduparc.com
1466735

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE POUR MEUBLES À PARTIR DE 500 $ ET PLUS.
*SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. TAUX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.

– PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION

QUÉBEC
687, boul. Pierre-Bertrand
Vanier
687-4270

RIVE-SUD
5220, boul. de la Rive-Sud
Lévis
833-0165

HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer.: 9h à 17h30
Jeu. et ven.: 9h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 11h à 17h

CLUB PISCINE

Spéciaux valides les samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 mars 2000

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Le JARDIN MOBILE

Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
1465585

Les émotions et le Corps
avec
Dr Réal Choinière
chiropraticien, kinésiologiste, conférencier,
auteur du livre «Les Émotions et le Corps»

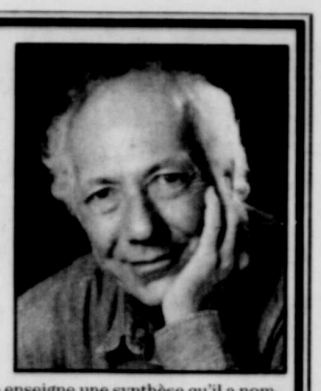

Après une longue carrière en chiropratique, le docteur Choinière enseigne une synthèse qu'il a nommée la psycho-kynésiologie. Cette science démontre rapidement que tous les maux physiques (maux de dos, migraine, douleur menstruelle, acné, cancer, allergie, otite, obésité, anorexie, fibromyalgie, etc.) et toutes les difficultés de comportement (colère, dépression, hyperactivité, dépendance affective, déséquilibre sexuel, difficulté d'apprentissage, baisse d'énergie, etc.) sont d'origine émotionnelle et mentale.

Le docteur Choinière démontre dans un enseignement simple et précis comment décortiquer chaque histoire personnelle pour apporter un changement aux habitudes inscrites dans la mémoire et avoir accès à son potentiel illimité.

DÉMONSTRATION PRATIQUE LORS DE LA CONFÉRENCE

Conférences: «Les Émotions et le Corps»
le merdredi, 19h30 Entrée: 20$ tx incl.
8 mars: Hôtel Ambassadeur, 321, boul. Ste-Anne, Beauport
26 avril: Polyvalente St-Urbain, 50, rue Racine, Baie-St-Paul

ATELIERS 2 JOURS: 325$ + tx par personne, 550$ + tx par couple
samedi et dimanche 9h à 12h30 et 14h à 17h30
11-12 mars: Beauport, Hôtel Ambassadeur, 310, boul. St-Anne
29-30 avril: Baie-St-Paul, Auberge la Pigneronde, 750, boul. Mgr-de-Laval
Cessez de tourner en rond ou de souffrir dans l'attente qu'un autre puisse vous guérir

Centre psycho-kinésiologie de l'Île d'Orléans Inc.

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS: (418) 683-8052 ou (418) 639-2587

Raynald Jean et Val-Bélair n'en ont pas fini avec les tribunaux

L'ex-directeur des travaux publics prévoit intenter trois autres poursuites contre la Ville

JEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — Tous les ponts sont coupés entre la Ville de Val-Bélair et son ancien directeur des travaux publics, Raynald Jean. Plus que jamais, les deux parties s'en remettent aux tribunaux pour clore l'interminable saga judiciaire qui les oppose.

On dit souvent qu'une mauvaise entente vaut mieux qu'un bon procès. Sauf qu'à Val-Bélair, les choses se passent différemment. Au cours des prochains mois, les tribunaux devraient entendre pas moins de trois causes différentes opposant la Ville à son ancien cadre, Raynald Jean. Ce dernier en appelle tout d'abord d'une décision de la Commission municipale du Québec qui a maintenu son congédiement, survenu en septembre 1998.

L'avocat de M. Jean espérait une ouverture de la Ville

L'ancien directeur des travaux publics a aussi annoncé qu'il poursuivra la Ville afin de se faire rembourser les frais encourus lors d'une enquête mise sur pied par la municipalité, à l'été 1998. Ajoutez à cela une requête en diffamation déposée par M. Jean contre le maire Claude Beaudoin ainsi que trois de ses conseillers, et vous aurez une vue à peu près complète du champ de bataille.

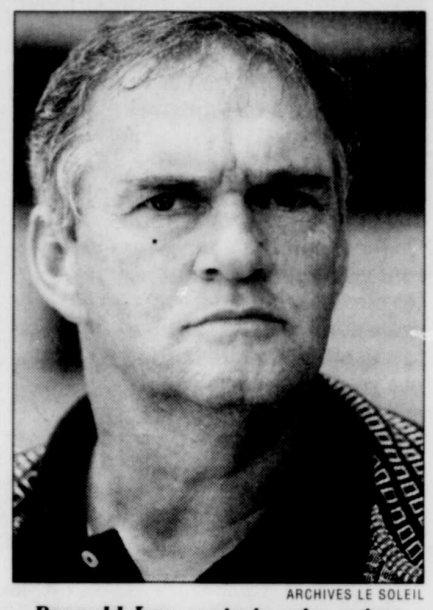

ARCHIVES LE SOLEIL
Raynald Jean conteste entre autres son renvoi par la Ville.

La fin de semaine dernière, l'avocat de M. Jean, François Marchand, avait cru déceler une ouverture après que le maire Claude Beaudoin eut déclaré au SOLEIL que plus de 100 000 $ avait été offerts pour régler le litige. Rien à faire. Pour l'avocat de la Ville, Roger Pothier, il s'agit là d'histoire ancienne. «Avant les procédures, nous étions effectivement prêts à offrir plus de 10 000 $. Mais à l'époque, M. Jean en exigeait 200 000 $. Maintenant, il n'y a plus d'argent sur la table. Non seulement M. Jean ne mérite pas d'être dédommagé, mais il mériterait d'être poursuivi pour abus de procédure. Nous en viendrons peut-être là un jour.» Me Pothier considère que l'affaire est réglée, puisque la Commission municipale du Québec a donné raison à la municipalité et qu'elle a justifié le congédiement de l'ancien directeur.

L'avocat de Raynald Jean, Me François Marchand, affirme qu'il n'y a jamais eu de discussion sérieuse pour régler le litige.

Dans une lettre transmise jeudi à Me Pothier, il soutient même que la Ville s'est bornée à offrir 35 000 $ à son client. Selon lui, la municipalité aurait intérêt à envisager un règlement à l'amiable, même si le mot paraît un peu mal choisi dans les circonstances.

«Ils ont prévu un budget de 400 000 $ afin de couvrir les frais d'avocats à venir. Pour une somme largement inférieure, peut-être même la moitié, nous serions prêts à mettre un terme aux procédures. C'est une incitation à négocier. Autrement, tout cela pourrait encore durer des années.»

La Ville de Val-Bélair saisira-t-elle le rameau d'olivier? Un conseil: ne risquez pas le moindre sou là-dessus.

Depuis 1998, la Ville de Val-Bélair aurait dépensé plus de 750 000 $ dans une série de démêlés judiciaires, dont Raynald Jean n'est que le plus célèbre protagoniste.

Économisez dès maintenant avant qu'il ne soit trop tard!

solde
de saison

40 à 50 % de rabais

SUR NOS PRIX ORIGINAUX

Faites votre choix parmi une sélection de vêtements et d'accessoires de printemps offerts en tailles courantes et en petites tailles.
Ce solde ne durera pas toujours. Alors, hâtez-vous!

Les quantités sont limitées.

Talbots

Place Sainte-Foy (418) 656-4499

JS-1464274

PAM*? 17,84$ par mois, taxes incluses
Livraison 7 jours, par camelot
*Paiement Automatique Mensuel
686-3344
1 800 463-2362

tapi tec

ON SE REFAIT UNE BEAUTÉ !
Profitez de rabais incroyables !
PLANCHER FLOTTANT
6 mm
Garantie de 15 ans
Érable blanchi, érable, hêtre et chêne
HDF, haute densité 935 kg/m²
1,69 le pi²

CÉRAMIQUE
Grade 4
Plusieurs couleurs au choix
12 x 12, 13 x 13
à partir de
1,09 le pi²

PRÉLART ET TAPIS
Coupons
Plusieurs grandeurs et couleurs
70 % de rabais

Prix et produits en vigueur du 4 au 18 mars inclusivement

LA RÉFÉRENCE EN COUVRE-PLANCHERS

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE
SERVICE D'INSTALLATION EXÉCUTÉ PAR DES PROFESSIONNELS
5830, boul. Pierre-Bertrand Nord Québec
(voisin de Clément)
R.B.Q" 2438-1923-12
(418) 622-8092
RECOMMANDÉ CAA

1464588

BUDGET 2000 ***Répond à vos besoins***

• Plus de ressources pour la santé, l'éducation et les enfants
• Réductions d'impôts
• Investissements accrus pour une économie plus novatrice

Ce budget améliorera votre qualité de vie et celle de votre famille. Pour en savoir plus :
1 800 O-CANADA (1 800 622-6232) TDD : 1 800 465-7735
du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h (HNE), la fin de semaine, de 8 h à 17 h (HNE)

ou visitez notre site Web : **www.fin.gc.ca**

Canada

JS-1466102
JS-1466219

Pour sauver l'assurance-maladie

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Trois ambulances, dépêchées par le Syndicat canadien de la fonction publique, parcourent le Canada pour sauver l'assurance-maladie. L'une d'elles s'est arrêtée, hier, à l'hôpital Laval et au CHUL pour faire connaître sa mission: empêcher la privatisation des soins de santé au Canada et demander au gouvernement canadien une hausse du financement des soins de santé. Si le système de santé ouvrait la porte aux services privés, dit le Syndicat, les Canadiens auraient un système de santé à deux vitesses et les coûts reliés à la santé augmenteraient. Sur la photo, Carl Dubé, vice-président de la section Québec-Beauce-Appalaches du Syndicat, et Pierre Soucy, président de la section locale de l'hôpital Laval. J.M.

ACOMBA2000
DANGER
Notre VENTE À 1¢ de logiciels comptables vous fera VOIR DOUBLE
Achetez un logiciel comptable Fortune 1000 au prix régulier et obtenez-en un deuxième, à votre choix, pour 1 cent.
Détails chez votre concessionnaire Fortune 1000 participant. Cette offre se termine le 31 mars 2000.
Un bon logiciel pour le Y2K de quoi toucher ?
DECTRONIQUE (418) 650-6667

PAM*? *Paiement Automatique Mensuel 17,84 par mois, taxes incluses Livraison 7 jours, par camelot
686-3344 1 800 463-2362
LE SOLEIL

La SQ accusée d'atteinte à l'honneur posthume

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

QUÉBEC — Une famille de Gaspé poursuit la Sûreté du Québec et un de ses policiers parce qu'il aurait, selon eux, véhiculé de fausses informations lorsqu'il a tenté joindre les parents pour leur annoncer la mort de leur fils.

L'histoire s'est produite le 21 mai 1999, quand le poste de Gaspé de la SQ est informé par la police de Hamilton du décès de Hoyt Stewart. Un policier du poste se met alors en quête des parents pour leur annoncer la triste nouvelle.

Ceux-ci étaient cependant absents, ayant quitté Gaspé le jour même pour aller visiter leurs enfants à Drummondville. Le policier s'est alors lancé dans une véritable tournée pour tenter de les retracer.

Il a d'abord rencontré deux voisines, dont la grand-mère du défunt, âgée de 95 ans, à qui il a annoncé la nouvelle du décès. Il a ensuite effectué une vingtaine de téléphones à des résidants de Gaspé, toujours dans le but de rejoindre les parents. À chaque fois il informe ses interlocuteurs du décès de M. Stewart, soutient la poursuite déposée en Cour supérieure.

Il rejoint enfin un oncle du défunt à qui il aurait alors dit, toujours selon les requérants, que M. Stewart se serait échappé d'une prison de Hamilton et qu'il se serait pendu. Cette information a été transmise par l'oncle à deux autres membres de la famille qui ont vérifié auprès de la police de Hamilton pour apprendre que M. Stewart était en fait décédé dans son sommeil.

Le père et la mère ont finalement été informés de la mort de leur fils en début de soirée mais ce n'est qu'une semaine plus tard qu'ils ont eu vent de la fausse information transmise, délibérément selon eux, par le policier.

Ils estiment que celui-ci a porté atteinte à l'honneur et la réputation posthume de leur fils, que le policier n'aurait pas dû transmettre de l'information avant que la famille ait pu être avisée et ils tiennent la Sûreté du Québec conjointement responsables de la conduite de son employé.

La famille Stewart réclame 40 000$ pour atteinte à la réputation et à titre de dommages moraux.

Collection
Femme
Enceinte
FORMES
COLLECTION FEMME ENCEINTE
PARIS - LONDRES - TORONTO
Le magasin spécialisé de vente par correspondance.
Demandez-nous, par téléphone, le catalogue gratuit.
1-800-750-4543
FORMES
2185, rue Crescent
Montréal, Québec
1465747

Conférence:
Le psychisme dans la médecine traditionnelle chinoise
Dr Nicole Tremblay
Psychologue et acupuncteure, professeure certifiée du International Healing Tao Center de Mantak Chia
Mardi 7 mars 2000, 19h30
10$
338, chemin St-Louis
Québec (Québec)
Cours 1 et 2:
Sourire intérieur, six sons de la santé, trois forces de l'univers
Exercices préparatoires au niveau 1, automassage du chi, petit et grand orbite microcosmique
Québec, 11 et 12 mars
Montréal, 25 et 26 mars
Pour information et réservation:
(418) 688-1711
1466629

MONTANA de Pontiac.
Vous n'aurez jamais été aussi bien équipé pour l'aventure.
La Montana de Pontiac offre la meilleure économie d'essence dans sa catégorie▼.
Options de paiement

Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0$	379$
2 135$	318$
4 551$	248$

★★★★★
Sécurité cinq étoiles
La Montana de Pontiac a reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers lors de tests d'impact latéral▼▼.
PONTIAC
-248$/mois* Location 36 mois
Transport et préparation inclus
-1,9% à l'achat** jusqu'à 48 mois
L'aventure en famille a un nouveau nom.
• 2 portes latérales coulissantes • Moteur 3400 V6 de 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager de type latéraux et frontaux • Verrouillage des portes programmable et rétroviseurs chauffants à commande électrique • Volant inclinable • Lecteur de disques compacts • Climatiseur • Système antivol PASSKeyIII • Sièges amovibles basculants à dossier rabattable
MONTANA. La passion de conduire.
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL
Bleue
†† L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 450$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 14 588,60$. **Taux de financement de 2,9 % à la location aussi disponible jusqu'à 36 mois. ▼Donnée fournie par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de la consommation de carburant 2000. ▼▼Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. ††MD Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com
PONTIAC BUICK GMC GM

RAPPORT DU CORONER

Un octogénaire qui n'était plus en état de conduire

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — L'analyste en enquête de collision de la Sûreté du Québec estime que Napoléon Gagnon, le conducteur de 87 ans qui a frappé le jeune Anthony Vachon le 28 avril, à Sainte-Claire, n'avait plus les capacités nécessaires pour conduire un véhicule automobile.

C'est ce qu'on peut lire dans le rapport du coroner Raymond Morin.

Anthony Vachon, six ans, était sorti de l'école Morissette en courant et avait été happé à mort par la voiture conduite par Napoléon Gagnon, 87 ans, juste en face de la maison de ses grands-parents sur la rue de la Fabrique, à Sainte-Claire. Le corps d'Anthony était resté coincé sous la Cadillac blanche et avait été traîné sur 35 mètres.

Le rapport de l'agent Christian Lindsay, analyste en enquête de collision de la Sûreté du Québec, indique que «l'âge très avancé du conducteur, 87 ans, a pour effet de diminuer de beaucoup ses habiletés (acuité visuelle, perception-réaction, ouïe, discernement, mise au foyer, processus mental, gestes plus lents, etc.). Cet état du conducteur est un facteur contributif dans cette collision», peut-on lire dans le rapport du coroner Raymond Morin.

L'agent Lindsay conclut que Napoléon Gagnon n'a plus les capacités nécessaires pour conduire une automobile et qu'il doit se soumettre à un examen médical à la SAAQ.

La SAAQ a depuis sanctionné et suspendu le permis de M. Gagnon, un résidant de Sainte-Hénédine.

Dans le rapport, l'enquêteur ajoute comme facteur contributif le fait que le jeune garçon a traversé la rue en courant et la présence d'autobus scolaires et de véhicules stationnés le long de la rue de la Fabrique, nuisant ainsi à la vision périphérique des conducteurs

La mort du petit écolier Anthony Vachon avait tellement secoué la communauté de Sainte-Claire que le coroner n'a presque plus besoin de faire de recommandations: toutes les mesures correctives ont déjà été prises. «Je ne peux que féliciter les intervenants et les autorités d'avoir pris immédiatement leurs responsabilités dans ce dossier», souligne d'ailleurs le coroner Morin.

Les autorités de la commission scolaire et du transporteur ont fait peindre une traverse de piétons à l'intersection de la rue Fréchette et de la rue de la Fabrique, ils ont transformé la rue Fréchette en sens unique nord-sud et ont interdit le stationnement à plusieurs endroits. La commission scolaire doit maintenant demander aux autobus de se placer les uns en arrière des autres et d'actionner leurs feux intermittents de façon à interdire la circulation automobile.

loto-québec résultats

La Mini — Tirage du 2000-03-03

NUMÉROS	LOTS
123522	50 000 $
23522	5 000 $
3522	250 $
522	25 $
22	5 $
12352	1 000 $
1235	100 $
123	10 $

Banco — Tirage du 2000-03-03

02 05 14 15 17
18 20 26 28 34
36 38 46 51 52
59 63 65 67 69

Quotidienne — Tirage du 2000-03-03

3 4
640 9008

Extra — Tirage du 2000-03-03

NUMÉRO
039943

Super 7 — Tirage du 2000-03-03

04 25 28 34 35 39 47
Numéro complémentaire 06

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Cédéroms, Internet, numérisation... Québec à la conquête du monde !

Les jeunes **champions** du multimédia

UN REPORTAGE DE GÉRARD DELTELL

Mardi, Québec ce soir

18 h

Radio-Canada Télévision

La Maison EXPOhabitat 2000
ENTRÉE GRATUITE
Une construction de QUESTCO INC.
518, rue des COMMODORES, autoroute 20, sortie 311 ou route 132 Ouest (près du ciné-parc)
À SAINT-NICOLAS

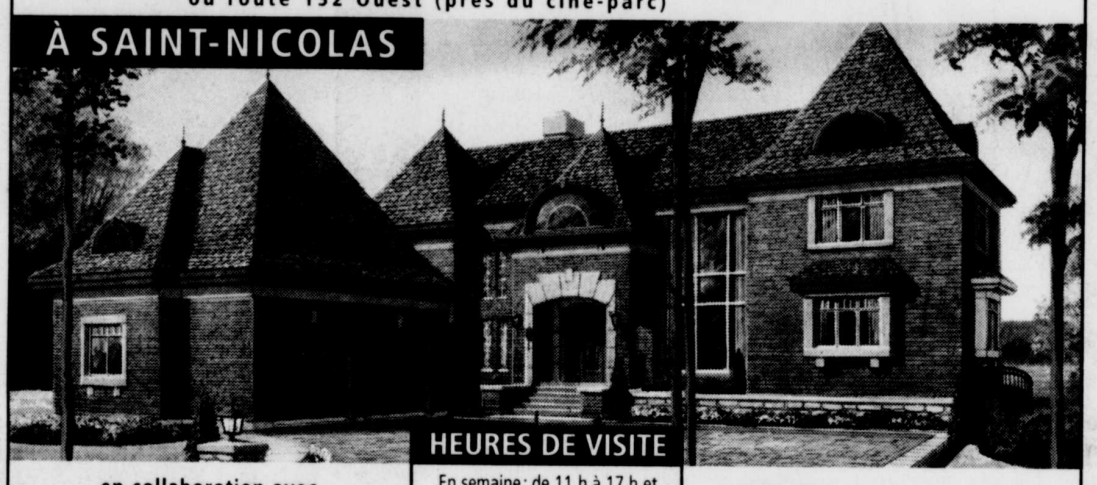

HEURES DE VISITE
En semaine: de 11 h à 17 h et de 19 h à 21 h
Les samedis et dimanches: de 11 h à 17 h
Pour information: 836-5555

en collaboration avec
Brique et pierre — Ville hôtesse — Financement — Armoires de cuisine — Robinetterie — Ventilation — Fenêtres — Mobilier — Mobilier — Système alarme — Promoteur — Bains et douches — Murs préfabriqués et fermes de toit — Planchers de bois franc — Remblais et terrassement — Fournitures plomberie et chauffage

- ARMATURE BOIS-FRANCS INC., acier armature
- BOITEAU LUMINAIRES, luminaires
- CÉRAMIQUE MICHEL ENR., pose de céramique
- CÉRATEC INC., céramique fourniture
- DESIGN MGAS INC., architecte
- DISTRIBUTION SAINTE-FOY LTÉE, fourniture de gypse
- EMILE BEAUDOIN, escaliers
- ENTREPRISE DE PEINTURE J. HARVEY ENR., application de peinture
- ENTREPRISES MARCIAL NADEAU INC., formes et coffrage
- FORMAFLOR, arrangements floraux
- FOR-TREM INC. ISO 9002 ET CHALAIR INC.
- GYPSES PROMARK INC., pose de gypse et tirage de joints
- JAMO ENTREPRISES PAYSAGISTES, jardin intérieur
- M. LJUBOMIR LUKIC, concepteur
- LES PAPIERS PEINTS PROVINCIAL LTÉE, papiers peints
- LES PORTES ST-JEAN INC., fourniture de matériaux
- LES TEXTILES PATLIN, tissus
- MATÉRIAUX BOMAT, bois
- PLANCHERS LUGO INC., pose de plancher de bois franc
- PLOMBERIE Y. BEAUDOIN ET FILS INC., plomberie
- PRESTIGE MÉTAL INC., barreau de métal pour escalier
- REVÊTEMENT DE LA CAPITALE INC., solinnage et soffite
- ROLAND BOULANGER ET CIE LTÉE, fourniture de matériaux
- STELMAR INC., main-d'oeuvre
- TECHNOVOLT ELECTRIQUE INC., électricité
- TRANSIPLAST INC., stores
- WESCO DISTRIBUTION - CANADA INC., équipements électriques
- APCHQ, garantie de maisons neuves
- B.M.L. CONSTRUCTION, excavation
- BÉTON V.R., polissage béton
- CENTRE DE CHALEUR GIROUX-MAÇONNEX, foyer
- CLAUDE GAUDREAU, déboisement
- CLAUDE ROBITAILLE, installation des rideaux
- CLAUDE VINCENT ARPENTEUR GÉOMÈTRE, arpentage
- CRANE Canada INC., sanitaires
- DEMIX BÉTON QUÉBEC, fourniture de béton
- DÉNEIGEMENT CLAUDE BÉLANGER, déneigement
- ÉPANDAGE DE PIERRE DANIEL FORTIER INC., pierre
- ICG PROPANE INC., raccordement et mise en marche foyer propane et fourniture gaz
- INDUSTRIES R.G. INC. ET GARAGA, porte de garage Garaga
- INTERNATIONAL WALL-COVERING DIVISION DÉCORLUX, papiers peints
- ISOLATION MICHEL VERRET - INC. ET THERMO-CELL, isolant et uréthane
- LA CELLUBOUTIQUE INC., téléphone chantier
- LABERGE ET ALLARD INC., main-d'oeuvre
- LES ENTREPRISES IMPERMÉABILISATION RAE INC., imperméabilisation solage
- MAÇONNERIE J.C.R. PÉLOQUIN ENR., pose de maçonnerie
- MARONIX INC., douche chambre des maîtres
- PAQUET LAURENT & FILS INC., enduit acrylique
- PEINTURE CHÂTEAU, peinture
- POMPAGE INDUSTRIEL DE QUÉBEC, pompage béton
- POULIN & DUPONT, notaires
- RÉFRIGÉRATION R. LÉVESQUE INC., appareils de cuisine et hotte
- SUPERMÉTAL STRUCTURES INC., angles à maçonnerie
- TOITURE ABC, toiture de bardeau
- YVES TARDIF, GÉOLOGUE, expertise pour les fondations

APCHQ Région de Québec — LE SOLEIL — TVA — CHOI FM 98

Nos remerciements aux partenaires et fournisseurs de la Maison EXPO habitat 2000
1463821

Une pluie de nouveautés

JOURNÉE DES ENFANTS AVEC LES PERSONNAGES DE LOONEY TUNES

Admission générale	9,00 $
Étudiant avec carte	7,00 $
Aîné	7,00 $
Groupe de dix et plus	7,00 $
Enfant (6-12 ans)	3,00 $
Enfant moins de 6 ans	Gratuit

Tarif d'entrée taxes incluses

Lundi	14 h 00 - 22 h 30
Mardi à vendredi	11 h 00 - 22 h 30
Samedi	10 h 00 - 22 h 30
Dimanche	10 h 00 - 18 h 00

Du 28 février au 5 mars 2000
Centre de foires de Québec
www.auto2000.qc.ca
Leclerc — La Corporation des concessionnaires d'automobiles de la régionale de Québec — Desjardins

SALON DE L'AUTO DE QUÉBEC 2000
JS-1463655

12 mois de prison pour un chauffard de 74 ans

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Accusé de délit de fuite après avoir tué le jeune Sébastien Dion, sur la 4e Avenue à Québec, Adrien Martineau, 74 ans, a été condamné hier à 12 mois de prison par le juge Carol Saint-Cyr.

Le verdict a ravivé la douleur et la colère des parents, qui ont invectivé l'accusé et sa famille, dès qu'ils sont sortis de la minuscule salle du palais de justice.

« Martineau, tu l'emporteras pas au paradis ! a lancé Jean Dion, le père de la victime. On a perdu notre enfant et pis vous autres vous allez fêter avec vos caisses de 12, comme d'habitude ! »

« La Couronne a fait son travail, affirme-t-il, mais le juge n'a pas fait le sien. C'est à eux de mettre leurs culottes. »

Lors des représentations sur sentence, la famille avait présenté un douloureux témoignage au juge Saint-Cyr, lui demandant d'imposer une peine exemplaire.

La Couronne réclamait au moins deux ans, ce qui aurait envoyé M. Martineau au pénitencier, alors que la défense souhaitait une peine avec sursis inférieure à deux ans, qui aurait été purgée dans la collectivité.

Depuis le 1er juillet, la loi prévoit un emprisonnement pouvant aller jusqu'à la perpétuité dans le cas d'un délit de fuite, mais comme l'accident est survenu le 21 mars 1999, trois mois avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, l'accusé devait être jugé en vertu de l'ancienne loi, qui prévoit un maximum de cinq ans, a souligné hier le juge.

Celui-ci a rappelé qu'il n'y a eu aucune trace de freinage sur les lieux de l'accident et que la voiture n'a jamais ralenti, après l'impact qui a projeté la victime sur une centaine de pieds. M. Martineau s'est livré quatre jours plus tard, sur les conseils de son frère, ancien policier à la Ville de Québec.

Il affirmait ne pas avoir réalisé qu'il avait frappé quelqu'un, même si le pare-brise de sa voiture avait été fracassé. Selon le juge, sa version n'est pas crédible.

Il considère que le délai de quatre jours, le fait que l'accusé minimise sa responsabilité et qu'il a déjà été condamné pour facultés affaiblies en 1977 constituent autant de facteurs aggravants. Il a également dit tenir compte de la grande détresse de la famille de la victime, qui réclame justice.

Mais il retient par contre des facteurs atténuants: l'âge avancé de M. Martineau, le fait qu'il ne présente pas de risque de récidive, qu'il n'ait pas tenté de maquiller le véhicule pour cacher sa responsabilité et que l'enquête ne donne aucune preuve de facultés affaiblies ce jour-là.

Le juge a longuement cité plusieurs cas de jurisprudence où les peines étaient inférieures à deux ans pour des causes où les accusés avaient tenté d'effacer des traces ou de s'enfuir à l'extérieur de la province.

Dans sa décision il impose par ailleurs une interdiction de conduire pour trois ans, soit le maximum permis par la loi, et une probation de deux ans pendant laquelle M. Martineau ne pourra consommer aucune boisson alcoolique ni fréquenter de débit de boisson.

Tant la défense que la Couronne ont reconnu que la décision du juge était très recherchée. L'avocat de la défense, Me Jean Asselin, croit que la peine était « assez juste » et qu'il serait difficile de la faire changer en appel. Le procureur de la Couronne, Me Steve Magnan, veut pour sa part prendre le temps d'analyser plus à fond ce jugement.

M. Martineau sera admissible à une libération conditionnelle après avoir purgé le tiers de sa peine.

Don de 317 000 $
à l'Hôpital Laval

Madame Lucille Morin s.c.q., trésorière et responsable du comité des subventions au conseil d'administration de la Fondation Hôpital Laval, a remis à M. Gilles Lagacé, directeur général de l'Hôpital Laval, un don de 317 000 $. Ce don représente 200 000 $ pour l'acquisition d'équipements médicaux spécialisés, 50 000 $ pour le Programme de subvention pour des projets n'excédant pas 10 000 $ présentés par les employés et les médecins de l'Hôpital Laval, 33 000 $ pour le pavillon de recherche clinique, 13 000 $ pour la randonnée cycliste et pédestre et plus de 21 000 $ pour la réalisation de projets divers pour l'Hôpital Laval.

De gauche à droite :
M. Jean Brown ca, président du conseil d'administration de la Fondation Hôpital Laval, Mme Lucille Morin s.c.q., trésorière et responsable du comité des subventions, M. Gilles Lagacé, directeur général de l'Hôpital Laval et Mme Louise Cimon, directrice générale de la Fondation Hôpital Laval.

FONDATION
Hôpital Laval

MATELAS 39" mousse 69,95
MATELAS 54" à partir de 98,95

MATELAS NEUFS
surplus de production, fins de ligne, échantillons de magasin
À UNE FRACTION DU PRIX

MATELAS HAUTE QUALITÉ
510 ressorts
54 pouces Cour. 528,95$ SOLDE 259,95$
60 pouces Cour. 619,95$ SOLDE 329,95$

MATELAS MOUSSE
haute densité 54 pouces
Cour. 399,95$ SOLDE 169,95$

Plusieurs autres spéciaux en magasin

CENTRE DE LIQUIDATION

La qualité Matelas Dauphin à prix de liquidation!
Quantités limitées!
MATELAS DAUPHIN

SEULEMENT au 85, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC

Nos nouveaux forfaits ont une petite touche de plus que les autres.

9www

Téléphone bimode ultra-mince
QCP 2760 de Qualcomm^MC

nouveau prix 49 $*

Les forfaits **parlez//surfez**

Surfez sur le Web à l'écran de votre téléphone numérique

- Accès aux sites Sympatico.ca, Showbizz.net, Restaurant.ca, Cinéma Montréal, Amazon.com, Cyber411, ainsi qu'à ceux de Yahoo! Canada, de Tremblant, de la Banque de Montréal Veev, de Charles Schwab et plus encore
- Minutes utilisables en tout temps pour la conversation, la navigation ou l'accès au courriel
- Facturation à la seconde et aucuns frais d'itinérance au Canada
- Services *Conférence à trois*, *Renvoi automatique* et *Appel en attente* inclus

200 minutes 25 $/mois

400 minutes 45 $/mois

600 minutes 69 $/mois

800 minutes 89 $/mois

1 888 4MOBILE **www.bellmobilite.ca/parlezsurfez**

Bell Mobilité

*Avec remise postale de 70 $, sur les nouvelles activations seulement. Temps d'antenne additionnel facturé à la seconde entre 20¢ et 25¢ la minute. Taxes, frais annuels d'accès au réseau, d'activation et d'interurbain en sus. Qualcomm est une marque de commerce de Qualcomm inc.

Espace Bell
Plaza 1
500, Sacré-Coeur ouest
Alma (418) 662-0469

Espace Bell
1915, boul. Talbot
Chicoutimi (418) 696-0506

Espace Bell
Place du Royaume
1401, boul. Talbot
Chicoutimi (418) 693-1188

Espace Bell
300, Côte du Passage
Lévis (418) 833-3848

Espace Bell
1171, boul. Charest O
Québec (418) 687-2121

Espace Bell
Les Galeries de la Capitale
5401, boul.
Les Galeries, 1003
Québec (418) 627-2555

Espace Bell
Place Fleur-de-Lys
550, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (418) 529-9292

Espace Bell
1100, rue Bouvier
Québec (418) 627-6000

Espace Bell
Centre Commercial
Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault
Rivière-Du-Loup
(418) 868-8888

Espace Bell
Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 658-9833

Espace Bell
2785, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 650-1000

Espace Bell
La Grande Place
des Bois-Francs
1111, boul. Jutras
Victoriaville
(819) 357-5776

AGENTS

LE MAÎTRE DU CELLULAIRE
1000, avenue du Pont sud
Québec (418) 662-4244

INTER CELLULAIRE ENR.
500, boul. Rochette
Québec (418) 660-9909

LE MAÎTRE DU CELLULAIRE
1616, boul. Talbot
Québec (418) 690-9300

CELLULAIRE CHIC
3855, boul. Harvey, 103
Québec (418) 695-3105

LA CELLUBOUTIQUE
104, route Président
Kennedy, 101
Québec (418) 837-0222

BELL MOBILITÉ
4885, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (418) 871-7776

NOVICOM TECHNOLOGIE
6610, boul. de la Rive Sud
Québec (418) 838-3999

CBCI TELECOM INC.
710, rue Bouvier, 103
Québec (418) 626-1800

LE PRO DU CB INC.
43, Flintkote,
Québec (418) 338-3440

CELLULAIRE CHIC
613, boul Marcotte
Québec (418) 275-0606

LA CELLUBOUTIQUE
148, boul. Hamel ouest
Québec (418) 682-5553

LA CELLUBOUTIQUE
Vanier
850, boul.
Pierre Bertrand, 150
Québec (418) 682-2355

COMMUNICATION 1ER CHOIX INC.
565, boul. Bois-Franc
sud, 50
Québec (819) 357-7777

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Des ados qui ont besoin de vous

ON CHERCHE UN FOYER

■ **Cette semaine, nous désirons faire appel à des personnes qui seraient intéressées à recevoir chez elles, des adolescentes de 16 à 18 ans. Celles-ci représentent une clientèle pour laquelle nous avons régulièrement des besoins.**

Il est vrai que l'adolescence représente une période critique de la vie où l'on remet tout en question. Tout près de l'âge adulte pour lequel on doit se préparer, l'assistance des parents s'avère nécessaire puisqu'il y a encore des apprentissages à faire.

Toutefois, les filles pour lesquelles nous requérons votre accueil ne présentent pas précisément de troubles de comportement.

Bien au contraire, les motifs justifiant cet hébergement en famille d'accueil sont surtout soit le rejet affectif des parents, l'incapacité parentale ou des abus de toutes sortes dont elles ont pu être victimes.

Elles y réagissent toutes à leur manière propre et ceci est d'autant plus difficile qu'elles traversent l'adolescence. Bien sûr, elles ont également toutes des forces et des faiblesses, mais elles requièrent un milieu de vie stable, chaleureux, adéquat et sécurisant. Elles doivent vivre auprès de personnes suffisamment matures pour leur fournir un encadrement adéquat afin qu'elles se préparent éventuellement à devenir plus autonomes.

Ces jeunes, pour la plupart, fréquentent un milieu d'apprentissage et maintiendront encore, pour quelques-unes, des contacts avec leurs parents.

Si vous êtes intéressés à recevoir une ou plusieurs adolescentes chez vous et que vous résidez sur la Rive-Nord de Québec, veuillez nous contacter en demandant :

LA COORDINATION RÉGIONALE DES RESSOURCES
Centre jeunesse de Québec
(418) 661-6951, poste 1302

MÉTÉO

Environnement Canada / Environment Canada

QUÉBEC AUJOURD'HUI

Maximum aujourd'hui: 2
Minimum la nuit prochaine : -4

Ciel variable. Vents du sud-ouest de 10 à 20 km/h.

DEMAIN

Maximum le jour : 2
Minimum la nuit: -7

Ciel variable. Vents du sud-ouest de 10 à 20 km/h.

LUNDI

Quelques averses de neige.
Max: 0 Min: -4

MARDI

Ciel variable.
Max: 0

PRÉVISIONS RÉGIONALES

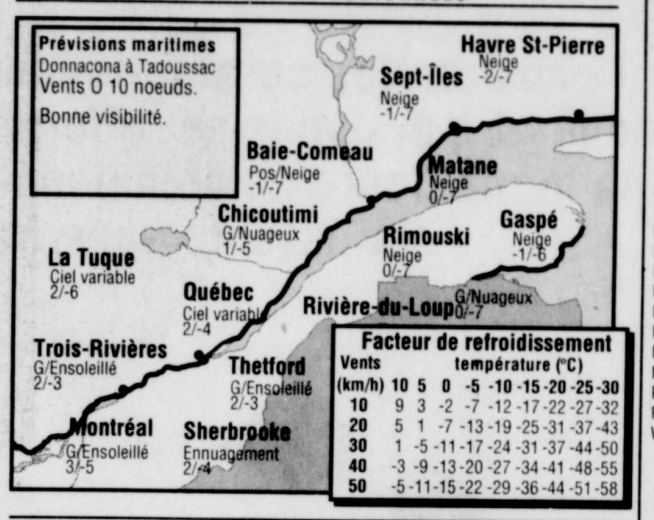

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	5	
Minimum hier	-2	
Normale le jour:	-2	
Normale la nuit:	-13	
Record max. pour auj.:	9	1965
Record min. pour auj.:	-27	1950

Neige (jusqu'à 13h00 hier)

Ce mois-ci:	3,8 cm
L'an dernier:	5,2 cm
Cet hiver:	218,8 cm
Hiver dernier:	246,4 cm

06h18 — **Durée du jour: 11h19** — 17h37

Indice UVB: 2.0 Bas

Coup de soleil (en minutes): 60 | 30 | 15 | 10 — 2 4 6 8 10

06 mar. 13 mar. 20 mar. 28 mar.

Lune: lever: 05h49 **coucher:** 15h59

AU SOLEIL
AUJOURD'HUI

Acapulco	Soleil	32/22
Barbades	Soleil	28/23
Bermudes	Nua.	21/15
Curacao	Vari.	28/22
Guadalajara	Nua.	29/11
Guadeloupe	Vari.	30/20
La Havane	Soleil	28/20
Miami	Soleil	17/28
Montego Bay	Soleil	30/21
Myrtle Beach	Pluie	15/5
Nassau	Vari.	25/18
Orlando	Nua.	25/12
San Juan	Soleil	28/21
Trinidad	Soleil	31/23

AU CANADA
AUJOURD'HUI

Yellowknife	Neige	-7/-17
Whitehorse	Nua.	2/-12
Vancouver	Soleil	9/1
Edmonton	Vari.	4/-13
Calgary	Neige	2/-4
Saskatoon	Soleil	4/-10
Regina	Soleil	8/-5
Winnipeg	Soleil	9/-3
Thunder Bay	Soleil	6/-5
Toronto	Soleil	7/-4
Ottawa	P/Ng.	4/-3
Fredericton	Nua.	0/-4
Charlotte.	Neige	0/-5
Saint-Jean	Bruine	4/0

DANS LE MONDE
AUJOURD'HUI

Amsterdam	Soleil	7/2
Beijing	Soleil	11/2
Berlin	Vari.	6/-2
Buenos Aires	Soleil	29/17
Londres	Vari.	8/3
Los Angeles	Nua.	18/12
Madrid	Soleil	17/0
Mexico	Soleil	26/13
Moscou	Nua.	3/1
New Delhi	Soleil	29/16
New York	Soleil	11/2
Paris	Soleil	9/2
Rome	Nua.	15/4
Washington	Soleil	16/5

LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
00h44 H 2.1m	01h17 H 3.2m
06h31 B 0.5m	07h09 B 1.0m
12h57 H 2.7m	13h26 H 3.8m
19h23 B 0.4m	19h53 B 0.7m
Demain	**Demain**
01h19 H 2.2m	01h50 H 3.4m
07h11 B 0.4m	07h45 B 0.8m
13h32 H 2.8m	13h59 H 4.0m
Québec	**Grondines**
00h12 B 0.3m	03h32 B 0.4m
05h23 H 4.1m	08h06 H 2.0m
12h15 B 0.5m	15h03 B 0.5m
17h29 H 4.8m	19h58 H 2.6m
Demain	**Demain**
00h52 B 0.3m	04h16 B 0.4m
05h59 H 4.4m	08h32 H 2.2m
12h58 B 0.4m	16h03 B 0.5m

État des routes — Info-travaux, 648-7766

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUES MILITAIRES DE QUÉBEC
présenté par ROGERS AT&T COMMUNICATIONS SANS FIL

Réservez vos billets maintenant pour le Grand concert de la Musique déléguée des forces armées de la Norvège

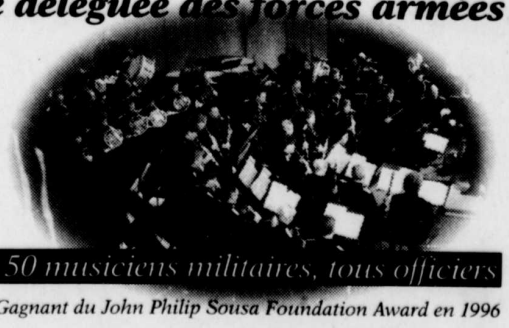

50 musiciens militaires, tous officiers

Gagnant du John Philip Sousa Foundation Award en 1996

Avec la collaboration spéciale du

25 août 2000, 20 h 00
Grand Théâtre de Québec
Salle Louis-Fréchette

Secteur du Québec de la Force Terrestre

Réservation : 643-8131
Réseau Billetech
1 800 900-7469
Billetech

Coût des billets : entre 28,00 $ et 44,00 $ (frais de service en sus)

Québec — Groupe financier Banque Royale — Réserve Navale — Canada

LE SOLEIL

1465675

CLANDESTINE
LIQUIDATION
DE FAILLITE
4,95$ 9,95$ 14,95$
19,95$ 24,95$ et plus
Vêtements pour dames
printemps, été, automne et hiver
offerts à très bas prix
incluant jupes, pantalons, chandails, blouses, robes, manteaux, etc
CLANDESTINE
2e étage, Place Laurier
(corridor la Baie)
tél.: 653-4864

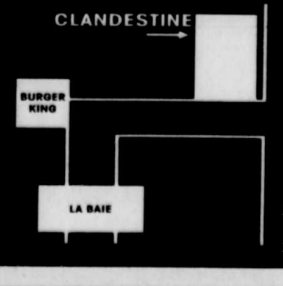

1ER au classement, et pour longtemps !
Le Pentium III 600MHz intel System PC
PRÊT ÉTUDIANT DE 3000 $ ACCEPTÉ !
OUVERT 7 / 7 JOURS
PORTABLES EN MAGASIN
SERVICE DE RÉPARATION À DOMICILE POUR TOUTES MARQUES D'ORDINATEURS ET PÉRIPHÉRIQUES
LE NATIONAL DE QUÉBEC
LE SUPER CLUB DE L'ORDINATEUR
PORTABLES EN MAGASIN

DES MARQUES RECONNUES AU PRIX DES CLONES
885, boul. Charest Ouest • (418) 688-6366

Pentium III-600MHz intel System PC
- Intel Pentium III 600MHz
- CARTE MÈRE INTEL ORIGINALE SE 440 BX2
- 128Mo SDRAM PC-100
- Moniteur 17" SVGA .25 INCLUS
- Disque dur 13Go Ultra ATA-66
- Carte vidéo Voodoo III 3000 16Mo AGP TV-Out 3dfx
- Boîtier Mid-Tour ATX
- Lecteur disquette 3,5" Panasonic
- CD-Rom 52X Acer
- Fax-Modem 56 K V90 PCI
- Carte de son Yamaha 32 voix
- Clavier bilingue PS/2
- Souris Microsoft 2 boutons
- Haut-parleurs 120 W
- 1 mois gratuit à Internet
- Garantie 2 ans pièces et M.O.
- ... PLUS LA « SURPRISE DU MOIS » !

intel inside
1996 $ ou 68.45 / 36 mois*
*Sous acceptation du crédit

■ Sans frais : 1-877-686-6366 ■ www.lenationaldequebec.com
■ A Rimouski : 170, St-Germain Ouest (418) 722-0414
■ Carrefour Chicoutimi 1915, boul. Talbot (418) 549-ORDI (6734)
■ A Saint-Georges : 8752, boul. Lacroix (418) 227-7797
■ A Baie-Comeau : Centre commercial Lafleche (418) 589-CLUB (2582)

DODGE CARAVAN

LA PREMIÈRE, LA PRÉFÉRÉE, LA PLUS VENDUE AU PAYS !

Comparez les caractéristiques. Comparez le prix. La mini-fourgonnette la plus vendue au pays vous est offerte en ce moment au meilleur prix de l'année et équipée de la meilleure combinaison de caractéristiques, y compris une deuxième porte coulissante sans frais et un ensemble de sécurité sans frais.

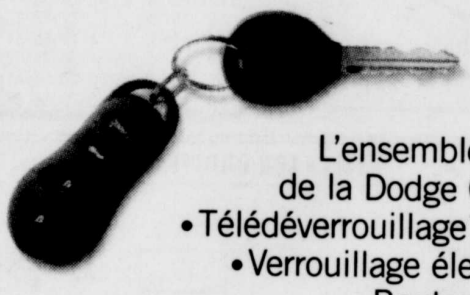

L'ensemble de sécurité
de la Dodge Caravan 2000 :
• Télédéverrouillage et éclairage d'accueil
• Verrouillage électrique des portes
• Bouton d'alarme

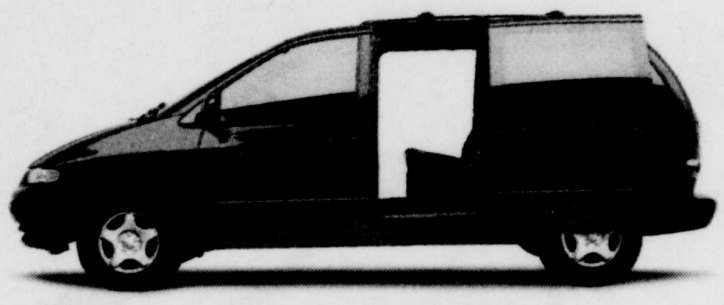

Porte coulissante sans frais côté conducteur

PRIX D'ACHAT
21 888 $*

PRIX DE LOCATION
248 $† par mois

Terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 875 $.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION DE 36 MOIS OFFERTES	
MENSUALITÉ	COMPTANT INITIAL
248 $†	3 875 $
308 $†	1 800 $
360 $†	0 $

L'ensemble comprend : • Moteur V6 • Transmission automatique à quatre rapports • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Deux portes coulissantes • Ensemble de sécurité • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable • Glaces de custode pivotantes à commande électrique • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out[MC] • Radiocassette AM/FM stéréo • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Glaces à écran solaire • Poutres de protection latérales • Garantie 3 ans ou 60 000 km • Plein d'essence‡

Dodge Caravan

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS

www.daimlerchrysler.ca

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

CHRYSLER Dodge Jeep

* Transport, taxe sur le climatiseur, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Droits sur les pneus neufs et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12 ¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. *† Prix d'achat et tarifs mensuels établis d'après la Dodge Caravan 2000 26T + GKD + AAG + AAA à empattement court. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. Jeep[MC] est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. ‡ Plein d'essence à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2000.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep[MC] du Québec

CHRYSLER Dodge Jeep

NTEXTE

PRIMAIRES PRÉSIDENTIELLES AUX ÉTATS-UNIS

Un « super mardi » déterminant

La lutte entre deux républicains, le gouverneur Bush et le sénateur McCain, polarise l'attention

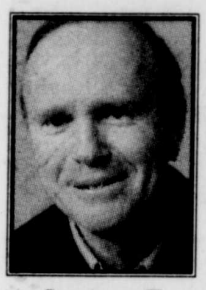

Jacques-T. Dumais

JDumais@lesoleil.com

■ *Le mardi 7 mars se présente comme le « Super Tuesday », un jour mémorable dans le long cérémonial qui précède l'élection présidentielle du 7 novembre, aux États-Unis. Dans une quinzaine d'États parmi les plus populeux, industrieux et influents, dont New York, l'Ohio et la Californie, les Américains participeront à des élections dites primaires devant désigner le plus grand nombre de délégués, tant chez les démocrates que chez les républicains.*

Ce sont ces milliers de délégués qui, lors de grands congrès partisans — le Parti républicain à Philadelphie, fin juillet, et le Parti démocrate à Los Angeles, à la mi-août — vont choisir les deux candidats qui, l'automne venu, se disputeront âprement la Maison-Blanche d'ici 2004. Le prochain mardi, entre-temps, donnera leur congé aux candidats encore en lice mais qui n'ont plus aucune chance de devenir les porte-étendards de leur formation, en novembre.

Ces élections « primaires », dénommées « caucus » dans certains États, se déroulent de février à juin. Dans une ambiance de vraie présidentielle, elles permettent aux coqs de chaque parti de s'entre-déchirer avant le grand jour. Ainsi les démocrates Al Gore et Bill Bradley, d'une part, les républicains George W. Bush et John McCain, de l'autre, ne se lâchent plus d'une semelle et se traitent poliment de tous les noms afin de l'emporter.

Vice-président des États-Unis depuis huit ans, l'ex-sénateur Gore, du Tennessee, a jusqu'ici gagné toutes ses primaires, l'ex-basketteur Bradley ne faisant définitivement pas le poids aux yeux du public et des instances du parti au pouvoir. Leur lutte fratricide est donc complètement mise en veilleuse par celle du gouverneur Bush, du Texas, et du sénateur McCain, de l'Arizona.

Bush et McCain ne se lâchent plus d'une semelle

Héros de guerre (au Vietnam), personnage flamboyant au langage cru et direct, le jeune sexagénaire McCain laboure littéralement les flancs du fils du président républicain (George) que Bill Clinton priva d'un deuxième mandat, en 1992. Par sa victoire éclatante dans le New Hampshire, un État « faiseur de présidents » de 1952 à 1988, et sa séduction surprenante des électeurs démocrates et indépendants du Michigan, McCain aura créé de l'intérêt populaire pour une présidentielle qui s'annonçait soporifique, ébranlé les structures du Grand Old Party (GOP) et réveillé un « fils à papa » jusque-là bien assis sur sa bonne étoile électorale.

«NETTOYER WASHINGTON»

Depuis plus d'un an, les Américains se laissent dire par les augures et sondages que George W. Bush, à l'âge de 54 ans, sera le prochain président des États-Unis. À telle enseigne que le gouverneur du Texas n'éprouve guère le besoin de se faire connaître, d'expliquer son passé (échecs scolaires, alcool, cocaïne, etc.), ou comment il a pu amasser quelque 70 millions $ (soit deux fois plus que ses adversaires politiques) au moyen de quelques démarcheurs richards qu'il devra bien récompenser un jour...

Or, le sénateur McCain fait justement campagne en vue, notamment, de « nettoyer Washington des corporatismes », de réduire les contributions de ces grandes entreprises dans le but d'atténuer la corruption politique. Coïncidence intéressante, une mamie de 90 ans, Doris Haddock, ne complétait-elle pas, cette semaine, une marche à pied d'un an à travers les États-Unis afin que Washington adopte une loi de réforme du financement des campagnes électorales, actuellement bloquée par le Sénat ?

Le vice-président Gore n'apparaît pas mieux attentionné que le républicain Bush, eut égard à la transparence en ce domaine, lui qui a personnellement contribué au scandale du financement de la campagne présidentielle démocrate de 1996.

Ayant subi un échec cuisant dans le triplé du 29 février (en Virginie, au Dakota du Nord et dans l'État de Washington), McCain devra se retirer de la course après le « Super Tuesday », s'il ne gagne pas quelques primaires d'États urbains. Qui d'autre relancerait alors un débat aussi important pour la démocratie dans le plus puissant pays du monde ?

Qualifié tantôt de gauchiste, de libéral ou de démocrate au sein de sa propre tribu républicaine, le sénateur McCain n'est pas du tout un « monstre » de cette nature. Adversaire d'un contrôle plus strict des armes à feu, de l'avortement sauf en cas de viol ou de danger pour la vie de la mère, il veut que les enfants auteurs de crimes violents soient jugés comme des adultes. Libre-échangiste à tous crins, il plaide en faveur du statu quo face au « meilleur système de soins dans le monde » (sic).

Nul doute que l'Oncle Sam

Voir MARDI en A 18 ➤

AUTRES TEXTES

❑ **Gore, le dauphin dans l'ombre**
Page A 19

❑ **Dernière chance pour Bradley**
Page A 19

PHOTOS: AP

Héros de guerre (au Vietnam), personnage flamboyant au langage cru et direct, le jeune sexagénaire John McCain laboure littéralement les flancs du fils du président républicain (George).

Depuis plus d'un an, les Américains se laissent dire que George W. Bush, à l'âge de 54 ans, sera le prochain président.

CONTEXTE

AP

Ayant subi un échec cuisant dans le triplé du 29 février (en Virginie, au Dakota du Nord et dans l'État de Washington), McCain devra se retirer de la course après le «Super Tuesday», s'il ne gagne pas quelques primaires d'États urbains.

MARDI
Un «conservateur de compassion»

Suite de la A 17

compte sur son territoire des êtres politiques plus progressistes...

Mais ce monsieur a d'ores et déjà situé plus à droite que lui le grand favori Bush Jr qui se définit un peu hâtivement comme un «conservateur de compassion». Ainsi, pour arracher la primaire de la Caroline du Sud, le fils de l'autre a dû s'excuser – la primaire de New York oblige ! – de s'être acoquiné à l'extrême droite religieuse de l'Université Bob Jones qui entretient des préjugés anticatholiques et contre les Noirs.

La «compassion», W. Bush l'exerce à la faveur de ses deux mandats de gouverneur du Texas où les minorités et l'immigration jouissent de ses largesses. Par contre, le gouverneur a une conception plus restrictive des libertés et de la morale lorsqu'il fait arrêter des activistes antipollution ou qu'il tolère, sans remords aucun, l'exécution d'un nombre record de repris de justice, coupables ou innocents.

La campagne présidentielle est encore bien jeune, mais la perspective d'un match Bush-Gore, d'ici le 7 novembre, n'a rien pour stimuler l'électorat américain.

Pendant que le démocrate prolonge béatement l'actif politique de Bill Clinton qui ne fera jamais l'unanimité (Oui à la pospérité économique ! Non au Monicagate, à Whitewater, etc. !), le républicain affiche une méconnaissance troublante de la politique étrangère (qui était pourtant le point fort de son président de père, en 1988) et sème la division à propos du bonheur national brut de sabrer dans les impôts corporatifs et autres.

Le «Super Tuesday» de la semaine prochaine saura-t-il déboucher sur un «Super Bowl» de la politique américaine ?

Le «phénomène McCain», qu'il soit ou non éphémère, suscite un peu plus d'engouement qui ouvre la porte des bureaux de votation. Dans certains États, le vote a doublé par rapport à celui des primaires antérieures. Cela est d'autant plus rassurant que le taux de participation aux élections législatives de 1998 ne fut que de... 16,8 %, tandis que celui des présidentielles de 1996 n'a pas atteint 50 %, une chute de cinq points par comparaison avec celles de 1992.

Dès lors, le «Super Tuesday» de la semaine prochaine saura-t-il déboucher sur un «Super Bowl» de la politique américaine ?

1928 délégués désignés mardi

Le 7 mars est le tournant capital de la course à l'investiture, là où tout peut se jouer, avec une rafale de primaires dans 13 États pour les républicains, 15 pour les démocrates, dont les poids-lourds Californie et New York. Ce rendez-vous s'accompagne de comptes d'apothicaire en vue des congrès de l'été. Chez les républicains, le «super mardi» rapporte 613 délégués, la moitié des 1034 voix nécessaires à gagner l'investiture. Côté démocrate, il s'agit de 1315 délégues sur 2170. Après l'étape du 29 février, George W. Bush a dans son escarcelle 170 délégués, contre 105 à McCain ; Al Gore 42, contre 27 à Bradley. (AP)

L'argent plus que jamais vital

Le républicain George W. Bush a déjà rassemblé pour sa campagne quelque 70 millions $, un record absolu. Selon l'expert politique Richard Simiatin, le coût des élections de l'an prochain sera supérieur d'un milliard de dollars à celles de 1996, qui avaient coûté 1,9 milliard $. Bush a récolté tellement d'argent qu'il a déjà fait savoir qu'il se passerait des fonds fédéraux auxquels peuvent prétendre les candidats. Il ne sera donc astreint à aucune limite de dépenses. Selon M. Simiatin, Bush devrait réussir à amasser 250 millions $ pour sa campagne, suivi par Gore, qui récoltera 200 millions $. (AFP)

CALENDRIER DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

7 mars («super mardi»):
- ❑ Californie (primaires)
- ❑ Connecticut (primaires)
- ❑ Géorgie (primaires)
- ❑ Hawaii (caucus démocrate)
- ❑ Maine (primaires)
- ❑ Maryland (primaires)
- ❑ Massachusetts (primaires)
- ❑ Minnesota (caucus républicain)
- ❑ Missouri (primaires)
- ❑ New York (primaires)
- ❑ Dakota du Nord (caucus démocrate)
- ❑ Ohio (primaires)
- ❑ Rhode Island (primaires)
- ❑ Vermont (primaires)
- ❑ Washington (caucus démocrate)

9 mars:
- ❑ Caroline du Sud (primaire démocrate)

10 mars:
- ❑ Colorado (primaires)
- ❑ Utah (primaires)
- ❑ Wyoming (élections de comté)

11 mars:
- ❑ Arizona (primaire démocrate)
- ❑ Michigan (caucus démocrate)
- ❑ Minnesota (caucus démocrate)

14 mars (deuxième «super mardi»):
- ❑ Floride (primaires)
- ❑ Louisiane (primaires)
- ❑ Mississippi (primaires)
- ❑ Oklahoma (primaires)
- ❑ Tennessee (primaires)
- ❑ Texas (primaires)

21 mars:
- ❑ Illinois (primaires)

25 mars:
- ❑ Alaska (caucus démocrate)

27 mars:
- ❑ Delaware (caucus démocrate)

4 avril:
- ❑ Kansas (primaires)
- ❑ Pennsylvanie (primaires)
- ❑ Wisconsin (primaires)

15 et 17 avril:
- ❑ Virginie (caucus démocrate)

2 mai:
- ❑ District de Columbia (primaires)
- ❑ Indiana (primaires)
- ❑ Caroline du Nord (primaires)

9 mai:
- ❑ Nebraska (primaires)
- ❑ Virginie occidentale (primaires)

16 mai:
- ❑ Oregon (primaires)

23 mai:
- ❑ Arkansas (primaires)
- ❑ Idaho (primaires)
- ❑ Kentucky (primaires)

6 juin:
- ❑ Alabama (primaires)
- ❑ Montana (primaires)
- ❑ New Jersey (primaires)
- ❑ Nouveau-Mexique (primaires)
- ❑ Dakota du Sud (primaires)

31 juillet-3 août:
- ❑ Congrès du Parti républicain à Philadelphie

14-17 août:
- ❑ Congrès du Parti démocrate à Los Angeles

7 NOVEMBRE:
- ❑ ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CAFETIÈRE TIM HORTONS

Rappel de la carafe

Nous avons appris qu'un défaut de fabrication pourrait entraîner le bris de la poignée de certaines carafes. Il pourrait en résulter des blessures causées par le renversement de café chaud ou des éclats de verre. Nous avons donc émis un avis de rappel pour les carafes qui prend effet immédiatement.

Ce rappel s'applique uniquement aux cafetières Tim Hortons noires qui ont été vendues entre octobre 1999 et février 2000.

Chez Tim Hortons, la sécurité de nos clients passe avant tout. Alors, peu importe si la poignée de votre carafe est cassée ou pas, pour des raisons de sécurité nous vous invitons à rapporter la carafe à votre restaurant Tim Hortons.

Voici comment procéder :
- Apporter votre carafe à un restaurant Tim Hortons;
- Notre personnel vous présentera un carnet de chèques-cadeaux de 5,00 $ en échange de la carafe;
- Nous vous inviterons ensuite à remplir une étiquette de rappel;
- Notre personnel télécopiera ensuite votre étiquette à notre Centre de rappel;
- Vous recevrez votre carafe neuve par messager dans un délai d'environ une semaine.

Si vous avez des questions à propos de ce rappel,
n'hésitez pas à communiquer avec nous au
1 888 BREW-TIM, 1 888 273-9846 (numéro sans frais)

Tim Hortons

CONTEXTE

PRIMAIRES PRÉSIDENTIELLES

Al Gore, le dauphin dans l'ombre

■ WASHINGTON (AFP) — Tenu dans l'ombre du duel républicain entre George Bush Jr et John McCain, le favori démocrate Al Gore, actuel vice-président des États-Unis et dauphin désigné du président Bill Clinton, devra séduire les Américains pour qu'ils le portent à la Maison-Blanche.

AP

Al Gore est affublé d'une image de

Homme d'appareil, représentant de cette vague de « nouveaux démocrates » du Sud qui ont pris le pouvoir en 1992, Al Gore est en effet affublé d'une image de « technocrate », fin connaisseur des dossiers, mais sans charisme.

En outre, il n'a pas été exempt de faux pas, en déclarant par exemple avoir « inventé l'Internet » ou avoir inspiré le best-seller *Love Story*.

Mais Al Gore, le « Monsieur Propre » de la politique américaine, comme on le surnomme parfois, a su se montrer fidèle lieutenant et bon stratège.

Sentant le piège d'être pris dans l'entonnoir politique washingtonien, M. Gore a effectué à l'automne une importante volte-face, en transférant son QG électoral dans le Tennessee afin de « ramener sa campagne vers les racines ».

De l'avis unanime, Al Gore a également été un vice-président hors pair, à l'influence incontournable, véritable colistier, conseiller et ami de Bill Clinton. Il est aussi l'auteur d'un livre sur la biodiversité, thème qu'il affectionne tout particulièrement.

Son principal handicap : la « Clinton fatigue »

Son principal handicap : la « Clinton fatigue », comme on l'appelle ici. Dès lors, M. Gore s'est attaché à récupérer les succès économiques de l'administration Clinton tout en se démarquant de son mentor, le condamnant même pour son comportement dans l'affaire Lewinsky.

Chez les Gore, la politique est une affaire de famille : Al Junior, né le 31 mars 1948 dans la capitale fédérale, est le rejeton d'un sénateur très respecté qui se hissa à la force du poignet dans les hautes sphères de la politique. Il a dès le plus jeune âge, côtoyé les plus grands et fait la navette entre la capitale et son fief du Tennessee.

Et il a brillé : M. Gore a été élu député pour la première fois à 28 ans en 1977, au siège qu'occupait son père, puis réélu à trois reprises, avant de devenir sénateur à 36 ans en 1984, pour enfin accéder à la vice-présidence en 1993.

M. Gore, diplômé de la prestigieuse Université d'Harvard, où il rencontra son épouse Tipper, puis de droit et de théologie, a également été volontaire pour le Vietnam, malgré son opposition à la guerre. Il a aussi travaillé comme reporter dans un quotidien du Tennessee.

Baptiste de confession, Al Gore a dit avoir retrouvé la foi après un terrible accident de voiture qui a failli coûter la vie à son fils unique. Il est aussi père de trois filles.

Bradley : la dernière chance de la star du basket

WASHINGTON (AFP) — Le « super mardi » du 7 mars apparaît comme la dernière chance du démocrate Bill Bradley d'accéder à l'investiture de son parti.

Bradley est en mauvaise posture et il pourrait même lancer la serviette d'ici le 7. Son rival, le vice-président Al Gore, l'a une fois de plus battu, mardi, dans une primaire symbolique, dans l'État de Washington. Il n'a jusqu'à présent remporté aucune primaire.

Ancienne star du basket et ex-sénateur, Bill Bradley s'est imposé en quelques mois comme un candidat sérieux, à la faveur d'une campagne sans panache mais singulièrement efficace.

Il y a encore un an, aucun expert ne donnait la moindre chance à cet introverti flegmatique

Il y a encore un an, aucun expert ne donnait pourtant la moindre chance à cet introverti flegmatique de 1 m 95, à l'éloquence souvent ennuyeuse, qui a toujours refusé de jouer le jeu politique traditionnel de Washington.

Mais sans fanfare, Bill Bradley, 56 ans, a tissé sa toile électorale. Il a joué de toutes ses cartes : diplômé en histoire de Princeton, joueur adulé de la NBA avec l'équipe des Knicks de New York entre 1967 et 1977, sénateur du New Jersey de 1978 à 1996. Un carnet d'adresses unique et la ténacité minutieuse qui le caractérisent lui ont permis de récolter à la surprise générale quelque 27 millions $ pour financer sa campagne.

Sa respectabilité financière assise, il a choisi une campagne anticonformiste, au message idéaliste.

Bradley se veut authentique, moral, l'anti-Clinton. Il dit refuser la dictature des sondages. « Je dis aux gens ce que je crois », aime à répéter ce fils unique d'un petit banquier handicapé et d'une enseignante, élevé dans la ville de Crystal City (Missouri).

Distant avec la presse, il se présente comme l'homme de « quelques grands projets » : réformer le système d'assurance-maladie pour que tous les enfants en bénéficient, réduire la pauvreté, travailler à la réconciliation raciale.

Il se situe plutôt à gauche du parti démocrate, défend le droit à l'avortement, un strict contrôle des armes à feu, mais est aussi un fervent partisan du libre-échange.

Quand tous les autres candidats profitent de la prospérité économique pour promettre des baisses d'impôts, Bradley affirme doucement que ce n'est pas sa priorité, préférant plutôt « réparer le toit de la maison quand le soleil brille ».

Et à l'inverse de ses concurrents, il refuse toute confidence sur sa vie privée, qu'il s'agisse de son mariage avec Ernestine, une universitaire d'origine allemande de huit ans son aînée, de ses pratiques religieuses ou simplement de son livre préféré.

AP

Sans fanfare, Bill Bradley, 56 ans, a tissé sa toile électorale.

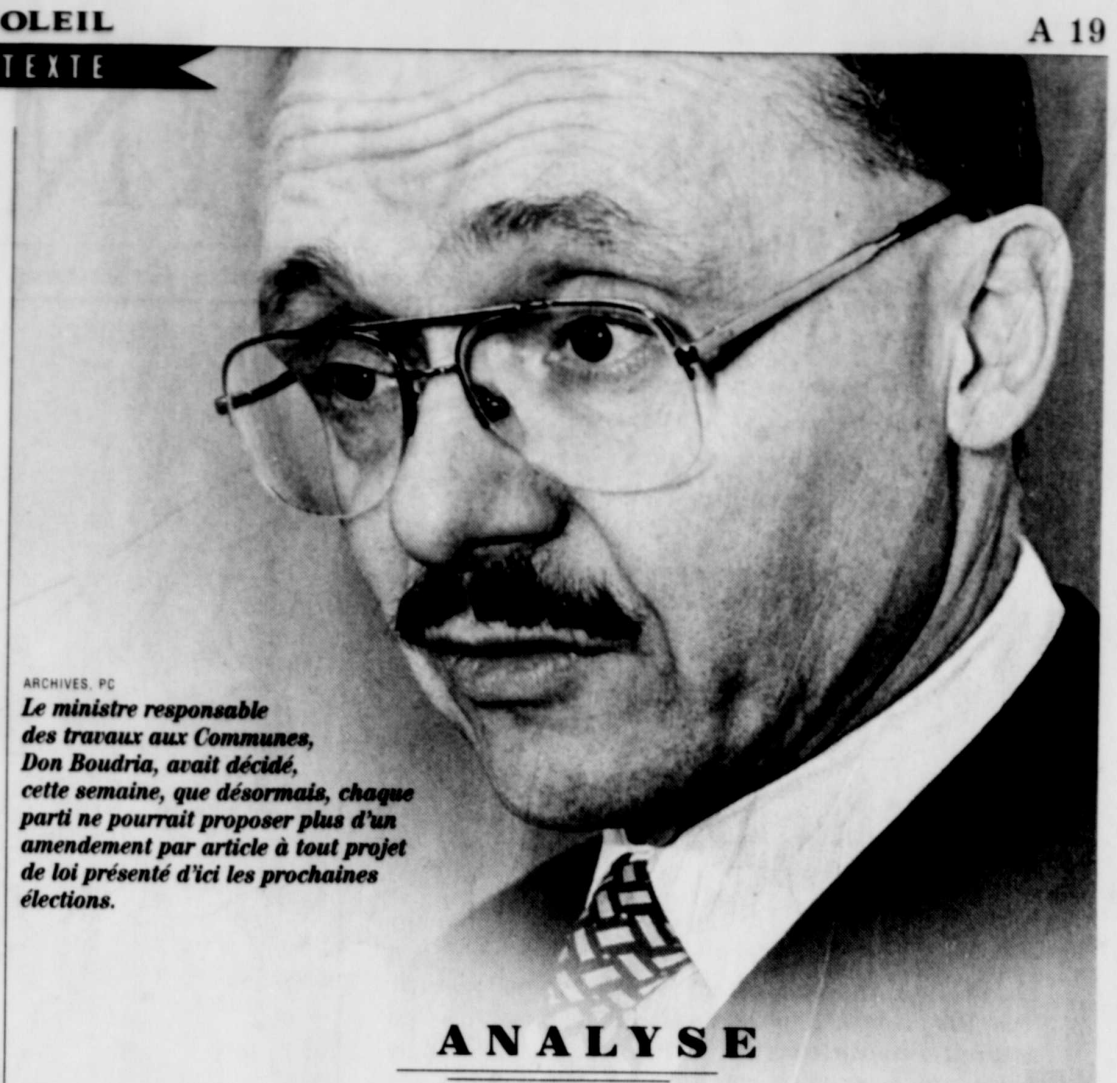

ARCHIVES, PC

Le ministre responsable des travaux aux Communes, Don Boudria, avait décidé, cette semaine, que désormais, chaque parti ne pourrait proposer plus d'un amendement par article à tout projet de loi présenté d'ici les prochaines élections.

ANALYSE

Il fallait bâillonner « cette gang-là... »

Les propos de Don Boudria ont provoqué ses adversaires

À la première pause de la session d'hiver, le gouvernement a trébuché sur deux des trois dossiers chauds qui l'attendaient, il y a quatre semaines, et se prépare à une lutte titanesque sur le volet santé des retombées d'un budget Martin qui devait théoriquement sauver sa mise et rendre les citoyens-contribuables parfaitement heureux et fiers de voter libéral.

Le parti de Jean Chrétien, pourtant, fait toujours le paon, au Parlement fédéral, malgré les assauts répétés et de plus en plus coordonnés des quatre partis d'opposition. Car, en voulant cette semaine bâillonner le Bloc québécois dans son opposition au projet de loi C-20 sur la « clarté » référendaire, le ministre responsable des travaux aux Communes, Don Boudria, a soulevé la colère de tous ses adversaires.

Raymond Giroux

RGiroux@lesoleil.com

La réaction fut si féroce, devant ce coup de force, que le leader du gouvernement a cru bon sortir, hier matin, sa plus belle imitation de John Manley patinant de reculons et retirer son bâillon.

Rembobinons un instant : M. Boudria, invoquant une procédure de la mère de tous les parlements, la Chambre des communes du Royaume-Uni, avait décidé que désormais, chaque parti ne pourrait proposer plus d'un amendement par article à tout projet de loi présenté d'ici les prochaines élections. Comme si la reine Victoria avait eu son mot à dire !

En plus, si le président des Communes, Gilbert Parent, avait agréé cette motion déposée jeudi matin, aucun député n'aurait pu proposer plus d'un amendement par projet de loi. Mais les ministres, eux, auraient pu suggérer le nombre d'amendements qu'ils désirent.

Pour ceux que le ton du débat intéresse, il faut aussi savoir que le ministre Boudria parle publiquement de « cette gang-là » quand il évoque le Bloc québécois, et que « cette gang » dérange le calendrier politique de Jean Chrétien. Côté respect des élus, il faudra repasser !

Le premier ministre a terminé la semaine grippé, hors des Communes et de la portée des médias. Quelle chance, car peut-être aurait-il pu expliquer cette hâte à faire voter C-20 autrement que par son désir de régler la question avant son discours d'ouverture au congrès de son parti, le 17 de ce mois.

Il faut savoir que le ministre Boudria parle publiquement de « cette gang-là » quand il évoque le Bloc québécois. Côté respect des élus, il faudra repasser !

Personne n'attend en effet de référendum au Québec en avril ou mai, rappelait le néo-démocrate Bill Blaikie, il y a deux jours, lors d'une rare conférence de presse commune de tous les partis d'opposition.

Mais tout se passe comme si les libéraux, sûrs de leurs arrières au Canada anglais sur le projet de loi référendaire, avaient bel et bien effacé de leur décor électoral les Québécois réfractaires à cette intervention.

Prétextant le fait que le Bloc proposait en théorie plus de 1000 amendements avec l'espoir de débattre de quelque 400 d'entre eux, ce qui aurait imposé 48 heures de débats supplémentaires au coût estimé de 30 000 $ l'heure pour les votes de nuit, M. Boudria tentait de mettre un holà à cette pratique en modifiant les règles du jeu au beau milieu de la partie. Il n'a pourtant besoin que d'un brin de patience, car rien ne peut arrêter l'adoption de C-20, hormis un retrait du gouvernement lui-même.

Et que dire de l'effet boomerang possible de cette velléité de bâillon ! Les réformistes s'interrogent maintenant à voix haute sur l'opportunité de voter en faveur d'un projet qu'ils disent si mal mené. « Je voulais bien voter en faveur », affirme le réformiste Chuck Strahl, mais cela devient de plus en plus difficile à justifier dans les circonstances. Les députés néo-démocrates, eux, viennent d'être semoncés par leur conseil national pour leur appui, et se préparent à une seconde volte-face sur la question.

Sur le front des subventions du ministère du Développement des ressources humaines, les libéraux espéraient bien noyer le poisson sous une avalanche d'informations sur les milliers de projets approuvés dans le cadre d'une quarantaine de programmes différents, mais en vain. Les experts en communication qui conseillaient la ministre Jane Stewart ont vraiment manqué le bateau, là-dessus.

L'attitude pour le moins désinvolte du premier ministre Chrétien a fait place à une sourde inquiétude même dans les rangs du parti. Les libéraux veulent bien croire les sondeurs qui affirment que l'affaire n'a aucun impact sur les sondages. Mais quand même ! Les quelques dollars manquants dont se targuait M. Chrétien se transforment peu à peu en une énorme affaire. Douze enquêtes policières différentes analysent autant de dossiers, et jour après jour, de nouveaux cas litigieux ressortent.

Si les efforts pour relier la crise au ministre des Finances, Paul Martin, ont lamentablement échoué, son collègue Pierre Pettigrew, prédécesseur de M^me^ Stewart et maintenant au Commerce international, sent maintenant la soupe chaude.

DANS LE LÉGER COMME DÉFENSE

M. Pettigrew a pu esquiver les premières attaques en invoquant le principe de la responsabilité ministérielle. Mais les réseaux d'ombre le rattrapent.

Les mêmes personnages suspects qui rodent dans les dossiers du comté de M. Chrétien, soit Saint-Maurice, apparaissent maintenant dans des projets soumis à la Société d'expansion des exportations, qui relève de son nouveau ministère. Sa première explication, « je n'ai pas beaucoup d'amis, vous savez », fait dans le léger comme défense.

Côté budget, le gouvernement s'est aussi gouré, semble-t-il, même s'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur l'impact réel du discours de cette semaine sur l'opinion publique.

Mais déjà les propos de M. Martin lui-même et de quelques-uns de ses collègues sur la possibilité de réduire encore plus les impôts si la situation le permet font croire que les stratèges libéraux ont conscience d'avoir mal visé. Les Canadiens, au fond, savent lire des états financiers et désirent encore plus de baisses d'impôts.

La bataille sur la santé s'amorce toutefois avec avantage stratégique pour Ottawa, aux yeux des libéraux, où l'on se gausse des explications techniquement correctes mais politiquement ridicules du ministre québécois Bernard Landry sur la nécessité d'engranger 841 millions $ dans une banque de Toronto au lieu de les utiliser pour les hôpitaux.

S'ils ne peuvent plus accuser les souverainistes de ne pas savoir gérer

Emploi Québec, une pomme pourrie au départ même d'Ottawa, les libéraux fédéraux pourront facilement transférer leurs sarcasmes sur des politiciens qui remplissent un bas de laine alors que les urgences débordent et les malades se font soigner à Plattsburgh.

Mais c'est là une bien mince consolation, pour un gouvernement en train de gaspiller son pouvoir en pleine ère de prospérité économique remarquable.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Une visite au port

Le seul élément sensible du projet de terminal pour croisiéristes, à la Pointe-à-Carcy, aux pieds du Château Frontenac, est un segment d'une longueur de 100 pieds, à 15 pieds du sol, d'une passerelle qui serait recouverte de verre. Profitez donc de la fin de semaine pour vous rendre au Vieux-Port scruter vous-mêmes la maquette du site.

Une saine méfiance à l'égard de l'aménagement du secteur était justifiée depuis que le gouvernement fédéral a balafré la Pointe-à-Carcy durant les années 1980 d'une ridicule structure métallique rouge, démontée depuis pour corriger cette erreur chirurgicale. Le Rapport du comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy, devenu la référence sur l'utilisation du site, a émis en 1989 un certain nombre de principes à respecter dans le futur. Il faudrait conserver la vocation d'espace public ; que la fonction de port maritime prévale ; respecter le caractère historique et mettre en valeur le patrimoine architectural ; sauvegarder le champ visuel vers le fleuve et vers Québec ; que tout projet s'intègre à l'environnement naturel et urbain. Une évaluation économique globale d'un projet devait aussi être faite, basée non seulement sur les retombées commerciales et fiscales immédiates.

J.-Jacques Samson
JJSamson@lesoleil.com

Le nouvelle version du projet de terminal doit être examinée en utilisant cette grille. Non seulement l'accès au fleuve, physique et visuel, est-il préservé mais l'aménagement proposé améliore sensiblement le site pour les citoyens de Québec et pour les touristes qui l'arpentent. Un parc sera aménagé sur des quais présentement nus, la passerelle deviendra un pont d'observation ouvert aux promeneurs et des aires de repos et de restauration seront ajoutées. Le terminal lui-même sera installé à l'intérieur d'une bâtisse existante. Il ne gruge donc pas sur le champ visuel actuel.

Les hôtels flottants des grandes compagnies de croisières accostent déjà à cet endroit. Ils suscitent d'ailleurs un engouement hors du commun chez les Québécois qui envahissent les quais pour les observer de plus près. Le projet présenté par l'Administration portuaire vise à placer Québec en meilleure position pour développer ce marché qui a redonné vie à cette section du port ces dernières années. Québec accueille déjà 40 000 croisiéristes au cours d'une saison ; on cherche à doubler, voire tripler ce nombre et faire de Québec un port de destination plutôt qu'une courte escale. Le financement des travaux, 20 millions $, est déjà acquis, pour une rare fois.

Il est enfin très aisé de croire que les voyagistes tiennent à faire descendre leurs clients devant place Royale. Pas dans une section industrielle du port, éloignée de tout.

Une fois de plus, il semble impossible à Québec de mener une discussion sereine autour d'un projet de développement, avec ouverture d'esprit, en cherchant à le bonifier dans le meilleur intérêt des résidants et des promoteurs. Le maire de Québec et le président directeur général de l'Administration portuaire, Ross Gaudreault, ont engagé un bras de fer. Les deux parties ne peuvent même pas s'entendre sur une formule de consultations publiques. Le maire pourra difficilement reculer sans perdre la face politiquement. L'Administration portuaire pourrait être tentée, de son côté, d'utiliser la loi pour réaliser seule la plus grande partie de son projet mais elle déclencherait alors une guérilla qui se retournerait sans doute contre elle.

Le ministre fédéral des Travaux publics, Alfonso Gagliano, accorde la priorité à ce projet mais il ne veut surtout pas se retrouver au centre d'un conflit. Son gouvernement cherche à se faire un certain capital politique dans la région de Québec par son support à un projet rassembleur, pas à perdre des votes. Il retirera plutôt ses billes.

Vite un médiateur entre MM. L'Allier et Gaudreault.

CHRONIQUE POLITIQUE

Un homme et son péché

Dans l'imaginaire québécois, il n'y a sans doute aucun personnage aussi antipathique que Séraphin Poudrier, l'avare des pays d'en haut qui comptait son or en cachette et imposait une diète de misère à la pauvre Donalda.

Jeudi, Bernard Landry a passé des heures avec les journalistes pour tenter d'expliquer pourquoi il a laissé 841 millions $ « dormir » dans une fiducie de Toronto.

Peu importe qu'il ait raison ou non sur le plan comptable, il sait très bien que cette image de Séraphin va lui coller à la peau. Hier, en désespoir de cause, il a commencé à reprocher au gouvernement fédéral d'avoir lui-même créé cette fiducie. Encore un peu et ça faisait partie du plan B !

Le vice-premier ministre a également évoqué le déclenchement d'une « tempête anti-Québec ». Il n'a pas encore dénoncé officiellement ce nouveau complot de la mafia fédéraliste qui contrôle la presse, mais ça ne devrait pas tarder.

À son habitude, il ne s'est pas gêné pour dire sa façon de penser aux journalistes qui se trouvaient sur son chemin. Il était particulièrement furieux que l'un d'eux ait rapporté que le vérificateur général du Québec avait fait pression sur le gouvernement pour l'inciter à plus de transparence.

M. Landry a reproché au journaliste de s'être adressé à un « sous-fifre » — en fait son chef de cabinet — plutôt qu'au vérificateur lui-même, dont un communiqué opportun est venu « apporter certaines précisions ».

En début d'après-midi, son irritation avait gagné le premier ministre Bouchard, qui a demandé pourquoi ce débat avait lieu seulement au Québec, alors que d'autres provinces ont également décidé de ne pas utiliser dès cette année les sommes transférées par Ottawa.

Landry aura beau donner cent conférences de presse, ce sera peine perdue. Après cinq ans de coupures dans les services de santé, rien ne pourra empêcher la population de penser qu'il y avait anguille — ou des « conditions gagnantes » — sous roche.

Un ministre confiait qu'il lui avait fallu plus d'une heure pour expliquer la situation à son épouse et il ne semblait pas certain d'avoir réussi à la convaincre du bien-fondé de la décision de son collègue des Finances. Imaginez les pauvres députés péquistes qui devront maintenant se livrer au même exercice avec leurs électeurs.

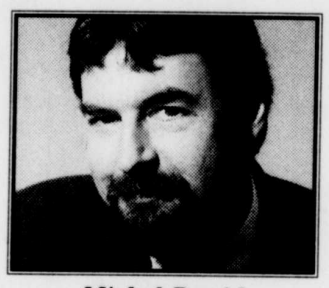

Michel David
MDavid@lesoleil.com

Dans toute cette affaire, Pauline Marois a parfaitement joué son rôle de Donalda, qui faisait mine d'excuser son avare de mari, mais s'assurait bien que tout le monde le pointe du doigt.

Sainte-Pauline a assuré qu'elle n'était pas au courant de cette histoire de fiducie. Elle pensait que l'argent du fédéral avait déjà été dépensé. Je sais, elle aurait peut-être pu se renseigner un peu mieux, mais elle a tellement de chats à fouetter, n'est-ce pas ?

C'est peut-être ça qui a le plus enragé M. Landry : avoir donné à sa grande rivale l'occasion de marquer un autre point, sans même lever le petit doigt. Ce qui est plus grave, c'est que tout l'argumentaire du Québec et des autres provinces, pour forcer le gouvernement fédéral à augmenter sa participation au financement des services de santé, se trouve contredit.

Dans un monde surmédiatisé, où le message doit tenir dans une phrase de dix mots, il suffira au premier ministre Chrétien de dire: « Que voulez-vous, M. Landry aime mieux compter son or ! »

Plus subtil, son ministre de la Santé, Alan Rock, a simplement dit que la population était capable de juger par elle-même, ajoutant que « la chose la plus importante était d'améliorer les soins de santé, pas de jouer avec des politiciens ».

De là à dire que le gouvernement Bouchard a négligé le système de santé au profit de ses petites manigances référendaires, il y a un pas que M. Rock a préféré laisser aux électeurs le soin de franchir.

Qui croira à la soudaine apparition de ces surplus aussi « considérables » qu'« inespérés » dont a parlé M. Bouchard ? D'accord, l'économie va bien, mais pas plus tard qu'à la fin de janvier, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, parlait encore de la difficulté de maintenir l'équilibre des finances publiques.

C'est dans un peu plus de deux semaines — on évoque la date du 21 mars — que M. Landry doit présenter son budget, mais au train où vont les choses, on se demande bien ce qu'il lui restera encore à annoncer.

Pour empêcher le Sommet de la jeunesse de capoter, on a déjà précipité l'annonce d'un investissement de 1 milliard $ sur une période de trois ans dans le secteur de l'éducation.

On apprend maintenant que la manne surprise qui vient de s'abattre sur les finances publiques va permettre d'effacer les déficits accumulés par les hôpitaux (400 millions $) et les universités (100 millions $).

« Ça va être un bon budget, vous allez voir », a promis M. Bouchard. Peut-être, mais M. Landry doit prier le ciel pour qu'aucun nouvel incident ne vienne entre-temps le forcer à compléter son striptease.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

« Dans cette affaire, Pauline Marois a parfaitement joué son rôle de Donalda. »

SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE

Un consensus à quel prix ?

Isabel Gauthier
Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec

Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), qui compte 34 organismes communautaires travaillant avec des jeunes défavorisés dans 13 régions du Québec, trouve important de revenir sur les résultats obtenus par consensus dans le cadre du Sommet du Québec et de la jeunesse. D'une manière générale, il y a de quoi être sceptique face à ces résultats.

En premier lieu, les changements que le gouvernement compte apporter à l'aide sociale, notamment l'abolition de la coupure pour partage de logement en deux temps, restent insuffisants tant et aussi longtemps que le caractère obligatoire de la participation des jeunes assistés sociaux aux mesures ne sera pas aboli. Les coûts financiers de ces deux mesures ne sont rien en comparaison de l'argent que le ministère de la Solidarité sociale pourra réaliser en coupant les jeunes qui ne voudront pas se soumettre à l'obligation de participation aux mesures obligatoires. Ce que le Sommet a donc décidé, c'est que les jeunes n'ont toujours pas droit à un filet de protection sociale inconditionnel qui leur permette de vivre décemment.

Il faudrait penser à une hausse du salaire minimum

Un tel filet de protection sociale inconditionnel est toujours plus essentiel parce que, deuxièmement, les mesures annoncées sur l'emploi sont marginales face aux problèmes vécus par les jeunes à cet effet. L'objectif d'insertion de 50 000 jeunes en trois ans ne signifie pas 50 000 emplois, mais des stages, des emplois d'été, des parcours d'insertion et seulement 5000 emplois pour des jeunes diplômés sans travail. Il s'agit donc de mesures qui sont très limitées, tant en ce qui concerne le nombre et le genre de jeunes rejoints que dans leur durée (trois ans).

Il aurait été souhaitable, en revanche, que le Sommet parle d'une véritable politique globale de l'emploi. Parmi les éléments qui pourraient composer cette politique globale, il faut penser à la hausse du salaire minimum, à une création d'emplois de qualité plus importante et à l'importance d'entreprendre une réflexion sur la réduction du temps de travail. Mais de ces éléments, il n'en fut jamais question lors du Sommet.

Troisièmement, avant de dire que l'éducation est la grande gagnante de ce Sommet, il faudra attendre de voir comment sera dépensé ce nouveau milliard de dollars. Rien ne nous indique pour l'instant dans quelle mesure l'école publique accessible et gratuite à tous et toutes — au niveau primaire, secondaire et collégiale — sortira gagnante du consensus établit au Sommet. D'autre part, l'ensemble des partenaires ont accepté trop rapidement l'objectif proposé du gouvernement d'atteindre la qualification de 100 % des jeunes. Cet objectif réduit l'éducation et la lutte au décrochage scolaire à un seul but, soit celui de former les jeunes au marché du travail.

Quatrièmement, il faut s'interroger sur le consensus obtenu au sujet des finances publiques. Les partenaires se sont entendus sur le réinvestissement dans l'éducation ainsi que dans des mesures d'insertion en emploi, pour exclure de l'entente finale tout ce qui relève du paiement de la dette et des baisses d'impôts. Faudrait-il plutôt parler d'un faux consensus ? Puisqu'il semble que les gens d'affaires ont réussi à obtenir, en marge du Sommet, une promesse de baisse d'impôt de la part du gouvernement Bouchard.

LE QUÉBEC LE CANADA

841 MILLIONS $ INUTILISÉS

Le PLQ réclame la démission de Landry

«Il est clair qu'il a magouillé»

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Estimant qu'il a leurré les Québécois durant toute l'année sur la réelle marge de manœuvre financière du gouvernement, les libéraux demandent la démission du ministre des Finances, Bernard Landry.

Mandatée par son chef Jean Charest, la critique libérale en matière de finances, Monique Jérôme-Forget, a soutenu hier que M. Landry avait commis une faute grave en cachant aux Québécois la cagnotte de 841 millions $ placée en fiducie dans une banque de Toronto.

La faute est si grave, selon elle, qu'elle impose la démission du bras droit de Lucien Bouchard.

«Ce n'est pas une petite somme, c'est presque un milliard $ avec les intérêts qui courent depuis un an. Je pense que le temps est venu pour lui de tirer la ligne, il est allé beaucoup trop loin, il est clair qu'il a magouillé dans tout ça», a déclaré, hier, Mme Jérôme-Forget à la Presse canadienne.

En décembre dernier, a-t-elle rappelé, le document on ne peut plus officiel qu'est la Synthèse des opérations financières du gouvernement, rendue publique par le ministère des Finances, prévoyait un maigre surplus de 85 millions $. À cette époque, M. Landry ne pouvait ignorer que le Québec avait une réserve dépassant 840 millions $ dans un compte bancaire.

Selon elle, le prochain budget Landry n'aura pas de crédibilité, d'autant plus que, dans celui de l'an dernier, «nulle part, on ne voit trace de ces 841 millions $». «Imaginez le prochain budget, imaginez le document qu'il va nous donner. Tout le monde va se demander s'il n'y a pas de l'argent placé ailleurs, et qu'on l'apprendra plus tard.

«Je pense que Bernard Landry nuit au Québec et aux Québécois, et s'il est un homme d'honneur, s'il croit toujours aux intérêts supérieurs du Québec, je pense qu'il doit tirer sa révérence et dire aux Québécois qu'il s'est trompé.»

La députée de Marguerite-Bourgeoys rappelle à Bernard Landry qu'il a salué le courage de Rita Dionne-Marsolais lorsqu'elle a été contrainte d'abandonner le ministère du Revenu, pour une fuite de renseignements personnels, une affaire somme toute moins grave que la mise de côté de plusieurs centaines de millions.

Elle ne croit pas que le premier ministre Lucien Bouchard et la ministre de la Santé, Pauline Marois, étaient au courant de l'existence d'une réserve d'une telle ampleur.

À Québec, le quotidien LE SOLEIL ne demandait pas, hier, la tête de Bernard Landry, mais celle de Pauline Marois. Le journal estime que Mme Marois doit quitter son poste parce qu'elle a été soit tenue à l'écart du secret comme une enfant ou, pis, elle s'est fait la complice de son collègue des Finances.

AUTRE TEXTE
❑ **Du déjà vu** Page A 22

PC

Le leader parlementaire du gouvernement, Don Boudria, a retiré sa motion, hier, pour en déposer une autre.

«LOI SUR LA CLARTÉ»

Les libéraux relâchent le bâillon

ALEXANDRE SIROIS
Presse canadienne

OTTAWA — Les libéraux s'apprêtent à opter pour des méthodes moins radicales que celles initialement prévues afin d'empêcher le Bloc québécois de paralyser trop longtemps les travaux parlementaires.

Dans un geste qui a surpris les députés d'opposition, le Parti libéral a retiré, hier, une motion visant à interdire au Bloc québécois de faire voter la Chambre des communes sur plus de quatre amendements au projet de loi C-20 «sur la clarté». Le Bloc avait soumis plus de 400 amendements dans le but de faire siéger les députés jour et nuit pour protester contre l'adoption inévitable de la législation proposée.

Près d'une heure plus tard, le leader parlementaire du gouvernement, Don Boudria, a cependant indiqué qu'il allait présenter, sous peu, une autre motion limitative. Celle-ci permettra aux députés de voter sur la totalité des amendements, mais elle va restreindre grandement la durée de ce vote.

«On a trouvé une nouvelle formule, semble-t-il, d'accélérer le processus de voter à la Chambre des communes, qui aura pour effet, à la fois, de permettre un nombre ridicule d'amendements, (...) mais (de faire que) ça va prendre moins de temps pour défaire les amendements ridicules», a annoncé le ministre libéral aux journalistes.

Mercredi soir, M. Boudria avait déposé une motion permettant au gouvernement, entre autres, de limiter à quatre le nombre d'amendements soumis par chaque parti d'opposition à un projet de loi, après le dépôt du rapport du comité parlementaire à la Chambre des communes. Une mesure qui aurait été en vigueur jusqu'aux prochaines élections, et qui a immédiatement soulevé la colère des quatre partis d'opposition.

Hier, M. Boudria avait changé son fusil d'épaule. Il a expliqué que la motion, qu'il déposera probablement au retour de la semaine de relâche des députés, permettrait aux parlementaires d'un parti de voter en bloc.

Le Bloc québécois espérait retarder les travaux en forçant chaque député à se lever pour se prononcer pour ou contre chaque amendement. En vertu de la nouvelle motion libérale, un parti qui le désire pourra demander à un seul député (le whip) de se lever pour faire connaître l'opinion de ses pairs. «Ça signifie simplement qu'au lieu de prendre dix minutes par vote, cela pourrait prendre deux minutes», a expliqué M. Boudria.

Sitôt après le retrait de la motion libérale initiale, soit avant d'apprendre que M. Boudria allait présenter une seconde motion limitative, Gilles Duceppe, ne cachait pas sa satisfaction. «C'est une victoire des partis d'opposition. Le gouvernement, qui clamait pouvoir mater, contrôler la Chambre comme il le voulait, à dû reculer», a-t-il dit.

Invité à commenter la plus récente initiative libérale, le porte-parole de M. Duceppe, Louis Aucoin, a affirmé que le Bloc allait attendre le dépôt de la seconde motion avant de réagir. Il a néanmoins rappelé que M. Duceppe avait dit que son parti «n'accepterait d'être traité différemment du Parti réformiste».

L'automne dernier, les réformistes avaient forcé les parlementaires à siéger trois jours et deux nuits pour voter sur 471 amendements, soumis afin de protester contre le projet de loi sur le traité Nisga'a. Les libéraux avaient accepté de faire les frais de la tactique réformiste, sans broncher.

La croisade française de Bouchard

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

MONTRÉAL — Le gouvernement du Québec n'a pas réussi à soulever la population contre le projet de loi d'Ottawa sur les règles référendaires. Mais Lucien Bouchard profitera de son voyage à Paris, début avril, pour obtenir l'appui des politiciens français.

Déjà, la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, a préparé le terrain cette semaine en allant discuter de cette question avec les représentants des principaux partis politiques français.

Lucien Bouchard, lui, visera plus haut. Il ne détesterait pas que le premier ministre Lionel Jospin et le président Jacques Chirac se commettent sur le sujet à l'issue des rencontres qu'il aura avec eux.

Mais il refuse d'en faire un objectif de son voyage. Officiellement, le seul but qu'il poursuivra sera de se faire entendre. Pas d'obtenir des appuis à sa cause ou des dénonciations de l'offensive fédérale.

«J'aurai certainement l'occasion d'expliquer la situation qui prévaut à la suite de la présentation de la loi C-20 à la Chambre des communes», a-t-il dit, hier, au terme d'un caucus de deux jours de son parti à Montréal.

Cette réunion a été fertile en rebondissements. Les députés ont discuté de souveraineté, du prochain budget, de la réforme municipale et des fameux 841 millions $ d'Ottawa que Québec n'a pas réclamés cette année.

Cette histoire a d'ailleurs sérieusement crispé les relations entre le gouvernement et les médias. Le ministre Bernard Landry et Lucien Bouchard ont accusé les journalistes de partialité. Le ministre des Finances a dénoncé ce qu'il a assimilé à une opération «anti-Québec».

RELÈVE ESTIVALE POUR LES INFIRMIÈRES

Des étudiantes de 2e année... assises entre deux chaises

MARIE CAOUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Que fera-t-on faire aux jeunes étudiantes infirmières de deuxième année que l'Ordre des infirmières autorise, en principe, à donner un coup de main dans les hôpitaux cet été, en raison de la pénurie de personnel qualifié?

Elles peuvent faire plus que des préposés aux bénéficiaires, mais elles ne peuvent pas remplacer des infirmières, indiquait succinctement jeudi la porte-parole de l'ordre, Sylvie Vallières. «On regarde ce qu'elles pourront faire, combien seront distribuées dans chaque hôpital, dans quels départements on pourra les utiliser. Certainement pas dans les départements spécialisés où il ne faut pas surcharger les infirmières en poste. Il ne faut pas écœurer les étudiantes non plus. L'objectif de cette mesure doit être que tout le monde y gagne.»

Bref, les activités que ces étudiantes seront appelées à exercer serviront à consolider leurs apprentissages et seront un peu plus qu'un stage, selon la porte-parole.

Ce projet-pilote qui a été approuvé il y a quelques jours par le conseil d'administration de l'organisme a encore besoin d'«ajustements et de modifications» qu'une équipe de trois infirmières est chargée de compléter d'ici deux ou trois semaines. Un quotidien de Montréal a cependant eu vent du projet cette semaine.

Plus que les préposés... moins que les infirmières

Si les hôpitaux montréalais attendent impatiemment ces recrues qui devraient leur permettre de passer à travers la pénurie estivale d'infirmières, le besoin semble un peu moins pressant dans la région de Québec. Les plans d'organisation des services infirmiers pour l'été 2000 ne sont pas complétés, mais la situation ne s'annonce pas trop dramatique même si le Québec vivra un pic: il y a des décennies que la cohorte de finissants en soins infirmiers n'a pas été aussi faible, avec 1100 diplômés.

L'hôpital de l'Enfant-Jésus fermera 48 lits de chirurgie et de neurologie, dix de plus que l'an dernier, tandis que Saint-Sacrement aura dix lits en moins, soit la même situation que l'été dernier. Seul changement, les fermetures s'étaleront sur 12 semaines plutôt que 10 comme en 1999, annonce Lucie Lacroix, directrice des soins infirmiers pour les deux établissements.

Dans les trois hôpitaux du CHUQ, les consultations avec les responsables des départements n'auront lieu que la semaine prochaine, mais, déjà, on prévoit qu'il n'y aura pas plus de fermetures de lits qu'en 1999. L'objectif est de conserver le même niveau d'accessibilité.

Selon Suzanne Lachance, directrice des communications, les moyens utilisés l'an dernier seront repris pour contrer la pénurie de personnel infirmier. Les infirmières habituellement engagées dans des tâches de recherche ou dans des comités spécialisés seront ramenées sur les étages. Elles coacheront les nouvelles venues dans les unités spécialisées. On fera, encore une fois, une gestion serrée des lits en examinant chaque jour la planification des interventions (la liste opératoire) pour une utilisation optimale des lits dans un contexte de personnel réduit.

Relativement à l'embauche de finissantes, les porte-parole de ces établissements indiquent leur volonté de conserver les candidats qui ont étudié dans la région. Mme Lachance précise que le CHUQ sera «compétitif avec les hôpitaux montréalais dans les offres» qu'il leur présentera

La logique d'abord, répond Ménard au criminologue Normandeau

MONTRÉAL (PC) — Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard n'a pas apprécié l'hypothèse du criminologue André Normandeau voulant que la timidité du projet de loi sur la police s'explique par la peur des élus de voir des policiers révéler des aspects peu glorieux de leur vie privée.

« Sur quoi se base-t-il le criminologue Normandeau pour dire qu'on aurait peur? », a lancé le ministre, jeudi, en interview téléphonique.

Le ministre Ménard estime que M. Normandeau fait fausse route quand il suggère que ceux qui s'occupent d'assurer la sécurité des ministres rapportent des choses gênantes à leur syndicat qui s'en servent ensuite pour contrôler le ministre.

« Il est dans la grande erreur. Les officiers de la Sûreté du Québec n'assurent pas la protection des ministres depuis plus de 20 ans.

« Le service de protection des personnalités politiques est un corps distinct qui est dans une unité de négociation distincte de celle des policiers de la SQ, qui a une direction distincte et qui relève directement du ministère de la Sécurité publique », a fait valoir le ministre Ménard.

« C'est un peu fort de dire qu'on a peur alors qu'on propose d'établir pour les policiers la règle de la dénonciation et de l'obligation de collaborer avec les enquêteurs », a-t-il renchéri.

« Si je n'ai pas accepté l'idée du Conseil de contrôle mise de l'avant par la commission Poitras ce n'est parce que j'ai peur mais parce que ce n'est pas la meilleure solution. Il s'agit d'une tutelle qui déresponsabiliserait la direction.

TRANSFERTS FÉDÉRAUX EN SANTÉ

Les réserves, du déjà vu

La Colombie-Britannique, l'Ontario et Terre-Neuve ont aussi pris leur temps pour les dépenser

■VANCOUVER (PC) — Il n'y a pas qu'au Québec que le gouvernement engrange les transferts de fonds fédéraux dédiés à la santé.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique n'a pas utilisé immédiatement les 471 millions $ accordés par le gouvernement fédéral l'an dernier et placés alors dans un compte en fiducie.

Les gouvernements de l'Ontario et de Terre-Neuve n'ont également pas réclamé immédiatement leur part du montant de 3,5 milliards $ pour la santé distribué l'an dernier dans le budget fédéral de 1999.

À la suite du budget 2000, présenté lundi à Ottawa le gouvernement de Jean Chrétien a fait face à des critiques de la part des gouvernements provinciaux pour n'avoir alloué que 2,5 milliards $ sur quatre ans à la santé, alors que les baisses d'impôts annoncées totalisent 58 milliards $.

L'an dernier, le fédéral avait lui-même suggéré aux provinces de ne pas utiliser immédiatement les montants accordés

Les provinces demandaient jusqu'à 6 milliards $ par année pour rétablir les montants de transfert au niveau de ceux en vigueur avant les compressions fédérales du milieu des années 1990.

Le ministre de la Santé de Colombie-Britannique, Michael Farnworth, a affirmé jeudi que son gouvernement avait déjà presque entièrement dépensé les 471 millions $, mais il admet qu'une procédure comptable pouvait laisser croire que cet argent n'avait pas été dépensé.

Toutefois, un porte-parole du gouvernement a déclaré jeudi que les 471 millions $ n'ont toujours pas été touchés car les revenus de la province provenant des ressources naturelles ont crû durant la dernière partie de 1999, selon ce que rapporte le quotidien *Vancouver Sun* dans un article provenant de son bureau d'Ottawa.

Ce porte-parole a ajouté que le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique compte utiliser cet argent dans la prochaine année financière. En 1999, le gouvernement fédéral lui-même a suggéré aux provinces de ne pas dépenser immédiatement les montants accordés dans le cadre de ses transferts fédéraux, et a même préparé un scénario illustrant comment l'argent peut être étalé sur trois ans.

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a refusé jeudi de critiquer les gouvernements provinciaux qui n'ont pas dépensé leurs montants d'argent.

CENTRE DE FOIRES D'EXPOCITÉ / QUÉBEC
du jeudi 9 au dimanche 12 mars 2000

Les plus grands spécialistes, manufacturiers, détaillants et pourvoyeurs (plus de 80 pourvoiries sur place !).

Cette année, la section marine prend de l'ampleur : canots, embarcations de plaisance et bateaux de pêche.

Animation, démonstrations et activités à ne pas manquer :
- Formation de base sur les premiers soins par l'Ambulance St-Jean
- Pour les jeunes : circuit d'hébertisme, mur d'escalade et pêche à la truite
- Périodes d'essais et démonstrations de lancer à la mouche
- Démonstrations de chiens rapporteurs
- Séminaires et ateliers variés

En 2000, le plein air est à l'honneur

LE VRAI SALON
CAMPING, PLEIN AIR, CHASSE ET PÊCHE

Guide de la Pourvoirie, édition 2000, offert aux 200 premiers visiteurs !

Jeudi 9 mars	17 h à 22 h	Prix d'entrée :	
Vendredi 10 mars	midi à 22 h	Adultes	9,00 $
Samedi 11 mars	10 h à 22 h	Étudiants – Âge d'or	6,50 $
Dimanche 12 mars	10 h à 17 h	Enfants (6 à 11 ans)	3,50 $
		Forfait famille (2 adultes et 2 enfants (6 à 11 ans))	17,50 $

Ligne info Salon : (418) 691-7110 ou 1-888-866-3976

Les Amants de la Nature · FPQ Fédération des pourvoyeurs du Québec inc. · Télé-Mag · Subaru Outback · Le Soleil

Produit par : Salons Nationaux des Sportsmen au Canada
www.sportsmensshows.com

Gouvernement du Canada · Government of Canada

Information sur le gouvernement du Canada pour vous !

Numéro sans frais et site Internet
Le gouvernement du Canada met à votre disposition un numéro sans frais et un site Web afin de vous renseigner sur ses programmes, ses services, ses produits et ses projets.

Composez le numéro ci-dessous pour communiquer avec un de nos sympathiques préposés à l'information bilingues ou rendez-vous sur le très convivial site du Canada qui vous donnera accès à plus de 450 sites du gouvernement du Canada.

Par téléphone ou sur Internet, toute l'information dont vous avez besoin se trouve au bout de vos doigts !

1 800 O-Canada
(1 800 622-6232) 8 h à 20 h HNE
www.canada.gc.ca
Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735
Canada
1466203

Le Salon de l'auto se poursuit chez Marlin

Comptant / Versement*
0 $ / 265 $
1327 $ / 228 $
2378 $ / 198 $

Financement 1 9% jusqu'à 48 mois
- transmission automatique
- radiocassette
- téléverrouillage
- régulateur de vitesse

60 véhicules en salle d'exposition

CAVALIER 2000 4 portes

IMPALA 2000

23 378 $ Financement 4 9% jusqu'à 48 mois
Transport et taxes en sus.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud
Québec 688-1212

Pick-up S-10 2000 cabine allongée

17 998 $ Financement 3 9% jusqu'à 48 mois
Transport et taxes en sus.

Pour un temps limité

VENTURE 2000

Spécial Marlin 21 995 $
Transport et taxes en sus.

* Location 36 mois, 60 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

Le concessionnaire GM qui en vend le plus à Québec

ARCHIVES LE SOLEIL

Ahmed Ressam subira bientôt son procès à Los Angeles.

AFFAIRE RESSAM

Le «service secret» canadien admet quelque défaillance

■ OTTAWA (AFP-AP) — Le terroriste algérien présumé Ahmed Ressam est parvenu à quitter le territoire canadien puis à revenir avec un faux passeport, alors qu'il faisait l'objet de surveillance du service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), selon un rapport de ce service.

Le directeur du renseignement Ward Elcock, qui a présenté jeudi le rapport devant une commission sur l'immigration de la Chambre des communes, a affirmé que son service avait besoin de plus de personnel pour mener à bien sa mission.

M. Elcock, dans une de ses rares apparitions publiques, a déclaré que son service avait placé l'Algérien sous surveillance.

Avant son arrestation aux États-Unis à la mi-décembre près de Seattle pour transport d'explosifs, le SCRS savait qu'il avait quitté le Canada. « Selon les informations dont nous disposons, il serait revenu sur le territoire canadien sous un nom différent et avec un autre passeport que celui pour lequel il est fiché », a ajouté M. Elcock devant la commission.

Le chef du renseignement a indiqué que ses services examinaient une possible révision des procédures et un éventuel renforcement de l'effectif.

Ahmed Ressam, 32 ans, a été mis en examen par la justice américaine pour notamment transport d'explosifs en vue de détruire ou endommager des édifices et des moyens de transports.

Deux Algériens soupçonnés de faire partie d'un réseau terroriste, dont ils auraient assuré une partie de la logistique, ont aussi été mis en examen dans ce même dossier par la justice américaine. Mokhtar Haouari et Abdel Ghani Meskini sont soupçonnés d'avoir fourni un soutien matériel à Ahmed Ressam.

PROCÈS À LOS ANGELES

Un juge fédéral américain a ordonné que le procès d'Ahmed Ressam, un Algérien se tienne à Los Angeles plutôt qu'à Seattle.

Le porte-parole du bureau du procureur général américain, Harold Malkin, a précisé que ce procès commencera le 10 juillet à Los Angeles.

Les avocats de Ressam, 32 ans, ont demandé au juge John Coughenour en janvier de tenir le procès ailleurs qu'à Seattle où, selon eux, la médiatisation de son arrestation ne permet pas d'assurer un procès juste et équitable à leur client.

Quant aux procureurs du gouvernement, ils soutenaient qu'il n'avait pas été fait mention du passé de Ressam dans des termes péjoratifs dans les reportages à son sujet.

Ahmed Ressam est accusé d'avoir tenté de perpétrer un attentat terroriste. Il fait aussi face à huit accusations reliées au trafic et à la possession d'explosifs ainsi qu'à de fausses déclarations.

Ahmed Ressam a été arrêté le 14 décembre dernier à Port Angeles, dans l'Etat de Washington, avec des explosifs et des minuteries dans son automobile, alors qu'il arrivait de la Colombie-Britannique par le traversier. Ressam a auparavant résidé à Montréal.

Plusieurs autres personnes ont été arrêtées dans cette affaire.

SUBVENTIONS FÉDÉRALES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

L'enquête de Saint-Maurice est à peine finie que d'autres se pointent à l'horizon

■ OTTAWA (PC) — Un groupe de vérificateurs indépendants a complété l'examen d'un projet fédéral de création d'emplois qui a mystérieusement disparu de Montréal pour se retrouver dans la circonscription de Jean Chrétien.

Mais rien ne transpirait, hier, de l'attitude qu'entendait adopter le ministère du Développement des ressources humaines suite à la présentation du rapport. « Nous avons reçu un rapport mais nous n'avons aucun commentaire à faire pour le moment », a déclaré le porte-parole du ministère, Ghyslain Charron.

La société torontoise Kroll Linquist Avey a été mandatée, il y a une semaine, pour procéder à une vérification judiciaire, à la suite d'informations selon lesquelles une subvention de 165 000 $ qui devait permettre de créer des emplois dans la circonscription (bloquiste) de Rosemont, à Montréal, aurait été utilisée pour générer du travail dans Saint-Maurice, la circonscription de M. Chrétien. Lorsque la vérification a été annoncée, le ministère du Développement des ressources humaines a fait savoir que selon les conclusions du rapport, il était prêt à prendre « toutes les mesures nécessaires » — et au besoin une poursuite contre les responsables du projet — pour obtenir le remboursement des fonds si cela s'avérait opportun.

Cette nouvelle controverse s'ajoute aux allégations de mauvaise gestion et de favoritisme politique impliquant le premier ministre Chrétien et la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart.

Hier, on a aussi révélé qu'une subvention de 70 000 $ avait été accordée à une entreprise de phytothérapie du Nouveau-Brunswick aujourd'hui en faillite, Planta Dei Pharma, de Nackawic, alors qu'un autre ministère fédéral avait déjà décelé des irrégularités dans les livres comptables de la compagnie.

Un mois plus tôt, le ministère avait autorisé une subvention de 300 000 $ à une autre entreprise, Atlantic Biochemical Research, dirigée par le même homme d'affaires, Heinz Freyn.

ARCHIVES LE SOLEIL

La ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart

UNE NOTE DU 30 AOÛT

On a également appris hier l'existence d'une note de service rédigée le 30 août par les conseillers en communication du ministère du Développement des ressources humaines. Le document soulignait que selon les conclusions préliminaires d'une vérification interne, « l'administration des subventions et les programmes de contributions du ministère pourraient être améliorés ».

Les conseillers proposaient diverses stratégies pour contrer la publicité négative qui pourrait résulter d'une telle révélation. Ils suggéraient notamment d'insister sur le fait que les projets avaient été entrepris en collaboration avec des entreprises locales et des organismes communautaires; de souligner que les subventions étaient des investissements efficaces et utilisaient judicieusement les fonds publics; de reconnaître qu'il existait toujours « un élément de risque » et que les problèmes étaient en voie d'être réglés; et de rappeler aux critiques que malgré les problèmes, le programme avait permis de créer 30 000 emplois.

Le texte préliminaire de la note de service, obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information, indiquait que le rapport de vérification allait être rendu public en septembre. M^me^ Stewart, qui n'était pas aux Communes hier, a affirmé à plusieurs reprises qu'elle n'avait appris les conclusions du rapport que le 17 novembre.

TI-FRERE
POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT
PLEIN DE MARCHANDISE À LIQUIDER IL FAUT FAIRE DE LA PLACE
GRANDE LIQUIDATION D'INVENTAIRE
À DES PRIX INCROYABLES
MARQUES RENOMMÉES • QUEEN • CORONET • PEERLESS
TAPIS
COMMERCIAL*
SAXONY - TWIST - PELUCHE
ÉNORME CHOIX DE COULEURS ET QUALITÉS EN STOCK!
À DES PRIX INCROYABLES! ÉPARGNEZ DE
10% À 70%
ÉPARGNEZ JUSQU'À 15$ V.C.
CÉRAMIQUES*
ET TUILES* PRÉENCOLLÉES
ÉPARGNEZ JUSQU'À
SUR UN VASTE CHOIX DE COULEURS ET MOTIFS 50%
BOIS LAMINÉ*
BOIS HDF (HAUTE DENSITÉ)
RÉDUIT JUSQU'À 30%
CARPETTES* ET CHEMIN DE PASSAGE*
JUSQU'À 50%
DE RABAIS
•VASTE CHOIX DE STYLES ET QUALITÉS
•PLUSIEURS GRANDEURS ET LARGEURS DISPONIBLES
PRÉLARTS*
MANNINGTON - CONGOLEUM - GERFLOR
OUI, C'EST VRAI!
•PLUS DE 50,000 V.C. DE PRÉLARTS À LIQUIDER.
•TOUS LES ROULEAUX EN STOCK, EN VENTE
•VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX
•VASTE CHOIX DE COULEURS ET STYLES EN STOCK
ÉPARGNEZ DE
10% À 60%
ÉPARGNEZ DE 2$ À 12$ V.C.
INSTALLATION GARANTIE
FAITE PAR NOS EXPERTS
PLAN MISE DE CÔTÉ
PAYEZ DANS 6 MOIS
(VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)
STORES
STORES* VERTICAUX
STORES VERTICAUX PVC - DISPONIBLES 3 1/2" ET 2"
PLUSIEURS COULEURS ET MOTIFS EN VENTE
ÉPARGNEZ DE
10% À 80%
(LIVRAISON RAPIDE)
SUPER LIQUIDATION
STORES* HORIZONTAUX PVC 1"
PLUSIEURS GRANDEURS EN STOCK
CHOIX DE COULEURS
RÉG. DE 2,99$
JUSQUÀ 25,99$
1 SEUL PRIX 1,99$ CHAQUE
FAITES VITE!
HUNTER DOUGLAS
TI-FRÈRE LE PLUS GROS VENDEUR
DE STORES SPÉCIALISÉS À QUÉBEC
•SILHOUETTE
•DUETTE
•COUNTRY WOODS
•LUMINETTE ET ENCORE PLUS...
JUSQU'À 55% DE RABAIS
TOILES* TOILES OPAQUES ET DÉCORATIVES
ÉPARGNEZ JUSQU'À 25%
TOUTES LES GRANDEURS
TOUTES LES COULEURS
LITERIE
PLEIN D'ARTICLES DE LITERIE
À LIQUIDER
À DES PRIX INCROYABLES
• COUVRE-LITS*
• DOUILLETTES*
• ENSEMBLE DE DRAPS*
• ACCESSOIRES* DE SALLE DE BAIN
FAITES VITE, PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
TISSUS* ET ACCESSOIRES*
RIDEAUX*
PLUSIEURS ROULEAUX DE TISSU EN STOCK
BEAU CHOIX DE MOTIFS ET COULEURS
ÉPARGNEZ DE
10% À 80%
PAPIER-PEINT*
PLUS DE 2,000 ROULEAUX DE PAPIER PEINT ET BORDURES EN STOCK
EXCELLENT CHOIX DE MOTIFS ET COULEURS
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
*Marchandises sélectionnées
215, BOUL. HAMEL, VANIER
SERVICE À DOMICILE 681-6023
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9H00 A 18H00. JEUDI ET VENDREDI: 9H00 A 21H00. SAMEDI 9H00 A 17H00. DIMANCHE: 12H00 A 17H00.
JS-1406224

AIDE AUX FEMMES

Conditions de travail dénoncées dans les centres

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a dénoncé hier les conditions de travail des femmes oeuvrant dans les centres d'aide en combattant la violence et la pauvreté. Selon le syndicat, ces femmes s'impliquent beaucoup et ne comptent pas les heures de travail. De plus, elles sont souvent seules pour assurer tous les services, et elles doivent s'occuper des femmes en situation de crise sans pour autant négliger les autres. Les cas d'épuisement professionnel sont nombreux, a indiqué la CSN en conférence de presse à Montréal. Selon la centrale syndicale, il existe 80 centres d'hébergement au Québec pour les femmes victimes de violence. Parmi eux, 18 regroupent des travailleuses syndiquées, dont 17 le sont à la CSN. (PC)

Nouveau ministre de l'Environnement en Ontario

Le premier ministre ontarien Mike Harris a nommé le député Dan Newman pour succéder à Tony Clement au ministère de l'Environnement, une décision qui, selon l'opposition, démontre le peu d'importance que les conservateurs accordent à ce portefeuille. M. Newman, qui est âgé de 37 ans, représente la circonscription de Scarborough-Sud-Ouest, dans la région de Toronto. Élu pour la première fois en 1995, il était jusqu'à tout récemment adjoint parlementaire de la ministre de la Santé, Elizabeth Witmer. Tony Clement détenait depuis octobre le portefeuille des Affaires municipales et du Logement en plus de celui de l'Environnement. Il avait été nommé responsable de ces ministères après la démission de l'ex-ministre Steve Gilchrist, contre lequel pesaient des allégations de favoritisme. (PC)

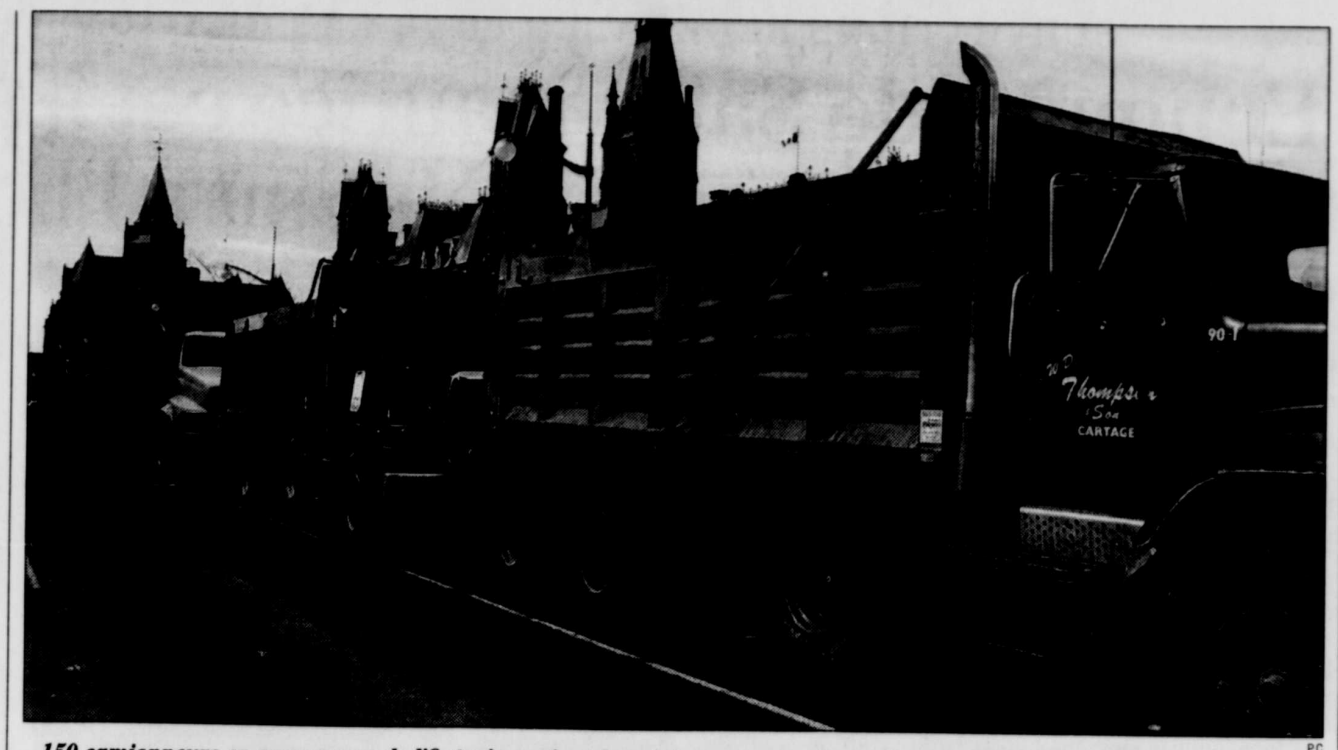

150 camionneurs en provenance de l'Ontario avaient formé de longs convois sur l'autoroute 417 avant d'entrer à Ottawa. PC

Une «manif» de camionneurs perturbe Ottawa

JULES RICHER
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le centre-ville d'Ottawa a été perturbé hier par 150 camionneurs qui ont protesté, à bord de leurs véhicules, contre la hausse du prix du carburant.

Leur cible: le Parlement, où ils ont pu rencontrer quelques députés. Les camionneurs, qui provenaient de l'Ontario, avaient d'abord formé des convois sur l'autoroute 417 avant d'arriver au centre-ville. Ils ont garé leurs véhicules pendant une bonne partie de l'avant-midi dans la rue Wellington, en face des immeubles parlementaires. Aucun incident n'a été signalé.

«Les trois grandes compagnies pétrolières au Canada, Shell, Petro Canada et Esso, devraient être imputables. Elles agissent comme raffineurs, producteurs et détaillants. Nous voulons que le gouvernement fédéral créé un poste d'ombudsman dès maintenant», a affirmé un des représentants des camionneurs, Dwayne Mosley.

Malgré une rencontre avec au moins un député libéral, les manifestants sont toutefois repartis les mains vides puisqu'ils n'ont pu obtenir réponse favorable à une autre de leurs demandes: une réduction des taxes fédérales.

À la Chambre des communes, le secrétaire d'État aux Ressources naturelles, Brent St. Denis, a indiqué que, pour l'instant, les actions du gouvernement consisteront à faire pression sur les pays de l'OPEP pour qu'ils cessent de limiter la production de pétrole. «Ces mesures sont efficaces et je demanderais à (tous) d'être un petit peu plus patients», a-t-il dit.

Le Bloc québécois a profité de l'occasion pour réclamer une suspension temporaire de la taxe fédérale d'accise de 10 cents sur le carburant. «La situation actuelle justifie une intervention rapide et immédiate du gouvernement fédéral, qui n'a rien fait jusqu'à maintenant», a souligné le député bloquiste Pierre Brien, en conférence de presse.

La taxe d'accise pourrait ensuite être remise en vigueur au fur et mesure d'éventuelles baisses du prix du pétrole. Le Bloc demande aussi à Ottawa de faire pression sur les pays producteurs de l'OPEP. De l'avis du parti, les mesures de pression pourraient aller jusqu'à des sanctions économiques. Finalement, le Bloc estime qu'il faut rouvrir le dossier de la concurrence entre les compagnies pétrolières au Canada.

La FTQ invite au boycott des services audiovisuels Telav

LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La FTQ lance un appel au boycottage des services audiovisuels Telav, qui font aussi de la traduction simultanée en raison d'un conflit qui y sévit.

Telav est une entreprise implantée à Montréal qui fournit les services d'équipements visuels et techniques ainsi que les services d'interprétation simultanée lors des congrès, colloques et séminaires.

Dans son appel au boycott, la FTQ vise également d'autres filiales qui dispensent le même genre de services: Corpav, Adcom et Fisco.

Un conflit de travail chez Telav dure depuis le 15 septembre

Un conflit de travail sévit chez Telav depuis le 15 septembre: un lock-out selon le syndicat, une grève selon l'employeur.

Les principales demandes des 70 membres du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) affilié à la FTQ touchent les salaires et les horaires de travail.

Présentement, expliquait en entrevue M. Jacques Reid, représentant national au SCEP, seuls les taux de salaire de base sont inscrits dans la convention collective et les employés touchent des augmentations au mérite, selon l'évaluation patronale.

Le syndicat revendique une grille de salaire à laquelle tous seraient assujettis, avec un minimum et un maximum, ce maximum étant atteint après trois ans. Les augmentations demandées varient donc selon l'emploi: techniciens, préposés aux services techniques, employés à l'assemblage, etc.

Le syndicat revendique une grille de salaires sur trois ans

Aussi, le syndicat tient à ce que l'ancienneté soit le critère principal dans l'octroi des affectations et des horaires de travail (lorsqu'un employé doit être affecté à un congrès).

Si la FTQ en est rendue à demander un boycottage des services de Telav, c'est «pour faire sentir la pression économique» à l'employeur, affirmait M. Reid.

À compter de la mi-mars commence en effet une période plus active pour ce genre de services techniques, puisque plusieurs congrès ou colloques ont cours.

Du côté de la direction de Telav, à Montréal, on affirmait que personne ne pouvait faire de commentaires aux journalistes et on les renvoyait à Toronto.

la Baie

Recfificatif

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire **Printemps pétillant** (B2-2) publié par la Baie en mars 2000.

PAGE 3. Le tandem Principles apparaissant sur la photo en haut à gauche. **On aurait dû lire le corsage sans manches à 19,99$ et le cardigan à 29,99$.**

PAGE 23. L'ensemble de draps Dunhill deux places. **On aurait dû lire sur la photo: Solde 129,99$.**

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

1466883

A.S.H.R.A.E. CONFÉRENCE

CONFÉRENCE:

L'ASHRAE (American Society of Heating, Refrigerating and Air conditioning Engineers inc.), chapitre de Québec, vous invite à un souper-conférence qui aura lieu le lundi, 6 mars 2000 à 17 h 30 au Château Bonne Entente.

M. André Chénier

Titre de la conférence : Le chauffage radiant
Conférencier : M. André Chénier Wirsbo
Lieu : Château Bonne Entente 3400, Chemin Ste-Foy Ste-Foy, Québec
Inscription : 45,00 $

Veuillez confirmer votre présence à M. Éric Fournier, au 871-9105

1465724

SOUVERAINETÉ

Bouchard relance

Le premier ministre Lucien Bouchard a profité, hier soir, d'un discours devant 300 jeunes délégués du Conseil national des jeunes du Parti québécois pour réaffirmer sa foi indéfectible dans la souveraineté. Absent depuis un bon moment déjà des ses interventions publiques, le thème de la souveraineté, cher aux jeunes péquistes, les a fait bondir de plaisir. «L'avenir du Québec, a dit M. Bouchard, va se réaliser.» (PC)

Menaces sur le Net

Un adolescent soupçonné d'avoir transmis sur Internet des menaces de mort contre des gens de son école a été arrêté par la Gendarmerie royale du Canada. Le garçon de 14 ans, dont le nom n'a pas été révélé, habite la région de Grande Prairie, en Alberta. Le FBI avait remarqué ses messages sur un babillard électronique au début de la semaine et en avait avisé la GRC. L'agente Carol McKinley précise que dans ses messages, l'adolescent faisait part de sentiments violents et menaçait de se rendre à l'école pour tirer sur des gens. Le suspect est accusé d'avoir proféré des menaces pour causer la mort ou de graves blessures. (PC)

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Le grand remue-ménage

La plus vieille institution canadienne-française repense ses structures et redéfinit sa mission

MONTRÉAL (PC) — La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) entend repenser ses structures, moderniser son fonctionnement, redéfinir sa mission et refaire son image.

Pour mener à terme cette réforme en profondeur, elle mise sur les conclusions d'une étude qu'une fondation du mouvement a commandée à des chercheurs du Centre d'études en transformation des organisations de l'école des Hautes études commerciales (HEC).

L'étude vise à cerner l'importance du rôle de la SSJBM dans la promotion de l'identité et du patrimoine québécois. Le schéma de recherche mis au point par les chercheurs des HEC, dont le quotidien montréalais *Le Devoir* a obtenu copie, est notamment axé sur la perception de l'évolution de l'organisme, sur l'évaluation de ses créneaux porteurs, sur le rôle de ses fondations ainsi que sur le bien-fondé des actions entreprises au cours des dernières décennies.

C'est l'ancien député bloquiste et professeur des HEC Benoît Tremblay qui assure la coordination des travaux.

Pour le moment, la SSJBM demeure essentiellement une société secrète dont les grandes décisions politiques et les changements de garde sont l'affaire d'un petit groupe de personnes contrôlées par le président. En principe, les 15 membres du conseil général constituent le conseil d'administration de l'organisme, mais en réalité, le professeur Guy Bouthillier a la main haute sur tout ce qui se passe au sein de cette institution.

Le président Guy Bouthillier a la main haute sur tout ce qui se passe au sein de l'institution.

Seulement 99 délégués des 15 sections participeront au congrès plénier qui se tiendra le jeudi 9 mars. Entre autres choses, on leur demandera de modifier les règlements de l'organisme et de biffer l'article 42 c, qui stipule que quiconque veut être élu à la présidence pour un troisième mandat doit recueillir l'appui des deux tiers des délégués. Jugeant la barre trop haute, M. Bouthillier a voulu prévenir pour l'an prochain, explique-t-on dans les instances.

L'insuffisance de candidatures aux postes de direction est un autre symptôme de la sclérose qui menace la SSJBM. Des 15 membres du conseil général, 10 sont issus des sections alors que les cinq autres postes sont réservés aux anciens présidents. Trois de ces cinq postes ont été ouverts aux élections et devraient être pourvus au congrès du 9 mars.

Or, un seul ancien président a posé sa candidature, de sorte que les délégués devront refaire l'exercice au congrès s'ils veulent pourvoir les deux autres postes vacants.

Il y a 13 anciens présidents vivants et donc éligibles à l'un de ces trois postes du conseil général : Yvon Groulx, André Trudeau, François-Albert Angers, Jean-Charles Desrochers, Jean-Marie Cossette, Yvon Sénécal, André Beauchamp (président du BAPE), Jean-Paul Champagne, Marcel Henry, Gilles Rhéaume (président du MSQ), Nicole Boudreau, Jean Dorion (délégué général du Québec à Tokyo) et François Lemieux.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est la plus vieille institution canadienne-française de toute l'Amérique du Nord.

Fondée en 1834 par le député patriote Ludger Duvernay, c'est Jacques Viger qui a été le premier à se faire élire à la présidence. Deux des autres anciens présidents sont plus tard devenus premiers ministres : Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et Gédéon Ouimet. Deux autres figures connues, Olivar Asselin et Napoléon Bourassa, père d'Henri Bourassa, ont également été présidents, à l'instar de plusieurs députés, juges et maires de Montréal.

À son arrivée à la tête de la SSJBM, en 1997, Guy Bouthillier s'était engagé à la dépoussiérer, la disant en proie à une léthargie idéologique.

Du ski,
de l'humour,
du cinéma
et de la pizza
pour 10¢ !

L'Événement 10¢ Simplitel

Si vous êtes abonné au plan **Simplitel**MC à 10¢ la minute*, vous n'avez pas fini d'économiser. À compter du 11 mars, présentez votre facture récente de l'interurbain Bell** chez le partenaire de la semaine et **obtenez un 2e article pour seulement 10¢ !*** Gardez votre facture à portée de la main pour profiter au maximum de l'Événement 10¢ Simplitel, jusqu'au 2 avril.

11-12 mars	**Restaurants La Piazzetta**
17-18-19 mars	**Jean-Michel Anctil** (billets en prévente)
25-26 mars	**Ski Stoneham et Ski Bromont**
1er-2 avril	**Club International Vidéo Film**

Pour tous les détails ou pour vous abonner au plan **Simplitel**, composez le **310-BELL** ou visitez notre site à l'adresse **www.bell.ca**

* Abonnés résidentiels seulement. 10¢ la minute, Canada, soir et week-end. ** Facture de janvier, février ou mars 2000. *** Ces offres ne sont valables qu'aux dates indiquées. Limite d'une offre par client. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails chez les partenaires participants. Simplitel est une marque de commerce de Bell Canada.

Bell

La Colombie expulse un trafiquant de drogues québécois

Jean-Raymond Boulanger est déjà recherché au Canada

■ COLOMBIE (AP-PC) — Un Québécois reconnu coupable de trafic de drogue à la suite de l'une des plus importantes saisies au Canada a été expulsé de la Colombie, hier, à la suite d'une présumée dispute au sujet de cocaïne avec des guérilleros de gauche.

Jean Raymond Boulanger, âgé de 54 ans, a pris un vol commercial en direction de Montréal, avec escale à Mexico, selon un porte-parole de la police de la sécurité d'État de la Colombie. L'homme est recherché au Canada pour ne pas avoir respecté les conditions de sa libération.

Il y a deux ans, Boulanger s'est sauvé de la maison de transition dans laquelle il se trouvait.

Boulanger a été arrêté mercredi après avoir été enlevé, puis relâché, par les Forces armées révolutionnaires de la Colombie, le plus important groupe rebelle de ce pays. Les FARC l'ont gardé un mois en captivité.

Des rebelles colombiens l'ont même gardé en captivité

Pour des « raisons de sécurité », la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a refusé de donner davantage de détails sur l'extradition du trafiquant. « Je peux confirmer qu'il a été déporté et qu'il sera arrêté lors de son arrivée au Canada », a ajouté le caporal Léo Monbourquette, de la police fédérale.

Il n'a pas voulu parler de l'endroit exact où se trouvait Boulanger ni de son itinéraire de vol. Le caporal a seulement précisé que l'homme serait arrêté avant lundi.

Avant sa fuite de la maison de transition, Jean-Raymond Boulanger avait obtenu une libération conditionnelle de jour un an plus tôt que prévu, selon un porte-parole de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Un amendement aux critères requis pour bénéficier d'une libération conditionnelle de jour a réduit le temps minimal que Boulanger devait passer derrière les barreaux.

Cette réforme de la loi, adoptée en 1997 mais aujourd'hui révisée, accordait la libération conditionnelle de jour aux prisonniers purgeant leur première sentence fédérale et qui n'avaient pas commis de crimes violents.

La police colombienne recherchait Jean-Raymond Boulanger en relation avec une série d'accusations liées au trafic de drogue.

En 1992, Boulanger pilotait un avion en provenance de la Colombie avec plus de 4000 kilos de cocaïne à bord, valant plus d'un milliard $ à l'époque. Il avait atterri à Casey, en Haute-Mauricie, après avoir été poursuivi pendant 10 heures par des avions militaires.

Boulanger, qui était impliqué dans cette affaire avec six autres individus, avait écopé d'une sentence de 23 ans d'emprisonnement.

Selon la sécurité d'État de Colombie, Boulanger a aussi été accusé en 1992 d'avoir importé du haschisch en contrebande aux États-Unis, où il fait également face à des accusations de contrefaçon et de blanchiment d'argent.

Boulanger se rendait régulièrement en Colombie. Il a été kidnappé à la fin de janvier par les rebelles après avoir présumément omis de payer une taxe exigée des narcotrafiquants qui exercent des activités sur leur territoire.

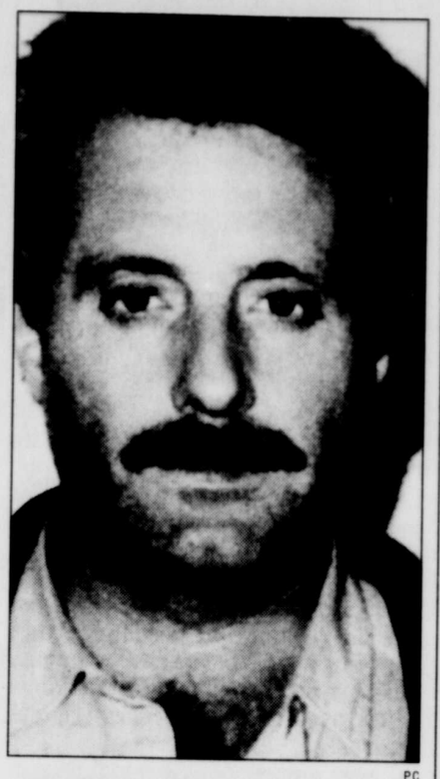

PC

Jean-Raymond Boulanger se rendait régulièrement en Colombie.

CHAISE DE CONTENTION

Enquête du coroner sur la mort de Jonathan Dubé

Le coroner en chef du Québec, Pierre Morin, a ordonné la tenue d'une enquête publique afin de déterminer les causes et les circonstances du décès de Jonathan Dubé. L'homme de 23 ans est mort, le 23 janvier, au Centre Antoine-Labelle de L'Annonciation, dans les Laurentides. Il aurait été retrouvé étranglé sur la chaise de contention où il était immobilisé. Le Bureau du coroner a rappelé qu'au moins 37 personnes étaient mortes étouffées dans leur lit ou dans un fauteuil de contention, entre 1986 et 1998. (PC)

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

L'ex-premier ministre quitte

Après 20 ans de vie politique et six victoires électorales, l'ex-premier ministre de l'Île-du-Prince-Edouard Keith Milligan s'apprête à mettre fin à sa carrière. L'ancien leader du Parti libéral, qui est âgé de 50 ans, a annoncé hier qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections provinciales, mais certaines rumeurs le mènent au Sénat. (PC)

À seulement 269$ par mois, même le grand méchant loue.

Windstar 2000 : la seule minifourgonnette à avoir obtenu une cote de sécurité 5 étoiles pour les collisions frontales et latérales. Le Windstar a obtenu une cote de sécurité 5 étoiles pour les collisions frontales six années de suite$^{\Delta}$.

WINDSTAR LX 2000

269$*/mois

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 3 995 $
TRANSPORT INCLUS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT SUR 36 MOIS QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
3 995$	269$/mois
1 995$	329$/mois
0$	389$/mois

- Configuration 7 places
- Moteur SEFI de 3,8 L, 200 ch
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Freinage antiblocage aux 4 roues (ABS)
- Système antidémarrage SecuriLock^{MC}
- Rétroviseurs, lève-glaces et verrouillage des portes électriques
- Sacs gonflables frontaux de deuxième génération
- Version 4 portes
- Déplacement latéral de la banquette de la 2e rangée
- Sécurité enfants pour les portes latérales coulissantes
- Dégivreur de lunette arrière électrique
- Climatisation à commande manuelle
- Groupe éclairage
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes

Ford

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Glaces unidirectionnelles non incluses. *Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de **0,08 $ du kilomètre après 60 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. $^{\Delta}$ La plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collisions frontales et latérales décernée par le gouvernement américain (National Highway Traffic Safety Administration) lors de tests effectués sur des véhicules dont la différence de poids n'excède pas 227 kg (500 lb). La cote pour les collisions latérales s'applique à un véhicule équipé de sacs gonflables latéraux offerts en option.

LE MONDE

Les Tchétchènes reprennent l'initiative

MOSCOU (d'après AFP et AP) — Les indépendantistes ont repris l'initiative hier en Tchétchénie, infligeant de lourdes pertes aux forces fédérales, tuant 37 Russes à Grozny même, et affirmant avoir repris le contrôle de trois villages, ce que le Kremlin a démenti.

Ce revers a valu au commandement russe un rappel à l'ordre cinglant par le président par intérim Vladimir Poutine. « La question est le degré de compétence des gens qui organisent les mouvements de soldats en Tchétchénie », a-t-il lâché au cours d'une tournée électorale dans la ville de Sourgout, selon l'agence Interfax.

Des renforts ont été envoyés sur les lieux de l'embuscade et une opération spéciale a été mise sur pied pour « nettoyer » le secteur, a annoncé hier le commandement militaire russe, toujours selon Interfax.

Un haut responsable tchétchène, Movladi Oudougov, a assuré par téléphone que les indépendantistes avaient « repris le contrôle total » d'Alkhan-Kala, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Grozny, et de deux localités clés dans le sud montagneux.

L'état-major de l'armée russe « dément catégoriquement » la prise par les indépendantistes de ces trois villages, a déclaré le porte-parole du Kremlin pour la Tchétchénie Serguei Iastrjembski, ajoutant qu'il s'agissait d'une « désinformation délibérée ».

37 policiers périssent dans une embuscade à Grozny

Selon M. Oudougov, de violents combats se déroulaient en outre hier soir à Komsomolskoïe et à Rochni-Tchou, au pied des montagnes au sud-ouest de Grozny. « Ce n'est que le début de la guérilla que nous avons annoncée, qui sera accompagnée d'opérations militaires à grande échelle », a-t-il ajouté.

Les militaires russes affirmaient depuis plusieurs jours que le gros des forces indépendantistes avait été défait, et que l'opération militaire prendrait fin dans les jours à venir. Selon Moscou, le village de Chatoï au coeur des gorges d'Argoun, tombé mardi, était le dernier bastion important des indépendantistes.

À Grozny même, les forces fédérales ont avoué l'un des bilans les plus lourds en une journée depuis le début du conflit, avec la mort de 37 policiers dans une embuscade jeudi soir à Grozny.

Un détachement de 98 policiers d'élite (OMON) a été pris dans un guet-apens par plusieurs dizaines de combattants tchétchènes qui avaient bien préparé leur opération, tant au plan de l'attaque elle-même que du repli ensuite, selon les militaires russes.

Selon la télévision privée NTV, aucun corps de combattant indépendantiste n'a été retrouvé sur les lieux de l'embuscade, alors que le centre de presse des forces fédérales affirme que de nombreux rebelles ont été tués et que certains seulement ont réussi à s'échapper.

Les forces fédérales avaient pourtant ratissé ce quartier à maintes reprises et l'avaient déclaré sécurisé.

L'attaque de jeudi « dans un quartier de Grozny confirme les informations selon lesquelles des combattants se font passer pour des civils », a commenté l'état-major fédéral dans le Caucase du nord cité par l'agence Interfax.

« Nous ne nous serions jamais attendus à une attaque aussi violente dans la zone de Grozny », a déclaré Mikhaïl Simachkine, l'un des policiers rescapés.

Les policiers pensent qu'une personne, ayant vu le convoi arriver, a prévenu les Tchétchènes.

L'agence russe d'informations militaires AVN, citant une source anonyme, avance la possibilité que les rebelles tchétchènes aient été renseignés par quelqu'un à l'état-major sur l'itinéraire suivi par ce détachement de policiers d'élite.

Cette embuscade pourrait bien constituer le premier succès de cette « guerre de partisans », selon les analystes.

La voie choisie par le président russe par intérim Vladimir Poutine, qui a demandé à ses militaires d'anéantir totalement les rebelles, n'est pas sans risques, car « il n'existe aucun moyen efficace de lutter contre la guérilla », a déclaré Alexandre Golts, expert militaire de l'hebdomadaire *Itogui*.

« La multiplication d'actions punitives ne fait qu'accroître la guérilla. Les généraux russes le savent parfaitement depuis la guerre d'Afghanistan (1979-89). Dès qu'ils commençaient les frappes aériennes pour contrer les attaques des moudjahidine, au lieu d'un ennemi, ils en avaient 300 », a souligne M. Golts.

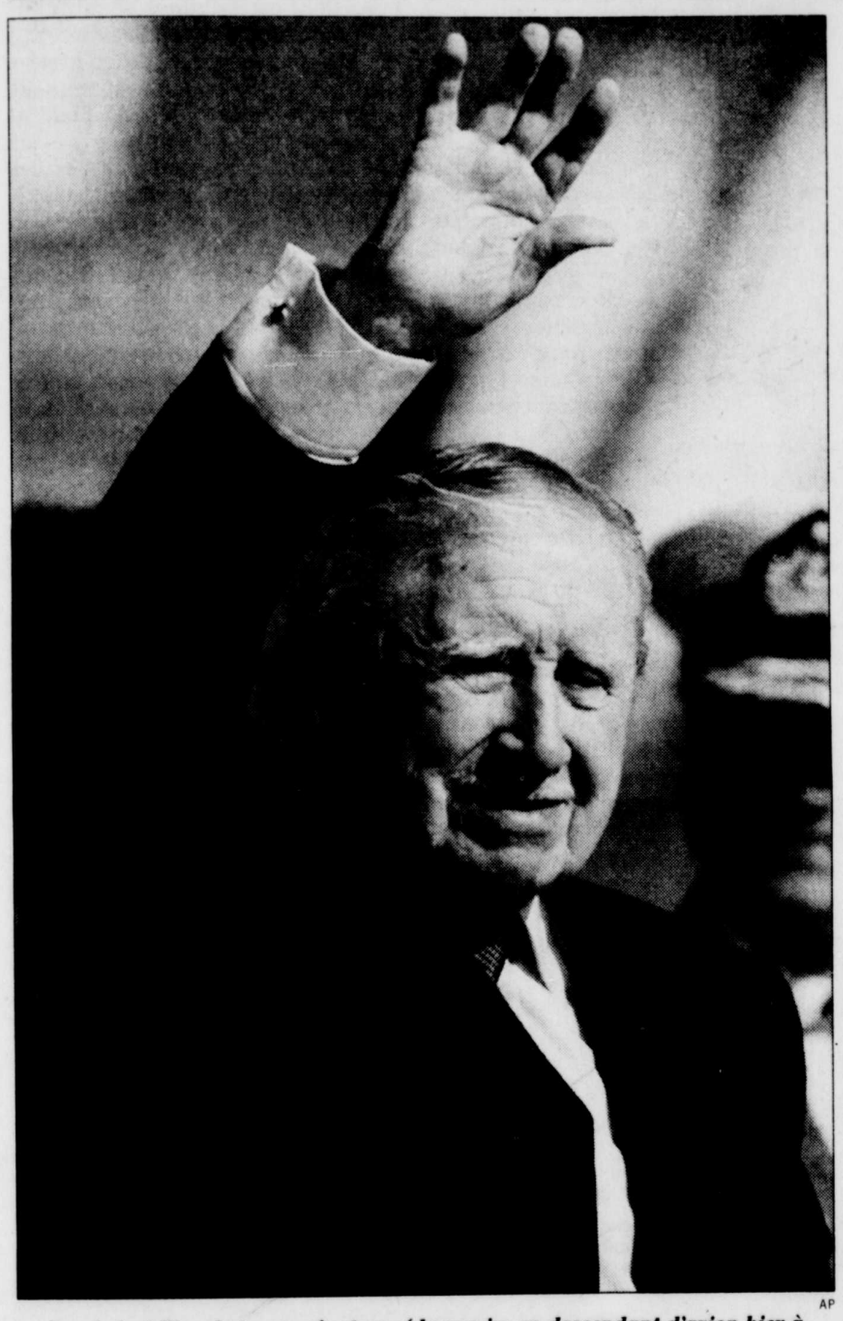

AP

Le général Pinochet a aussi retrouvé le sourire en descendant d'avion hier à l'aéroport de Santiago.

Pinochet retrouve subitement la santé

SANTIAGO (d'après AFP et AP) — Sourire aux lèvres, marchant sans difficultés apparentes pour son âge, 84 ans, le général Augusto Pinochet a surpris hier les observateurs à son arrivée à Santiago, après 16 mois de résidence surveillée en G.-B.

D'aucuns l'imaginaient arriver sur un brancard ou nécessitant un soutien physique plus ferme, de la part de proches, au vu des multiples maladies recensées par les praticiens britanniques et ayant justifié la décision du gouvernement britannique de ne pas l'extrader vers l'Espagne pour y être jugé.

Empoignant une canne blanche, sans pour autant donner l'impression qu'elle lui soit indispensable pour marcher, portant parfois sa main au bras d'un militaire, il n'a a aucun moment donné le sentiment d'être à la merci d'un malaise ou d'une faiblesse passagère sur la trentaine de mètres séparant son avion de l'hélicoptère qui devait le conduire à l'Hôpital militaire de Santiago, pour effectuer un bilan médical.

Il a salué d'un large sourire en levant sa canne dans les airs les quelque 200 journalistes, photographes et cameramen sur place.

La fille du général Pinochet, Jacqueline, a confirmé la bonne impression générale donnée par son père sur le plan physique. « Je ressens une joie immense en le voyant. Il a bien récupéré par rapport à l'époque où je l'ai rencontré à Londres », a-t-elle dit.

Ni le R.-U., ni l'Espagne ne voulaient le voir mourir sur leur sol

Le député socialiste, Sergio Aguilo, a pour sa part estimé que le général s'était moqué de la justice et de la communauté internationales en se faisant libérer sous le prétexte d'une maladie « qui n'est pas évidente ».

La presse britannique estimait hier que la libération de l'ex-dictateur a essentiellement été décidée pour des raisons politiques et non médicales.

Citant des sources diplomatiques, le *Daily Telegraph* écrit que le secrétaire britannique aux Affaires étrangères Robin Cook et son homologue espagnol Abel Matutes, étaient convenus en juin 1999, lors d'une recontre à Rio de Janeiro que ni l'un ni l'autre ne souhaitaient voir l'ancien dictateur décéder dans leur pays respectif.

Selon le *Daily Telegraph*, appuyé dans cette thèse par le *Guardian* et l'*Independent*, la libération d'Augusto Pinochet, dont l'Espagne avait demandé l'extradition pour qu'il rende compte en justice de violations des droits de l'Homme de 1973 à 1990 au Chili, a été le résultat d'une intense négociation diplomatique entre Londres, Madrid et Santiago du Chili.

« Je ne le laisserai pas mourir en G.-B. », aurait dit Robin Cook à son homologue espagnol selon le *Guardian*. « Je ne le laisserai pas mourir en Espagne », aurait répondu M. Matutes, selon le quotidien.

La presse souligne que l'Espagne voulait ménager ses relations avec le Chili. La G.-B., quant à elle, ne voulait pas voir décéder sur son territoire un ancien allié de la guerre des Malouines contre l'Argentine en 1982.

Le Chili pour sa part, toujours selon la presse, craignait que la mort éventuelle de l'ex-dictateur en G.-B.n'en fasse un martyr de l'extrême droite.

C'est en septembre à New York, selon l'*Independent*, que le ministre chilien des Affaires étrangères Juan Gabriel Valdes, suggéra pour la première fois que la santé d'Augusto Pinochet se détériorait rapidement.

Un rapport médical fut alors transmis par l'ambassade du Chili à Londres, suggérant que l'ex-dictateur n'était pas en état de suivre son procès, ce qui poussa le ministre de l'Intérieur Jack Straw, selon la presse, à user de son pouvoir discrétionnaire pour ordonner sa libération pour raisons de santé.

Selon l'*Independent*, cette initiative surprit l'entourage du général Pinochet où on fit savoir qu'on ne « souhaitait pas » d'examen médical.

Le *Daily Telegraph* enfin croit savoir que le général Pinochet lui-même aurait préféré présenter son cas en justice plutôt que de se voir libéré pour raisons humanitaires.

www.lesoleil.com

ENCHÈRES PUBLIQUES
Cassidy ltée DEPUIS 1801
LE PLUS GRAND FOURNISSEUR DE RESTAURANTS AU CANADA
125 000$ EN ÉQUIPEMENT ET PETITS ACCESSOIRES
Le mercredi 8 mars 2000 à 10 h 30 du matin
PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE LE MATIN MÊME
1240 Charest Boul. Ouest, Ville de Québec
MENUS ARTICLES • ÉQUIPEMENT
ÉQUIPEMENT POUR ENTREPÔT • BUREAU
MENUS ARTICLES
GRANDES QUANTITÉS DE: * CHAUDRONS ET CASSEROLES AUTO-PORTANTS * PORCELAINE * VAISSELLE * ARTICLES DE CADEAUX * USTENSILES DE CUISINE * VERRERIE * PANIERS * RÉCIPIENTS ENCASTRABLES * TASSES * SOUCOUPES * BOLS EN PLASTIQUE..
ÉQUIPEMENT
* GRILLE-PAIN * MICRO-ONDES * ÉVIERS AUTO-PORTANT * TABLES AUTO-PORTANTES * MACHINES BUNN * SUPPORTS METRO * PANIERS À VERRES * LAVE-VAISSELLE * MACHINES À GLACE * FOURS À PIZZA * CHARIOTS TOUT USAGE * GRILLE-PAIN HOBART 2T240 * FOUR BAKERS PRIDE PX16 * FOUR À CONVECTION BAKERS PRIDE X300 * TABLES DE SERVICE BARTOL DU CANADA * FRITEUSE MKE * MACHINES À GLACE WHIRLPOOL GOLD * ICE-O-MATIC EUC2200FAPB3 * LAVE-VAISSELLE-SÉCHEUSE HOBART SR24H * PLAQUE A FRIRE GARLAND DE 24 po AU GAZ * GRILLETTE VULCAN CB900 * ÉVIERS TSM * CUISINIÈRE COMMERCIALE GARLAND * LAVEUSE MOYER DIESEL 500RT * PLAQUE À FRITURE GARLAND ED36G * GRILLE-PAIN SAVORY RT2V5 * FOUR À INFRA-ROUGE À CONVECTION FORCÉE HOLMAN * FOUR SODIR PANINI * PLAQUE À CONVECTION IVATANI US5000-15 * PRODUITS DE SERVEUR ROTOGRILL INC * FOUR À PIZZA DOUBLE MOFFAT 4044M * FOUR À PIZZA GARLAND * EMBER G/O 41/F * CUISINIÈRE À DEUX FOURS MOFFAT 60FBL-74 * LA VAEUSE BLAKESLEE B07 * COMPTOIR À NOURRITURE AUTO-PORTANT DE CAFETERIA AVEC CUISEUR SANI-METAL * CONGÉLATEUR-COFFRE SCANFROST * FOURS SUPERPOSÉS GARLAND * 2 PLAQUES DE FOUR ÉLECTRIQUES VULCAN * BOUILLOIRE VULCAN-HART MFG EKL40 * VITRINE POUR PÂTISSERIES REFRIGÉRÉE * VITRINE POUR VIANDES REFRIGÉRÉE UNITED COOLER * FRITEUSE AUTO-PORTANT COLDSTREAM
ÉQUIPEMENT POUR ENTREPÔT
* (200 SECTIONS) ÉTAGÈRES ROBUSTES POUR ENTREPÔT * 2 CAMIONS-POMPES * CERCLEUSE * TABLES D'EXPÉDITION ET ÉTAGÈRES DEXION * ÉCHELLES * ÉCHELLE DÉPLOYABLE DE 10 pi
BUREAU
SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MERIDIAN AVEC 11 POSTES
* IBM PIII * IMPRIMANTE HP * COPIEUR * EN QUANTITÉS: PUPITRES EN BOIS, CHAISES, CLASSEURS, MONITEURS
Nous sommes situés au 1240 Charest Ouest. Du Boulevard Henri IV, prennez la sortie 440 Ouest, continuez sur Charest et dépassez St. Sacrement de Quelques mètres.
Un dépôt de 500$, une prime de 10% pour l'acheteur et nos modalités habituelles s'appliqueront à ces enchères. Conditions sujettes à des changements.
PAIEMENT VISA/MC/COMPTANT/DÉBIT
418-688-0466
CENTURY SERVICES INC.
www.centuryservices.ab.ca

VENEZ VOIR PAR VOUS-MÊME
Notre clientèle augmente.
Notre prix diminue.
C'est vous qui en bénéficiez maintenant!
45775 corrections visuelles pratiquées au Canada
599$/ŒIL*
PEU IMPORTE VOTRE ORDONNANCE
* Tout compris. Votre ordonnance doit pouvoir être traitée à l'aide des techniques LASIK ou PRK. Dans le cas contraire, des frais de 129 $ sont requis pour l'examen préopératoire.
Si vous trouvez un meilleur prix ailleurs, nous dépasserons cette offre.
LASIK VISION 1 888 673-3937
Notre mission : vous offrir les plus hauts standards de soins, au plus bas prix possible
www.lasik-vision.com
VANCOUVER · BURNABY · CALGARY · EDMONTON · WINNIPEG · TORONTO · WINDSOR · MISSISSAUGA · NIAGARA FALLS · LONDON · OTTAWA · MONTREAL · QUEBEC · HALIFAX

MOZAMBIQUE

L'aide internationale prend forme

SUSAN NJANJI ET ANTHONY MORLAND
Agence France-Presse

MAPUTO — L'aide internationale au Mozambique est passée à la vitesse supérieure hier au moment où l'ampleur des besoins immédiats et à long terme de la population sinistrée par les inondations devenait plus évidente.

« Plus de bateaux sont nécessaires d'urgence », indique un avis actualisé du gouvernement mozambicain transmis aux humanitaires et aux équipes de secours à Maputo.

« Nous avons besoin d'urgence de plus de tentes, d'instruments de cuisine, de baches en plastique et de couvertures », selon un autre avis.

En raison du peu d'avions et hélicoptères, les secours d'urgence par hélicoptères ont été limités en grande partie au sauvetage de milliers de personnes réfugiées sur des arbres infestés de serpents, des toits et des îles nouvelles qui ont fait leur apparition au milieu des grands lacs créés par les eaux.

Il est impossible de chiffrer le nombre de personnes qui ont péri dans les inondations, les pires de mémoire d'homme dans le pays. Si le bilan provisoire mentionné par les autorités a été jusqu'à présent de 200 morts, il devrait s'avérer beaucoup plus élevé. Des fonctionnaires mozambicains ont fait état d'une commande de 700 sacs pour cadavres pour la marine qui a repéré de nombreux corps flottant sur les eaux.

Les sauveteurs ont sauvé la vie à 12 000 personnes, dont une femme qui a donné naissance à une petite fille dans un arbre où elle se trouvait depuis plusieurs jours.

On ignore toujours combien de personnes restent bloquées par les eaux dans le sud et le centre du pays, régions les plus touchées. Selon les autorités, « il y a toujours 12 à 15 000 personnes qui ont besoin d'être sauvées et évacuées » dans le bassin de la Save.

Mais deux autres bassins, celui du Buzi et du Limpopo, où habitent plus d'un million d'habitants sont affectés par les inondations. Et ils sont trois fois plus peuplés que le bassin de la Save.

Plus de 700 000 personnes dans ces trois bassins sont qualifiées de « vulnérables » ou comme « ayant besoin d'assistance médicale ou autre ». Un demi-million de personnes devraient recevoir des distributions d'aliments, selon les spécialistes.

Le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) estime qu'il devra nourrir 650 000 personnes au cours des six prochains mois. Les paysans n'ont pas eu le temps de travailler quand les eaux ont commencé à monter et la saison des pluies n'est pas encore finie.

Les dommages infligés aux infrastructures routières nuisent aux efforts pour aider les sinistrés.

Une épidémie de choléra menace la capitale, a averti Jose Chivale. De nombreux cas de paludisme ont été signalés.

Haider reste de marbre

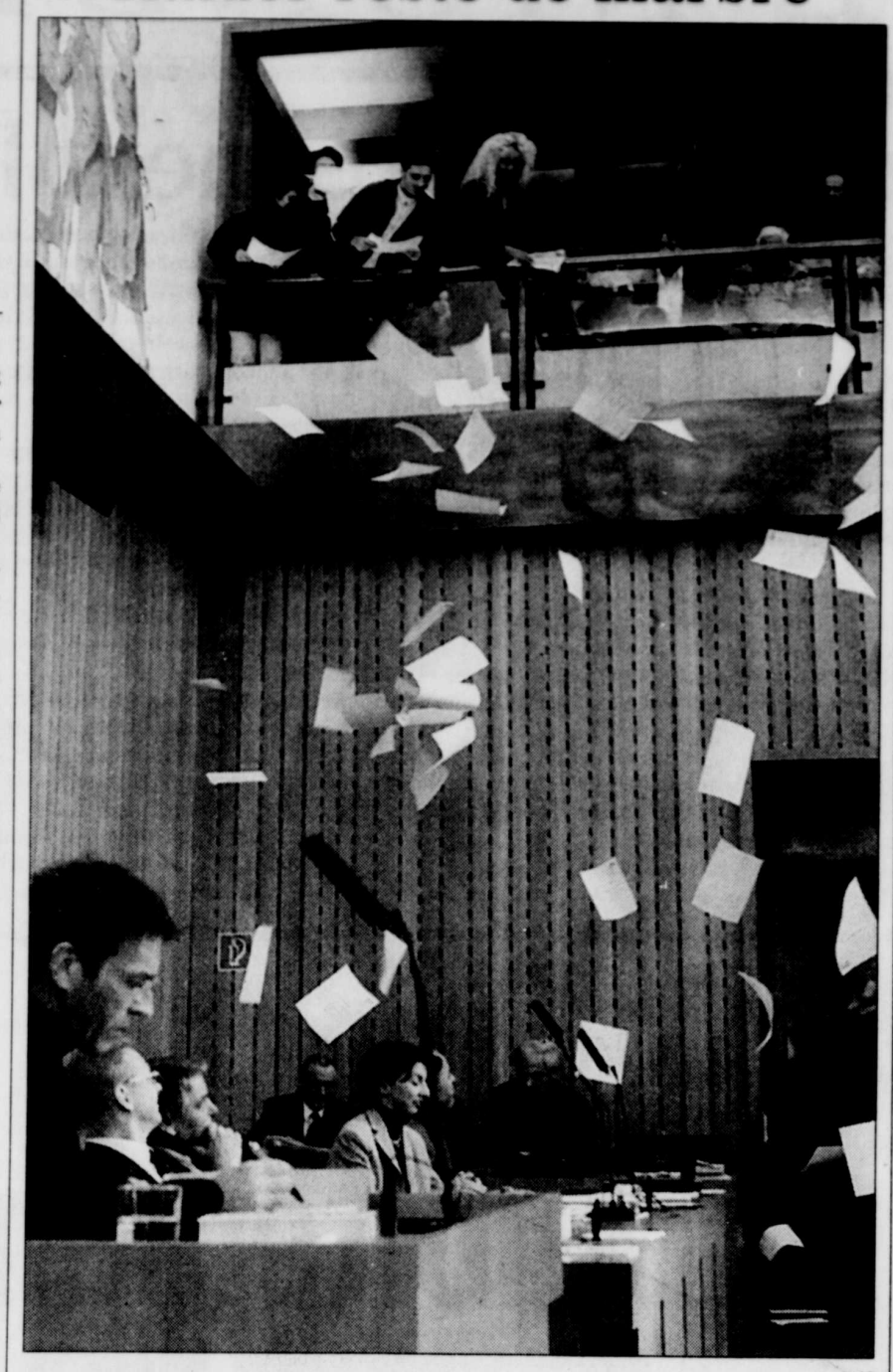

AP

Joerg Haider, ancien chef du part d'extrême droite autrichien, continue de faire face à la tempête. Hier des manifestants l'ont bombardé de tracts hostiles à sa politique alors qu'il participait aux travaux du Parlement carinthe, à Klagenfurt. M. Haider continue à narguer les Européens après avoir officiellement démissionné lundi de la tête de son parti. Les 14 partenaires de l'Autriche au sein de l'UE ont maintenu le gel de contacts bilatéraux avec Vienne, ne voyant dans cette démission qu'une manoeuvre sans conséquence, comme du reste la plupart des Autrichiens. M. Haider a une nouvelle fois menacé cette semaine le conseil européen d'un veto de l'Autriche, en rappelant que les décisions qui requièrent l'unanimité ne passeraient pas sans l'accord de Vienne.

AUSTRALIE

Abeilles tueuses

Une mère a été tuée hier en Australie par des abeilles alors qu'elle tentait de protéger son bébé attaqué par un essaim furieux, ont rapporté des médecins. Mayanne Savor, 38 ans, a succombé à une réaction toxique après avoir été piquée par des centaines d'abeilles dans sa maison de Stanmore, dans la banlieue de Sydney. Sa fille, Natalie, âgée d'un an, a été transportée à l'hôpital avec plus de 50 piqûres d'insectes. Des voisins ont raconté à la police que la mère et la fille jouaient dans le jardin quand elles ont été attaquées pour une raison inconnue par les abeilles venues de huit huches situées à l'entrée du garage. Maryanne Savor a tenté de courir s'abriter chez elle avec le bébé mais elle a perdu connaissance et est morte sur le pas de la porte, couverte de centaines d'abeilles. L'enfant a été trouvée en train de hurler et d'étouffer au pied de sa mère. Elle a été conduite dans un hôpital puis, par hélicoptère, dans un autre établissement spécialisé. Le Dr Alyson Kakakios, qui soigne la fillette, a estimé que sa mère avait dû mourir d'une réaction allergique. Les experts expliquent que les morts des suites de piqûres d'abeilles s'expliquent généralement par des réactions brutales d'allergie qui font enfler le visage, la gorge et les poumons, rendant la respiration parfois impossible. (AFP)

BOSNIE

45 ans de prison pour crimes contre l'humanité

Verdict sans précédent au Tribunal pénal international. Le TPI, chargé de juger les atrocités des guerres de l'ex-Yougoslavie a infligé hier sa condamnation la plus sévère à ce jour: 45 ans de prison pour le général bosno-croate Tihomir Blaskic, mais aussi une dénonciation de la politique de feu Franjo Tudjman dans le conflit bosniaque. Chef des forces croates du HVO en Bosnie centrale, Blaskic était le plus haut responsable militaire que le TPI ait eu à juger depuis sa création en 1993. Il jugera bientôt le général serbe de Bosnie Radislav Krstic, un des bourreaux présumés de Srebrenica. Ce jugement était extrêmement attendu à l'heure où la Croatie, tournant la page de l'ère Tudjman, veut rejoindre le concert des nations et reprendre la coopération avec une justice internationale bafouée par le père de l'indépendance. En 1995, Tudjman avait élevé Blaskic à la dignité de général de l'armée de Zagreb, peu après que le TPI eut rendu publique son inculpation. Le nouveau gouvernement croate vient notamment de fournir des documents sur l'opération de nettoyage ethnique qui vida en 1995 la Krajina croate de tous ses Serbes. À l'issue de 25 mois de procès et de sept mois de réflexion, le verdict a été rendu par un panel de trois juges, président par le Français Claude Jorda, qui depuis son arrivée au TPI a inauguré une tendance aux lourdes peines. Les procureurs, qui avaient réclamé la perpétuité, se sont réjouis de la sentence, l'avocat de Blaskic annonçant qu'il ferait appel. (AP)